



**ACTES** du  
**XXI<sup>e</sup>** Chapitre général



**Institut** des  
Frères **Maristes**

---

**ACTES** du  
**XXI<sup>e</sup>** Chapitre général

---

**Rome** | avril 2010

**Éditeur :**

Institut des Frères Maristes  
Maison générale – Rome, 2010

® Istituto dei Fratelli Maristi  
C.P. 10250, 00144 – Roma, Italia  
Tel.: (39) 06 545171  
Fax: (39) 06 54517217  
e.mail: publica@fms.it  
Sito web: [www.champagnat.org](http://www.champagnat.org)

**Maquette et trames :**

TIPOCROM  
via Antonio Meucci 28  
00012 Guidonia  
Roma (Italia)

**Imprimeur :**

C.S.C. GRAFICA  
via Antonio Meucci 28  
00012 Guidonia  
Roma (Italia)

Avril 2010

# TABLE DES MATIÈRES

---

des ACTES  
du XXI<sup>e</sup> Chapitre général

<b>Présentation</b> .....	5
<b>I. Le déroulement du XXI<sup>e</sup> Chapitre général</b> .....	9
1. Préparation .....	11
2. Le Chapitre .....	13
<b>II. Le document officiel du XXI<sup>e</sup> Chapitre général :</b> « Avec Marie, partez en hâte vers une terre nouvelle ! » .....	43
1. Présentation .....	45
2. Lettre du XXI <sup>e</sup> Chapitre général .....	48
3. Appel fondamental .....	58
4. Horizons d'avenir .....	60
5. Décisions .....	66
<b>III. XXI<sup>e</sup> Chapitre général :</b> <b>d'autres textes et décisions</b> .....	75
1. Rapport du Comité de vérification de l'élection .....	77
2. Changements dans les Constitutions et Statuts .....	82
3. Méthodes d'élection utilisées par le XXI <sup>e</sup> Chapitre général .....	92

<b>IV. Normes au sujet du Chapitre général</b> .....	99
1. Statuts du Chapitre général.....	101
2. Règlement du Chapitre général.....	116
<b>V. Annexes</b> .....	131
1. Lettres Régionales au XXI <sup>e</sup> Chapitre général.....	133
<i>Afrique</i> .....	133
<i>Amérique</i> .....	138
– <i>Arco Norte</i> .....	138
– <i>Brésil</i> .....	144
– <i>Cono Sur</i> .....	151
<i>Asie</i> .....	159
<i>Europe</i> .....	165
<i>Océanie</i> .....	175
2. Adresse du F. Seán D. Sammon, à l'ouverture du XXI <sup>e</sup> Chapitre général.....	187
3. Message des laïcs maristes invités au XXI <sup>e</sup> Chapitre général.....	205
4. Paroles du F. Emili Turú, lors de la clôture du XXI <sup>e</sup> Chapitre général.....	211
5. Listes des membres.....	223
1. <i>Frères capitulants</i> .....	223
2. <i>Invités</i> .....	226
3. <i>Collaborateurs</i> .....	226
4. <i>Commission préparatoire</i> .....	227
5. <i>Commissions pré-capitulaires</i> .....	228
6. <i>Bureau provisoire</i> .....	229
7. <i>Comité de vérification de l'élection</i> .....	229
8. <i>Commission centrale</i> .....	229
9. <i>Le F. Supérieur général et son Conseil</i> .....	230

# PRÉSENTATION

---

Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général, dans sa dernière séance du 10 octobre 2009, a chargé le Conseil général de la publication officielle des textes capitulaires. Le **Document du XXI<sup>e</sup> Chapitre général** – « **Avec Marie, partez en hâte vers une terre nouvelle** » - était déjà publié en décembre 2009.

Nous publions maintenant dans ce volume les **Actes du XXI<sup>e</sup> Chapitre général**. Plus tard nous présenterons une édition actualisée des **Constitutions**, comportant tous les changements introduits par les Chapitres généraux tenus après leur première édition, en 1985. Pour ce faire nous compterons sur une équipe nommée à cet effet par le Conseil général, selon ce qui a été établi par le Chapitre.

Ces **Actes**, réalisés sous la responsabilité du Fr. Supérieur général et de son Conseil, constituent le document de référence pour le Conseil général lui-même, pour les gouvernements provinciaux et pour tous les membres de l'Institut, au service de la mémoire, de la compréhension et de l'application des intuitions et des décisions du Chapitre dans sa totalité.

Ces Actes sont divisés en cinq sections :

**1. Déroulement du XXI<sup>e</sup> Chapitre général**

Cette section présente la préparation du Chapitre et son déroulement dans les séances journalières. Elle aide à comprendre les pas faits par l'assemblée capitulaire et à situer les définitions dans leur contexte.

**2. Document officiel du XXI<sup>e</sup> Chapitre général :**

« **Avec Marie, partez en hâte vers une terre nouvelle** »  
Nous reproduisons ici le Document officiel avec ses différentes parties, tel qu'il a été publié et distribué dans tout l'Institut, comme première divulgation pastorale des décisions capitulaires. On peut trouver aussi la version digitale sur notre site web [www.champagnat.org](http://www.champagnat.org)

**3. XXI<sup>e</sup> Chapitre général : autres textes et décisions**

Dans cette section on peut trouver le Rapport du Comité de vérification de l'élection, ainsi que tous les changements des Constitutions et des Statuts approuvés par le Chapitre et les méthodes d'élection utilisées pendant le XXI<sup>e</sup> Chapitre général.

**4. Normes concernant le Chapitre général**

Ces Normes se composent de deux documents : les Statuts du Chapitre général et le Règlement du Chapitre général. Tels qu'ils ont été approuvés par le XXI<sup>e</sup> Chapitre général, ils seront utilisés comme base pour le début du XXII<sup>e</sup> Chapitre général.

**5. Annexes**

Cette section comprend cinq parties. Les quatre premières sont des textes qui expriment beaucoup du vécu du Chapitre. Ce sont : les Lettres Régionales envoyées au XXI<sup>e</sup> Chapitre général, le Message d'ouverture du Fr.



Seán Sammon, le Message des Laïcs maristes invités et les mots de conclusion du Fr. Emili Turú. La dernière partie est un ensemble de listes des personnes directement impliquées dans le déroulement du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.

Ces Actes sont publiés dans les quatre langues officielles de l'Institut : français, anglais, espagnol et portugais. La langue originelle change selon les documents, mais c'est elle qui sert de référence pour les trois autres versions.

Le Fr. Supérieur général et son Conseil ont décidé que les modifications introduites dans les Constitutions et les Statuts, approuvées par le XXI<sup>e</sup> Chapitre général, et le cas échéant, par le Saint-Siège, entreront en vigueur le 6 juin 2010. Disciples de Saint Marcellin Champagnat, nous voulons vivifier et rendre toujours actuelle sa manière de suivre Jésus, au service du Royaume.

*Rome, le 18 avril 2010*



# **I. DÉROULEMENT**

---

du XXI<sup>e</sup> Chapitre général



# 1. PRÉPARATION

Lorsque la Commission préparatoire a commencé son travail en novembre 2007, une question s'est posée : comment réaliser la consultation des frères de l'Institut demandée par les statuts du Chapitre général ? La Commission a opté pour une démarche en deux étapes.

D'abord une large consultation non seulement des frères, mais aussi des laïcs et des jeunes maristes en utilisant une démarche de discernement de groupe. Un premier document a engagé le processus : « En chemin vers le XXI<sup>e</sup> Chapitre général ». Il était accompagné de moyens d'animation audiovisuels et d'un agenda, « Le Guide du pèlerin mariste ». 464 communautés représentant 2483 frères ont envoyé leurs contributions ; de même 162 groupes de laïcs (2072 personnes), 71 commissions ou Conseils provinciaux (556 personnes) et 62 groupes de jeunes (816 personnes). Les contributions reçues par la Commission préparatoire ont mis en lumière 4 thèmes majeurs (l'identité du frère, le laïc mariste, la mission mariste, la spiritualité mariste) et 6 autres thèmes complémentaires qui ont été présentés dans un second document : « Orientations pour la réflexion ».

La seconde étape a engagé tous les capitulants qui ont rencontré les communautés de frères, les groupes de laïcs et de jeunes autour des thèmes retenus. Puis, ils ont fait écho de ce qu'ils avaient reçu au moyen d'une lettre ouverte à leur Province. Ce furent ensuite les rencontres régionales, dont l'objectif était d'écrire la lettre régionale qui serait adressée au Chapitre, pour exprimer la voix particulière de la Région face aux thèmes proposés. Ce sont ces « Lettres régionales » avec le « Rapport du Conseil général », qui ont été le point de départ de la réflexion du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.

Dans ce processus de préparation, l'utilisation d'Internet a joué un rôle important, en élargissant le dialogue à tous les acteurs de la vie mariste, principalement par le biais des forums de discussion.

En conformité avec les normes, le Conseil général a désigné les membres du Bureau provisoire du Chapitre : Frères Maurice Berquet (Conseiller général), Benjamin Consigli (United States of America), Manuel du Léon (East Asia), João Carlos Do Prado (Brasil Centro-Sul), John Graham Neist (Sydney), Josep Maria Soteras (L'Hermitage), Emili Turú (Conseiller général) et Sylvain Yao (Afrique de l'Ouest).

Ce Bureau a commencé son travail le 2 septembre 2009. F. Maurice Berquet a été nommé coordinateur et F. Josep Maria Soteras secrétaire. Comme successeur de la Commission préparatoire, sa tâche a été de proposer le programme des premiers jours du Chapitre jusqu'à l'élection de la Commission centrale.

## 2. LE CHAPITRE

### LUNDI 7 SEPTEMBRE 2009

Dès le matin, tous les capitulants étaient présents à Rome, comme la Commission préparatoire le leur avait demandé, afin de s'organiser et pour accélérer l'apprentissage du système informatique du Chapitre. Le matin s'est terminé par la visite guidée des dépendances et des services de la Maison générale, par groupes linguistiques.

L'assemblée capitulaire s'est distribuée autour de dix tables, de huit ou neuf membres. L'après-midi, deux personnes par table ont été convoquées pour recevoir une brève formation sur le rôle de facilitateur. À 17 h, les capitulants se sont réunis de nouveau dans la salle capitulaire pour une brève période de renseignements et d'organisation avant le Chapitre.

### MARDI 8 SEPTEMBRE 2009

Le matin a débuté avec une magnifique célébration d'ouverture, coordonnée par l'équipe d'animation, qui était formée des Frères Marcondes Bachmann, Balbino Juárez, Anthony Leon et Albert Nzabonaliba. En ce jour de la Nativité de la Vierge, notre Chapitre s'est aussi mis sous la protection de Jésus, de Marie et de Champagnat.

Après la dynamique d'intégration du matin, les capitulants ont partagé leurs sentiments face au défi du Chapitre durant une première séance de l'après-midi. Dans la deuxième séance, F. Patrick McNamara a présenté le rapport élaboré par le Bureau de vérification des pouvoirs des capitulants. Nommé à cet effet par le Conseil général et conformément au règlement, ce

Bureau était formé des Frères Patrick McNamara, coordinateur, Juan Miguel Anaya, Nicolás García et Pedro Ost. Son rapport, qui reconnaît la validité des élections, a été approuvé à l'unanimité. En conséquence, le F. Seán Sammon, Supérieur général, a déclaré le XXI<sup>e</sup> Chapitre général régulièrement constitué. Le Chapitre est composé de 83 capitulants et de 11 invités, parmi ceux-ci, 9 laïcs présents pendant les deux premières semaines du Chapitre.

F. Maurice Berquet a proposé d'admettre divers observateurs. Les propositions approuvées ont été :

- Présence de deux experts, le P. Jesús Pedro Alarcón Méndez, Père mariste et aumônier du Chapitre, et M. Bruce Irvine, assesseur-faciliteur.
- Présence de deux secrétaires auxiliaires, les Frères Teodoro Grageda Vázquez et Juan Carlos Jairo Villarreal Riaño, et des secrétaires des langues, les Frères Balbino Juárez, Anthony Leon, Marcondes Bachmann et Albert Nzabonaliba, ainsi que d'autres auxiliaires techniques et traducteurs.

Le jour a pris fin avec la célébration solennelle de l'Eucharistie, suivie d'un dîner informel dans le jardin central de la maison. Un climat fraternel et joyeux a régné durant la journée, dans l'attente de l'étape qui allait débiter, la confiance étant mise dans le Seigneur et dans la présence de notre Bonne Mère.

## **MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2009**

La journée a commencé avec l'allocution du F. Seán Sammon, Supérieur général. Elle a été suivie avec beaucoup d'attention par toute l'assemblée capitulaire et s'est terminée par une salve



d'applaudissements. Il y a eu ensuite quelques minutes de dialogue ouvert avec le F. Seán. Durant la deuxième séance, les Frères Emili Turú et Josep M. Soterias ont présenté les lignes générales du Plan du Chapitre. Puis il y a eu un bref dialogue autour des tables. Son étude et son approbation se feront vendredi.

L'après-midi, on a présenté la méthode de travail proposée par la Commission préparatoire : la méthode par consensus. Les Frères Ben Consigli et Emili Turú en ont décrit les caractéristiques, et après dialogue autour des tables, un moment d'éclaircissement et de commentaires a été ouvert. Dans le fond, on propose de dépasser l'exclusivité et la rigidité de la méthode parlementaire et de fournir de nouvelles occasions de dialogue fraternel et de recherche commune de la volonté de Dieu. Son approbation est prévue pour vendredi, et pour avoir plus d'éléments de réflexion, le Bureau provisoire a suggéré de l'expérimenter au début du Chapitre avant de prendre une décision définitive. Pour cette raison, on a proposé la suspension temporaire de l'article 1.4 du règlement, puisque la fonction du modérateur supposait implicitement l'application de la méthode parlementaire. À cause des difficultés techniques, on remet au jour suivant l'approbation de deux autres changements du règlement.

## **JEUDI 10 SEPTEMBRE 2009**

Le jour a débuté par l'approbation de la suspension temporaire de l'article 5.1 qui prévoit l'emploi des procédures parlementaires pour diriger les débats de l'assemblée. On a également approuvé la modification de l'article 2.6, qui remplace l'enregistrement magnétique par l'enregistrement digital.

Ensuite, le F. João Carlos do Prado a présenté la dynamique de la journée : la réception par le Chapitre des lettres régionales et du

rapport du Conseil général, dans le contexte d'une célébration eucharistique qui s'est développée tout au long du jour. Le début a eu lieu dans la salle capitulaire, avec la célébration de la Parole et la lecture d'extraits des lettres. Ensuite, il y a un temps personnel et un temps de partage par région. Durant la première séance de l'après-midi, on a partagé dans les tables sur ce qui avait été perçu dans les régions et on a terminé la séance par un forum ouvert. Le temps personnel a servi de préparation à la poursuite de la célébration de l'eucharistie dans la Chapelle à partir de l'offertoire.

## **VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2009**

Durant la première séance du jour, on a étudié le Plan du Chapitre. Après un bref rappel, les tables ont exploré l'accord initial au sujet du contenu et de la date de clôture. On a repris les suggestions de la Commission centrale. La mise en commun a révélé qu'il y avait un large consensus de l'assemblée et on a pu prendre la décision par vote : on a approuvé les lignes générales du Plan du Chapitre. La deuxième séance fut consacrée à la méthode du consensus. Après quelques éclaircissements, l'assemblée a décidé de l'adopter comme méthode courante de travail.

L'après-midi a été consacré à définir les critères, la composition et la procédure d'élection de la Commission centrale. Le travail s'est fait par table, et les suggestions de chacune ayant été entendues, le Bureau provisoire a proposé qu'il y ait huit membres ; que chaque table propose trois ou quatre noms ; qu'on élise d'abord quatre membres, puis que l'élection se poursuive en élisant deux membres chaque fois. Toutes les tables étaient d'accord pour que la Commission désigne ses propres officiers afin d'éviter le plus possible tout parallélisme avec le processus d'élection du Supérieur général et de son Conseil. Chaque table a finalement suggéré trois ou quatre noms comme candidats possibles.

**SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2009** 

Le matin a été consacré à la recherche d'une formule pour enrichir la liste des candidats possibles pour la Commission centrale, puisque le jour précédent il n'y avait eu que neuf noms. En fin de matinée on avait une liste de 17 noms, représentant mieux toutes les régions et cultures présentes au Chapitre. Ces noms ont été suggérés par les groupes des tables et non pas par les Régions, comme dans d'autres occasions.

À midi, les Pères Maristes qui sont capitulants à leur propre Chapitre général sont arrivés, ainsi que quelques représentantes des Sœurs Maristes et des Sœurs Missionnaires pour célébrer ensemble l'eucharistie du jour en l'honneur de la fête du Saint Nom de Marie. Elle a été présidée par le nouveau Supérieur général des Pères Maristes, P. John Hannan. La fête s'est poursuivie autour d'une table fraternelle dans le jardin central de la maison.

À 16 h, le travail capitulaire a repris. On a d'abord modifié le règlement conformément au consensus obtenu pendant les deux jours. On a approuvé que la Commission centrale serait composée de 8 membres, que les officiers seraient choisis par la Commission centrale parmi ses membres, et après un débat un peu plus long, que le choix se ferait à plusieurs tours de scrutin, le premier avec 4 noms, puis deux autres tours avec 2 noms à la fois.

Il a fallu six tours de scrutin pour élire les 8 membres de la Commission centrale du XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Voici les Frères élus : Josep Maria Soteras, Graham Neist, João Carlos do Prado, Ben Consigli, Sylvain Yao, Maurice Berquet, Ernesto Sánchez et Manuel de León.

## □ **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2009**

Le dimanche, trois visites ont été organisées dans des endroits proches où l'on vit une expérience importante de vie chrétienne et de solidarité qui manifeste le nouveau visage dont l'Église a besoin pour le monde d'aujourd'hui et de demain : Loppiano (Foccolari), Nomadelfia et Sant'Egidio (Rome). Parmi les participants il y avait les frères qui assurent des services auxiliaires durant le Chapitre et ceux de la Maison générale. Ce fut une nouvelle occasion de resserrer les liens et d'être à l'écoute de la voix du Seigneur durant ces premiers jours du Chapitre.

- La deuxième semaine du Chapitre a été consacrée à l'identification de l'appel que Dieu adresse à notre Institut, en ce moment de l'histoire. Cet appel est incarné par des thèmes-clés et par des chemins qu'il faut initier ou suivre pour avancer. Les laïcs invités ont pleinement participé à cette recherche partagée jusqu'à la fin de la semaine. Le climat serein de dialogue, de recherche, d'écoute et de fraternité qui a marqué la semaine entière, a permis de surmonter les difficultés que les diverses tables ont rencontrées dans les activités successives qui étaient proposées.

## □ **LUNDI 14 SEPTEMBRE 2009**

Au début de la matinée, le F. Manuel de León, porte-parole de la Commission centrale récemment élue, a énoncé les fonctions officielles au sein de cette Commission centrale, conformément à la norme qui avait été approuvée par le Chapitre : le F. Maurice Berquet assumait la fonction de Commissaire, le F. Graham Neist celle de vice commissaire et le F. Josep M. Soteras la fonction de secrétaire du Chapitre.

Le reste de la journée a été consacré à diverses présentations et expressions de réalités maristes qui concernent l'avenir, soit de la part de l'Institut comme tel (Laïcs maristes, FMSI, Mission ad gentes, Commission Mission, Projet Hermitage des Lieux Maristes et Formation commune frères-laïcs du Bureau des laïcs) ou bien des Provinces (Œuvres sociales de Rio Grande do Sul, Nouvelle organisation provinciale du Brasil Centro-Sul, Horizon provincial de la mission mariste à Cruz del Sur, Symposium des maisons de spiritualité de l'Hermitage et Projet Huelva dans la Province Méditerranéenne). En même temps, dans le couloir des Supérieurs généraux se trouve une exposition permanente de matériaux apportés par les Provinces et les Districts ou les divers bureaux de la Maison générale. Toute cette journée, la Commission centrale a poursuivi ses travaux de programmation. En fin de soirée a été présentée la retraite qui aurait lieu le lendemain.

### **MARDI 15 SEPTEMBRE 2009**

Cette journée a été entièrement consacrée aux exercices de la retraite : un espace pour l'écoute et l'accueil intériorisé de tout ce qui a été vécu pendant la première semaine du Chapitre et comme introduction à la deuxième, dans laquelle on se proposait de mettre en lumière les appels que Dieu adresse à l'Institut en ce moment de l'histoire. La journée a commencé par une prière du style de Taizé dans la grande chapelle, et elle s'est terminée, le soir, par l'Eucharistie au cours de laquelle ont été offertes au Seigneur les grandes questions que chacun avait perçues pendant la journée.

### **MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2009**

Le F. Sylvain Yao a présenté la nouvelle composition des tables. Ensuite, le F. João Carlos do Prado a introduit la démarche à suivre pour le discernement de l'appel central :

d'abord quelques questions pour orienter cette recherche et l'identification de valeurs, paroles-clés ou thèmes essentiels sur lesquels résonnait l'écho de la volonté divine pour l'Institut. Pendant demi-heure, les capitulants ont partagé le vécu du jour de retraite, deux par deux, suivi d'une mise en commun dans les carrefours.

L'après-midi, le Frère Ben Consigli a invité à chercher un consensus dans les tables rondes sur les deux ou trois thèmes cruciaux pour le Chapitre et les raisons qui justifiaient leur importance selon le point de vue de la table. La journée s'est terminée par la mise en commun des thèmes que chaque table avait retenus, puis l'on a confié au groupe des secrétaires, un par carrefour, l'élaboration d'une synthèse.

#### ▣ **JEUDI 17 SEPTEMBRE 2009**

Le F. Ernesto Sánchez a motivé un temps personnel pour laisser résonner intérieurement les thèmes présentés par les tables, tandis que les secrétaires en élaboraient la synthèse. Dans la deuxième séance, le F. João Carlos do Prado a présenté la synthèse qui regroupait les thèmes en trois grands blocs :

- Un cœur nouveau : en référence à nos attitudes intérieures face aux appels du Seigneur (présenté par Mme Irma Zamarripa).
- Un monde nouveau : en référence à ce à quoi Dieu nous invite (présenté par le F. John W. Klein).
- La mission mariste : quelques lignes d'action en réponse à ces invitations antérieures (présenté par le F. Antonio Ramalho).

La matinée s'est terminée par un temps d'écho dans les tables et de forum ouvert sur la synthèse présentée. On perçoit

une grande syntonie et les participations soulignent simplement certains aspects ou ajoutent quelques nuances.

L'après-midi, avec la synthèse des thèmes, le F. Ernesto Sánchez a laissé un temps personnel pour que chacun essaie de formuler, en quelques mots, l'appel fondamental qui résonne en arrière-plan de tous ces thèmes, comme une mélodie commune. Ensuite, en partageant dans les tables les diverses découvertes, nous avons été invités à faire une proposition commune d'un appel pour tout l'Institut. Dans la deuxième partie de l'après-midi, les tables ont présenté leurs propositions, et un temps de forum ouvert a terminé la journée, non sans avoir auparavant confié à un autre groupe de secrétaires, un par table, la recherche d'un consensus sur l'appel.

### **VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2009**

Au début de la journée et comme parenthèse, le F. Tony Leon a invité les présents à reproduire un dessin normalement ; il a suggéré ensuite de le reproduire une seconde fois. Quand on compare les productions, on remarque souvent que le deuxième dessin est meilleur que le premier, probablement parce que l'anticipation mentale et l'interprétation rationnelle n'interviennent pas dans le tracé des lignes. Cet exercice a été une invitation à reconnaître la force de l'action de Dieu en chacun de nous, surtout si l'on est capable de changer de perspective et de se libérer de ses propres attentes.

Ensuite, le F. Graham Neist, porte-parole du groupe des secrétaires, a pris la parole pour présenter les valeurs observées dans les textes de chaque table et les a regroupées en trois blocs :

- Valeurs communes que soulignent tous les groupes : *nécessité de se déplacer, Marie, frères et laïcs ensemble, mouvement vers quelque chose de nouveau.*

- Valeurs que toute l'Assemblée reconnaît mais avec des accents divers : *prophètes de fraternité, parmi les enfants et les jeunes, appel à la conversion.*
- Valeurs particulières citées par l'un ou l'autre groupe : *nouveaux cœurs marials, la transformation inclut le changement dans les comportements, les témoignages.*

Au début de la deuxième séance le F. Ben Consigli a présenté une hypothèse de formulation de l'appel fondamental, pour avancer vers la construction d'un consensus, comme Assemblée : « Venez vite, Maristes de Champagnat, mes enfants ont besoin de vous maintenant, c'est là que vous me rencontrerez, Marie vous dira comment. » Après un temps de dialogue dans les tables, on a présenté les réflexions à l'Assemblée. Dans l'ensemble on remarquait le sens de l'appel, la manière d'exprimer l'urgence de façon dynamique et la figure de Jésus comme étant à l'origine de l'appel ; par contre, on a signalé comme insuffisant : une figure plus active de Marie, la conversion du cœur, le sens du renouveau, la citation explicite des enfants « pauvres », l'absence d'une figure biblique et la préférence du verbe « aller » au lieu de « venir ». La matinée s'est terminée par un bref tour de parole libre au cours duquel on a souligné l'évidence d'un sentiment commun et, en même temps, la nécessité d'avancer et de ne pas rester bloqués sur la recherche d'une formule plus heureuse.

L'après-midi, le F. Maurice Berquet a présenté une proposition de mots-clés ou directions comme cœur de l'appel fondamental :

- Conversion
- Cœur nouveau, un monde nouveau
- Urgence de l'appel vers une terre nouvelle
- Mission pour les enfants et les jeunes pauvres
- Ensemble, frères et laïcs
- Aspect marial.



Après avoir constaté le soutien presque unanime de l'Assemblée et les rares réserves (de deux à six selon les points évoqués), le F. Ben Consigli a introduit la proposition de travail suivante. En imagination il a transporté l'Assemblée en 2016 et a demandé à chaque table de rédiger une lettre d'évaluation pour la Commission préparatoire du XXII<sup>e</sup> Chapitre général, comme réponse à la consultation initiale. Il s'agissait de décrire et d'approuver, en tant que table, l'image de l'Institut que nous aimerions voir et vivre durant les sept prochaines années. Il a invité, dans la mesure du possible, à indiquer les moyens à utiliser pendant ces sept ans pour atteindre cette réalité de « rêve ». Une fois dépassée la confusion initiale, les présents se sont mis au travail, dans une ambiance extraordinairement positive dans les groupes à mesure qu'ils imaginaient l'avenir. La conscience de la réalité, bien présente chez les capitulants, n'a pas étouffé leur esprit au moment de chercher le meilleur avenir possible, gardant les pieds bien sur terre. Cet état d'esprit s'est confirmé dans une rapide évaluation finale en fin de journée. La lettre était un aspect de l'appel à partir de la perspective du verso du dessin, et le résultat apparaissait plus satisfaisant, comme cela s'était vérifié à la première heure de la matinée avec le dessin.

### **SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009**

La matinée du samedi a été consacrée à la proclamation du contenu des lettres dans la grande assemblée. Cette lecture soignée eut un effet apaisant sur tous les capitulants et créa une conscience forte de communion, face à la vision d'avenir que l'Institut a devant lui.

Dans la deuxième séance les laïcs invités ont présenté leur message au Chapitre. C'est ainsi que s'achevaient ces journées d'étroite et intense collaboration aux côtés des frères. Il y a eu ensuite un bref écho dans les tables. Quelques participants au

forum ouvert ont évalué très positivement la participation des laïcs. Puis a commencé l'eucharistie, préparée par ces derniers comme signe de communion avec l'Institut. Les gestes d'au revoir, déjà commencés la veille par le F. Seán Sammon, ont abouti à cette messe et à la table partagée.

## **DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009**

Le samedi après-midi était libre pour les capitulants, de même que le dimanche. Deux semaines intenses de travail méritaient bien un temps de repos serein, avant d'affronter l'étape suivante du Chapitre. La Commission centrale a profité du dimanche pour continuer à préparer le déroulement du Chapitre.

## **LUNDI 21 SEPTEMBRE 2009**

Dans la première séance du matin, la Commission centrale a présenté le plan et la méthode de travail qu'elle a élaborés pour les trois semaines suivantes. Dans cette phase du Chapitre, nous avons cherché à approfondir la méthodologie du dialogue fraternel et du consensus afin d'arriver à des décisions fermes sur les différents thèmes. Au lieu d'un travail en commissions spécialisées, nous avons pensé créer un tissu de dialogue croisé dans chaque table et avec les autres tables. Pour commencer, nous avons identifié sept tâches que devrait aborder le Chapitre : vision (l'ensemble des thèmes de fond et l'appel fondamental), les Constitutions, le gouvernement, les finances, la Maison générale, les élections et la transmission. Les tables ont désigné un secrétaire pour chacune de ces tâches; celui-ci ferait partie d'un groupe de travail avec les autres secrétaires désignés pour ce même travail. Ces groupes de travail seraient les médiateurs du dialogue sur chacune des tâches demandées, en préparant une dynamique pour faire avancer les thèmes en assemblée, afin d'arriver à des décisions avec un

consensus maximum. Le travail réalisé par ces groupes serait débattu dans les tables et, avec ces apports, les groupes pourraient élaborer des propositions qui rassembleraient le plus grand consensus possible de toutes les tables et de l'Assemblée en général.

Quant à l'horaire concret, nous avons proposé de consacrer la première séance du matin aux réunions des secrétaires, et la deuxième séance au thème de la vision, tandis que les après-midi seraient consacrés aux autres tâches plus spécifiques. Avec ce déroulement en parallèle de tous les thèmes, on a pensé éviter l'accumulation des sujets en fin de Chapitre ; la réflexion du matin éclairerait aussi les critères et les décisions qui seraient prises l'après-midi. Comme les Capitulants du Brésil ont retiré la proposition de réduire la période de gouvernement à six ans (ce qui exigerait l'autorisation préalable du Saint Siège), cela a permis de présenter un calendrier prévoyant l'élection du Supérieur général et du Vicaire général pour le samedi suivant. A la fin de l'exposé, il y a eu un temps de dialogue dans les tables rondes, des questions ont été formulées ; on y répondra en fin d'après-midi.

Le reste de la matinée a été un temps personnel pour relire les lettres qui contenaient les rêves d'avenir pour l'Institut, essayant d'identifier les idées communes, les idées minoritaires (les stimulantes et les indifférentes pour chacun), les nouveaux défis, les urgences et les implications que cela entraînait pour l'animation et le gouvernement.

Au début de l'après-midi, on a mis en commun cette réflexion des tables rondes et on l'a approfondie grâce à un outil d'analyse présentée par les Frères Ernesto Sánchez et Ben Consigli. Cette analyse invitait à extraire les grandes idées des lettres et à les classer dans un cadre de fils thématiques entrecroisés (conversion, internationalité, Marie, avec les yeux des enfants et des jeunes pauvres, l'animation et le gouvernement, la fraternité, la forma-

tion, les vocations...) avec des directions-clés (frères et laïcs, authenticité de la vie consacrée, mission et autres thèmes...). Ce travail serait le point de départ pour le groupe qui travaillerait la vision. Pendant la dernière séance, il y a eu une explication en détail de la méthode de travail, on a levé certains doutes et la séance s'est terminée, après un bref échange dans les tables.

## ■ **MARDI 22 SEPTEMBRE 2009**

La journée a commencé par une nouvelle composition des tables et par un temps donné pour que les membres puissent se présenter et se connaître. Cette nouvelle composition serait fixe pour tout le reste du Chapitre. Ensuite, les tables ont désigné les secrétaires pour chacune des sept tâches retenues. Tous ceux qui étaient libres ont été convoqués au groupe de vision. Dans la deuxième séance il y a eu une première rencontre par groupes de travail pour un premier contact avec la tâche, afin de délimiter le champ de travail, définir les fonctions et se mettre d'accord sur quelques objectifs et prévisions relatifs à la tâche demandée. Cette première rencontre a servi à vérifier la composition des groupes de travail au cas où il aurait quelque chose à modifier en fonction des compétences linguistiques des membres. On pensait ainsi pouvoir travailler en deux langues par groupe, avec l'aide d'un seul traducteur.

L'après-midi, les secrétaires ont rendu compte dans les tables du travail initial que les groupes avaient réalisé le matin. Ce premier écho s'est avéré intéressant pour une prise de conscience de l'amplitude des thèmes et des objectifs initiaux, du travail à faire pendant le reste du Chapitre. Il était clair que ces groupes devaient être les médiateurs pour la réflexion et le travail en assemblée. Dans la dernière séance quelques indications supplémentaires et d'autres éclaircissements ont été donnés, car on était conscient que seule la pratique pouvait dissiper les doutes et éclairer les détails d'application. Après ces deux jours, l'assem-

blée était en mesure d'approuver et d'adopter cette méthode de travail pour traiter les thèmes que le Chapitre avait devant lui, malgré l'insécurité due à la nouveauté. Avec cette ratification massive, le Chapitre est disposé à l'appliquer le lendemain.

### **MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2009**

Les deux séances de la matinée ont été consacrées au travail par groupes de secrétaires. L'après-midi, le groupe des élections a présenté les textes en vigueur qui régissent les élections du Frère Supérieur général et de son Vicaire : Constitutions, Règlement et processus approuvé par le Chapitre précédent. On a débattu sur le sujet dans les tables et la mise en commun a fait ressortir un accord de base sur le procédé en vigueur. Le groupe a pris note de toutes les suggestions de changement, avec l'intention d'élaborer une proposition définitive pour le lendemain.

Dans la deuxième séance de l'après-midi, le groupe de gouvernement a commencé par communiquer à l'assemblée que le débat sur la conception et la structure du gouvernement général n'a pas grande incidence sur l'élection du Frère Supérieur général et celle de son Vicaire, puisqu'elles sont régies par d'autres critères ; cependant il peut déterminer la composition et l'élection du Conseil général. Ensuite, le groupe a présenté son plan de travail, le document pré capitulaire sur ce thème et quelques questions préalables pour orienter son travail : une rapide évaluation de l'étape de gouvernement qui se termine et une première appréciation des divers modèles d'animation et de gouvernement présentés dans les documents. Les secrétaires de ce groupe ont recueilli les résultats du dialogue dans les tables. Fort de ces données, le groupe des élections a proposé de procéder à l'élection du Frère Supérieur général et de son Vicaire le vendredi et le samedi suivants : proposition acceptée à l'unanimité.

■ **JEUDI 24 SEPTEMBRE 2009**

La première séance du matin a été consacrée au travail par groupes de secrétaires. Dans la deuxième séance le F. Graham Neist a expliqué l'organisation du groupe qui travaille la vision : un sous groupe sur l'appel fondamental, un autre sur le thème « Maristes : frères et laïcs ensemble », un autre sur les aspects de la consécration et de la vie religieuse, « cœurs nouveaux pour un monde nouveau » et finalement un autre sur la « mission mariste pour le monde nouveau ». Le reste de la séance est mis à la disposition de l'équipe qui travaille l'appel fondamental. Elle a présenté une première ébauche, avec la volonté de réaliser son travail en accord avec le sentiment de l'assemblée. Le projet présenté proposait un objectif, des contenus et quelques domaines d'expression de l'appel fondamental : le slogan, une explication, une prière (et/ou un chant) et une image. Le groupe a expliqué ses idées sur chacun des domaines et a recueilli l'écho que ces propositions avaient suscité dans le dialogue par tables. Un applaudissement final a marqué la conclusion des travaux de la matinée, soulignant ainsi la satisfaction de l'assemblée qui constatait que les intuitions et les appels prenaient forme.

L'après-midi, le groupe des élections a présenté la procédure d'élection du Frère Supérieur général et de son Vicaire, conformément aux apports du jour précédent. Il y a eu approbation dans les tables, avec la modification de pouvoir allonger de deux heures le scrutin du sondage préalable et ainsi donner un temps suffisant à la consultation des candidats. Est approuvé aussi le placement de la statue de la Bonne Mère auprès du crucifix et de la relique de saint Marcellin Champagnat, sur la table des votes. Le groupe de gouvernement a pris la relève pour proposer un temps de dialogue dans les tables sur le thème de la régionalisation de l'Institut. Les secrétaires ont pris note des apports des tables.

Dans la deuxième séance de l'après-midi trois groupes de travail se sont succédé pour présenter essentiellement les documents pré-capitulaires qui devaient servir à éclairer la réflexion de l'assemblée capitulaire sur ses thèmes respectifs. D'abord le groupe des Constitutions, puis le groupe sur la Maison générale et Manziana, et enfin le groupe des Finances. Les trois ont ouvert un espace de dialogue dans les tables pour réagir devant chacun des thèmes et valider la proposition de travail qu'ils proposaient pour ce Chapitre.

### **VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2009**

Conformément à la procédure approuvée pour les élections du Frère Supérieur général et de son Vicaire, cette journée a été vécue dans un climat de prière et de réflexion. La matinée a été plus orientée vers la prière et la réflexion personnelle, avec la possibilité d'échanges par deux, et l'après-midi à la réflexion et au discernement partagé en groupes spontanés de capitulants. Elle a commencé à 8 h 30 dans la chapelle avec la liturgie de la Parole. Chaque capitulant a reçu le billet pour le sondage préalable qui a été déposé à l'offertoire en fin de matinée, puis la célébration de l'Eucharistie a continué. A dix-huit heures, au cours de la prière mariale, les Frères Seán Sammon et Benito Arbués ont remis une liste des sept noms résultant du sondage, comme aide au discernement, sachant bien que l'élection n'est pas liée exclusivement à cette liste.

### **SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2009**

A 9 h 00, tous les capitulants se sont rassemblés dans la salle capitulaire. Le bureau qui présidait la séance était composé des Frères Seán Sammon, président du Chapitre, Maurice Berquet, commissaire, Josep M. Soteras, secrétaire, et deux secrétaires ad-

jointes pour cette séance, les Frères Matthews Nicholas Banda et Sunanda Alwis. Les Frères Eugenio Magdaleno et Abel Muñoz étaient les scrutateurs.

Le président du Chapitre a demandé que seuls restent dans la salle les Frères capitulants et que soient éteints tous les appareils électroniques. Conformément à la procédure établie dans les Constitutions (art. 131) et dans le Règlement du Chapitre (art. 7.1 à 7.11), l'élection du Frère Supérieur général a commencé. Après avoir comptabilisé les votes émis, le dépouillement a commencé. Le F. Emili Turú ayant obtenu la majorité absolue, a répondu affirmativement quand le F. Seán Sammon lui a demandé s'il acceptait son élection. En conséquence, le F. Emili Turú a été élu comme nouveau Supérieur général de l'Institut. L'assemblée a applaudi et tous les Frères ont défilé pour le féliciter, tandis que sonnait la cloche qui annonçait l'événement à toute la maison et à tout l'Institut. Tout de suite s'est formée une procession vers la chapelle de la Maison avec, en tête, le Frère Emili qui portait haut une relique de Saint Marcellin Champagnat. Dans la chapelle, le Frère Emili a adressé ses premières paroles comme nouveau Supérieur général ; il a parlé de l'émotion qui l'étreignait et a rappelé l'espérance et la générosité de tant de frères et de laïcs maristes qui, dans le monde entier, sont engagés dans la mission mariste. Après une courte prière, il a conclu la séance.

A 16 h 00, les capitulants se sont à nouveau réunis dans la salle capitulaire pour procéder à l'élection du F. Vicaire général. Après la prière mariale, le même bureau qui avait présidé le matin a dirigé le déroulement de la séance, à l'exception du président du Chapitre qui est maintenant le F. Emili Turú. Conformément à la procédure établie dans les Constitutions (art. 132 et 133), l'élection du F. Vicaire général a commencé. Le F. Joseph Mc Kee a obtenu la majorité absolue. Le F. Emili Turú lui a demandé s'il acceptait son élection, et sur sa réponse affirmative, la salle a explosé en applaudissements et les Frères sont accourus pour le féliciter.



La journée s'est terminée par l'Eucharistie solennelle d'action de grâces à 18 h 30, suivie du repas puis d'une célébration festive fraternelle dans la salle du Chapitre, célébration au cours de laquelle tous les Frères capitulants et ceux de la Maison générale ont salué par de chaleureux applaudissements les Frères Seán Sammon et Luis García Sobrado pour leur service dévoué et leur leadership de l'Institut pendant ces huit dernières années.

### **DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2009**

Pour ce dimanche, trois visites culturelles ont été organisées : Assise, Pompéi et Tivoli.

### **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009**

Il y a eu ce jour-là beaucoup de présentations. La première séance a été occupée par les travaux des groupes. Dans la deuxième séance, le F. Peter Rodney a présenté le travail du groupe « Transmission ». Après avoir parlé des ressources mises en place, il a proposé un dialogue dans les tables au sujet des destinataires, du style, du format, des contenus et sur ce que va produire le Chapitre en vue de sa transmission. Dans la mise en commun, est apparu le désir d'utiliser un langage inclusif concernant les frères et les laïcs qui prendrait également en compte les jeunes ; quant au format, il semblait suggérer une « feuille de route » mais il faudrait la préciser davantage. Ensuite, le groupe « Maison générale » a fait une première approche sur le thème de sa viabilité, de son coût, des possibilités de changement, et a suscité un premier écho dans l'assemblée pour savoir quelles données souhaiterait cette assemblée pour se faire un jugement.

L'après-midi, le résumé des Actes de la première et de la deuxième semaine a été approuvé. Ensuite, le groupe « Ani-

mation et Gouvernement » a fait part à l'assemblée de sa réflexion sur la meilleure manière d'organiser l'Institut en réponse aux appels de Dieu. On a parlé de la régionalisation et des diverses instances de gouvernement et d'animation. Les apports des tables ont été envoyés au groupe de travail. Comme il semblait évident qu'il n'y avait pas d'intérêt majeur à ce que les Conseillers vivent dans les régions, la réflexion s'est portée sur le nombre souhaité de Conseillers généraux. Dans la deuxième séance de l'après-midi, le groupe « Constitutions » a présenté le programme de travail qui avait été élaboré pour ce Chapitre et a demandé à l'assemblée quelques critères pour l'aborder.

## ■ **MARDI 29 SEPTEMBRE 2009**

La première séance s'est déroulée avec les travaux de groupes. Dans la deuxième séance, le sous-groupe « Frères et Laïcs » a présenté sa première réflexion pour motiver le travail de l'assemblée. On s'est servi d'un texte qui recueillait le « sentiment du Chapitre » sur ce thème et une série de propositions. Il y a eu un temps de dialogue dans les tables qui ont envoyé leurs réflexions au groupe de travail.

Dans la première séance de l'après-midi, le groupe des Constitutions a commencé par proposer que le Gouvernement général nomme une équipe d'édition qui se charge d'intégrer tous les changements approuvés dans nos Constitutions et Statuts par les Chapitres généraux successifs, de corriger la numérotation et les références et d'assurer la cohérence dans le langage et le style. Ensuite, le groupe a présenté une proposition de révision profonde des Constitutions comme moyen de revitaliser notre vocation. Après quelques éclaircissements, il y a eu un temps de dialogue dans les tables. Finalement, a été présenté le premier ensemble de changements qui seraient proposés aux votes dans une autre séance. Dans la dernière séance de la journée, le groupe « Anima-

tion et Gouvernement » a présenté les quatre propositions, fruit des apports que l'assemblée lui avait envoyés : le Conseil général continue à constituer une communauté ; la première priorité de gouvernement est l'animation et pour cela, renforcer l'accompagnement des Supérieurs des Unités administratives ; le Chapitre élit 6 Conseillers généraux ; le Supérieur général et son Conseil nomment le Secrétaire général et l'Économe général comme membres du Conseil général (cf. Const. 136.1). Au cours du dialogue qui a suivi, le groupe a constaté le consensus qu'obtenaient ces propositions dans l'Assemblée, et pourra donc présenter ultérieurement une proposition définitive soumise aux votes.

### **MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2009**

Au début de la matinée, il y a eu un temps pour que les Secrétaires des groupes de travail puissent informer leurs tables respectives de l'évolution de leurs travaux. Ensuite le groupe « Élections » présente une ébauche de la procédure d'élections du Conseil général : critères, proposition de candidats et procédure de l'élection. Dans la deuxième séance, le sous-groupe de la « Mission mariste » présente à la réflexion de l'assemblée un texte avec seize propositions pour recueillir le sentiment de l'Assemblée. Les réflexions des tables reconnaissent les caractéristiques de l'appel fondamental dans les propositions, mais il faut continuer la réflexion.

L'après-midi, le F. Victor Preciado, Économe général, a présenté le rapport financier. Il y a eu ensuite 40 minutes de dialogue dans les tables sur le financement de l'Administration générale et le financement des Unités administratives. La deuxième séance a été consacrée aux Constitutions. La proposition sur une révision profonde des Constitutions a été tout de suite approuvée. On a ensuite soumis au vote le premier ensemble de changements des Constitutions.

Finalement on a présenté le deuxième ensemble de changements et de modifications, ce qui a suscité un échange dans les tables.

## ■ **JEUDI 1ER OCTOBRE 2009**

La première séance a été consacrée aux travaux de groupe. Dans la deuxième séance, le sous-groupe « Vie Consacrée des Frères » a présenté ce qu'il avait pu concrétiser à partir du chemin parcouru par l'assemblée capitulaire jusqu'à ce moment-là. Sa proposition rassemblait les divers éléments en quatre thèmes : cœur du frère, communauté mariste, ouverture pour un monde nouveau et spiritualité apostolique mariste. Comme symbole d'intégration de tous ces éléments, le groupe a présenté le chemin de Marie à l'Annonciation, à l'Incarnation, à la Visitation- Magnificat et à la Pentecôte. Après un temps de dialogue par tables, on a mis en commun les appréciations qui serviraient au groupe pour avancer dans son travail.

Dans la première séance de l'après-midi, le groupe « Animation et Gouvernement », après avoir intégré les réflexions des tables, a présenté à nouveau ses propositions pour orienter l'action du Gouvernement général dans les prochaines années. Il a justifié la suppression de la proposition de nommer Conseillers généraux les Frères Secrétaire général et Économe général, en raison de la diversité des avis et de la confusion que cela entraîne. Après un dialogue avec l'assemblée, le Chapitre a fini par approuver le nombre de six Conseillers généraux. La dernière séance de la journée a été consacrée à approuver la procédure d'élection du Conseil général. Après avoir précisé quelques détails, un sondage final a fixé la procédure pour qu'elle puisse être approuvée et appliquée le lendemain.

**VENDREDI 2 OCTOBRE 2009** 

La journée a commencé par l'approbation de la procédure d'élection du Conseil général. La procédure approuvée a été aussitôt mise en marche ; les capitulants se sont rassemblés en quatre groupes de Provinces et de Districts, afin de proposer un nombre prédéterminé de candidats pour chaque secteur : Afrique et Madagascar, 3 ; Amérique, 6 ; Asie et Pacifique, 3 ; et Europe 4. Après avoir obtenu l'acceptation des nominés, à 12 h 00, les capitulants se sont rendus à nouveau à la salle capitulaire pour recevoir la liste complète des candidats suscités par les divers groupes et commencer le temps de discernement en vue de l'élection prévue dans l'après-midi.

A 15 h 30 a commencé l'élection des Conseillers généraux avec un temps de prière mariale, comme d'habitude en début d'après-midi. Le Bureau qui présidait la séance était composé par le F. Emili Turú, président du Chapitre, le F. Maurice Berquet, commissaire et secrétaire en fonction, puisque le F. Josep M. Soterias avait été nommé dans la liste des candidats, et deux secrétaires adjoints pour cette séance, les Frères Matthews Nicholas Banda et Sunanda Alwis. Les scrutateurs étaient les Frères Eugenio Magdaleno et Abel Muñoz.

Conformément à ce qui est établi dans les Constitutions (art. 136 et 137), l'élection a commencé. Les Frères John Klein, Antonio Rammalho, Ernesto Sánchez et Michael de Waas ont été élus. Ils ont reçu l'accolade du F. Emili et les félicitations de l'assemblée. A partir de ce moment, le F. Michael de Waas est devenu membre de droit de l'assemblée capitulaire qui est passée ainsi à 84 membres.

**SAMEDI 3 OCTOBRE 2009** 

A 9 h 00 a commencé l'élection des deux derniers Conseillers généraux. Le Bureau qui présidait la séance se composait

des mêmes membres que la veille. Les Frères Eugène Kaban-guka et Josep Maria Soteras ayant obtenu la majorité, ils ont accepté. Le Frère Emili a salué affectueusement les deux élus qui ont reçu ensuite les félicitations de l'assemblée.

Après une pause de 45 minutes, la dernière séance de la semaine a surtout évalué la marche du Chapitre et donné des suggestions à la Commission centrale pour la planification de la dernière semaine de travail capitulaire. En synthèse, les capitulants ont exprimé leur satisfaction pour l'expérience de dialogue et de discernement partagé qu'ils ont vécue sur la vie de l'Institut et, en même temps, ils ont émis quelque préoccupation concernant la gestion du temps et le travail qui restait à faire. La Commission centrale a recueilli toutes les suggestions avec l'intention de présenter, dès lundi matin, un plan de travail pour la dernière semaine.

#### **DIMANCHE 4 OCTOBRE 2009**

Le samedi après-midi a été libre pour les capitulants, de même que le dimanche. Quatre semaines intenses de travail méritaient bien un temps de repos serein, avant d'affronter la semaine finale. La Commission centrale a profité du dimanche pour préparer le plan de cette dernière semaine.

#### **LUNDI 5 OCTOBRE 2009**

La semaine a commencé avec la présentation du plan de travail élaboré par la Commission centrale. Après avoir levé quelques doutes et inquiétudes, les Frères Maurice Berquet et Ben Consigli ont présenté les possibles productions écrites du Chapitre : une lettre, un document avec les orientations les plus importantes et les actes. Quelques doutes ont surgi quant à la procédure et à l'impact de ces documents ; la Commission centrale

a expliqué avec beaucoup de détails toutes ces initiatives et a pris note des questions à résoudre. La deuxième séance a été consacrée aux travaux de groupes. A midi les capitulants se sont retrouvés dans la salle capitulaire avec les autres frères et laïcs qui travaillent dans la Maison générale, pour remercier le Conseil général finissant et souhaiter la bienvenue au nouveau Conseil. La cérémonie a été brève mais intense et émouvante. Puis l'on a partagé le repas de midi dans une ambiance festive.

Au début de l'après-midi, le groupe « Appel fondamental » a présenté le résultat de son travail après avoir reçu et intégré les apports qui lui étaient arrivées des tables. La devise qu'ils ont proposée pour résumer cet appel central du Chapitre a été « Avec Marie, partez en hâte vers une terre nouvelle ! » Joint à cette devise, il y avait un texte complémentaire explicatif qui précisait le sens des expressions et offrait un contexte destiné aux divers sous-groupes qui ont travaillé le thème « Vision » pour cette nouvelle étape de l'Institut ; une prière finale a servi de conclusion à la proposition qui a été très bien reçue par l'assemblée.

Puis le sujet de la Maison générale a été abordé. On a commencé par répondre aux questions formulées lors de la séance précédente ; l'assemblée a réfléchi ensuite à la lumière des données et des raisons apportées. La journée s'est terminée en soumettant au vote le deuxième ensemble de modifications des Constitutions. La séance s'est terminée par la présentation de l'ensemble suivant de modifications des Constitutions.

## **MARDI 6 OCTOBRE 2009**

La journée a commencé avec l'acceptation du groupe des rédacteurs qui va composer une lettre comme première et immédiate expression du Chapitre : les Frères Patrick McNamara, Pedro Ost, Hipolito Pérez et Jean-Pierre Destombes. Ensuite, le groupe « Fi-

nances », aidé du F. Victor Preciado, Économiste général, a fourni les données et les rapports nécessaires en réponse aux questions que les capitulants avaient posées dans la dernière intervention du groupe. Puis, ont été exposés les principes qui doivent orienter la gestion financière de l'Institut et deux propositions sur le financement de l'Administration générale et des Unités administratives. Après un temps de dialogue, le groupe a recueilli les suggestions et les réflexions des tables pour affiner la proposition qu'ils voulaient soumettre à l'approbation de l'assemblée. La seconde séance s'est déroulée avec l'approbation d'un autre ensemble de modifications des Constitutions. La séance s'est terminée avec la présentation de l'ensemble suivant de modifications des Constitutions et un temps de dialogue dans les tables.

En début d'après-midi, le F. Graham Neist a présenté le premier projet sur les principes et les propositions d'action suscités par les trois sous-groupes « Vision » : celui de la « Consécration », celui des « Frères et des laïcs » et celui de la « Mission ». Le manque de temps n'a pas permis de disposer à l'avance des traductions, ce qui a compliqué le travail de l'assemblée. Celle-ci a consacré la séance à étudier les contenus des diverses propositions, sans s'attarder encore à leur formulation. Une petite équipe s'est engagée à travailler une formulation intégrée le lendemain. La journée s'est terminée par une nouvelle intervention du groupe « Animation et gouvernement » pour présenter un projet très avancé du texte d'orientation pour l'action de gouvernement dans cette nouvelle étape de l'Institut. Après une rapide étude dans les tables, les dernières suggestions ont été envoyées au groupe pour qu'il puisse produire un projet définitif à présenter ultérieurement au vote de l'assemblée.

## **MERCREDI 7 OCTOBRE 2009**

Le matin, les frères capitulants ont participé à l'audience générale du Pape Benoît XVI, au cours de laquelle il a été fait



mention particulière du Chapitre général auquel le Pape a accordé une bénédiction apostolique spéciale en la personne du Frère Supérieur général.

Au début de l'après-midi, le groupe « Élections » a invité l'assemblée à réfléchir sur la composition du prochain Chapitre général, pour voir s'il fallait modifier telle ou telle règle qui le définiront, surtout en ce qui concerne le critère de représentativité quant au nombre de frères. La réflexion a porté aussi, outre ce critère, sur le fait de savoir si l'assemblée souhaitait en proposer d'autres. Finalement les suggestions ont été recueillies par le groupe qui va travailler à préparer une proposition. Ensuite la réflexion sur la Maison générale s'est poursuivie. On a d'abord donné des explications sur l'incohérence apparente entre les données fournies par le groupe et celles figurant sur le rapport économique de l'Économat général ; on a présenté ensuite une proposition de démarche à suivre de la part du Conseil général afin de continuer l'étude de la question. L'assemblée a poursuivi l'étude du sujet en précisant les aspects de la proposition qui serait ajustée par le groupe et soumise au vote le lendemain. La deuxième séance a été consacrée à l'approbation du dernier ensemble des modifications des Constitutions.

## **JEUDI 8 OCTOBRE 2009**

Dans la première séance du matin, le groupe qui doit rédiger la lettre du Chapitre a présenté son projet de texte. C'est ce texte qui a nourri la prière du matin et il y a eu la possibilité de l'analyser dans les tables. A la fin de la séance, il y a eu des suggestions pour lesquelles le groupe a remercié et qui lui serviront à rédiger une version définitive, prévue pour le lendemain.

Dans la deuxième séance, quatre groupes ont présenté leurs propositions définitives. C'était une séance de validation, par

votes, du consensus qui s'était construit par les dialogues de ces derniers jours. D'abord, le groupe des « Finances » a soumis au vote quelques principes d'orientation et deux propositions : une sur le financement de l'Administration générale et une autre sur le financement des Unités administratives, toutes deux orientées progressivement vers un soutien adapté à ces administrations.

Deuxièmement, le groupe « Élections » a présenté une modification de l'art. 12 des Statuts du Chapitre pour permettre au Supérieur général de pouvoir inviter quelques jeunes frères.

Troisièmement, le groupe « Animation et Gouvernement » a soumis au vote deux modifications des Constitutions : art. 130.1 et art. Conférence générale.

Et enfin, on a soumis au vote l'ensemble des critères et des orientations d'animation et de gouvernement.

C'est en fin de matinée que la proposition définitive sur la Maison générale a été présentée. Elle établit une démarche à suivre de la part du Conseil général pour avancer dans l'étude de la question, ainsi qu'une série de conditions qui, si elles étaient favorables, porteraient à recommander la possible vente et le transfert de la Maison générale.

Dans la première séance de l'après-midi, l'équipe « Synthèse de la Vision » a présenté une proposition plus élaborée des principes et propositions d'action pour chacun des secteurs. Après un temps de dialogue dans les tables et une mise en commun, les suggestions ont été recueillies pour améliorer le contenu et la formulation du texte. La dernière partie de la journée, les capitulants ont eu un temps personnel pour s'interroger sur les appels qu'ils ont perçus dans ce Chapitre à partir de leur expérience de vie.

**VENDREDI 9 OCTOBRE 2009** 

En début de matinée, le groupe « Transmission » a motivé le travail qui allait se faire par tables. Les secrétaires de ce groupe ont animé un partage fraternel dans chaque table pour analyser l'expérience vécue au Chapitre afin d'en préparer la communication aux autres frères et laïcs maristes. La deuxième séance a été réservée à une réunion des capitulants par région, d'abord pour partager sur la transmission et ensuite pour faire avancer l'agenda des thèmes propres à chaque secteur.

Dans la première séance de l'après-midi, il y a eu partage par tables du fruit du dialogue par région et mise en commun dans l'assemblée. Ensuite, présentation de la rédaction finale de la Lettre et son approbation.

On a présenté ensuite une version très avancée des principes et propositions d'action du groupe « Vision » ; un sondage final leur a manifesté un appui massif, de sorte que, avec quelques retouches, on a pu les soumettre au vote le lendemain. Enfin, le F. Maurice Berquet, au nom de la Commission centrale, a introduit le thème de la publication des documents et décisions approuvées par le Chapitre. Ce thème a été posé et doit conduire à une conclusion dans la dernière séance du Chapitre. Le reste du temps est laissé disponible pour que les régions puissent traiter de leur agenda particulier.

Après le repas du soir, toute la Maison générale s'est réunie dans la salle du Chapitre pour une soirée festive d'adieu, au cours de laquelle les capitulants ont remercié pour les services de tant de frères et de laïcs qui, par leur engagement généreux et désintéressé, ont rendu possible cet événement historique pour notre Institut.

■ **SAMEDI 10 OCTOBRE 2009**

La séance a débuté à 8 h 00 par la prière et la clôture des affaires qui étaient restées en suspens. D'abord le document définitif sur la Vision pour l'Institut a été soumis au vote, après l'incorporation de détails suscités la veille. L'assemblée a réfléchi ensuite sur la publication de ce document et d'autres décisions importantes du Chapitre. Après un riche débat, il a été décidé de charger le Conseil général de publier les textes capitulaires. Enfin les capitulants ont échangé aussi sur l'opportunité et la manière d'informer au sujet de la réflexion sur la Maison générale. C'est aussi le Conseil général qui en prend la responsabilité. Puis ce fut le moment de prendre les photos officielles du Chapitre et du nouveau Conseil général, dans la salle capitulaire.

La dernière séance du matin a commencé par l'adresse de clôture du F. Supérieur général, qui a été suivie très attentivement par toute la salle. On a approuvé ensuite les actes des trois dernières semaines et la clôture du Chapitre. Le F. Emili Turú a clos solennellement le XXI<sup>e</sup> Chapitre général, et ensuite des instructions ont été données pour faire l'évaluation pendant le reste de la journée, à travers l'intranet. La matinée s'est achevée par la célébration eucharistique d'action de grâce et la clôture du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.

## **II. DOCUMENT OFFICIEL**

---

du XXI<sup>e</sup> Chapitre général

**« Avec Marie,  
partez en hâte  
vers une terre nouvelle ! »**



# 1. PRÉSENTATION

Le document que tu as entre les mains recueille ce que les membres du XXI<sup>e</sup> Chapitre général ont décidé de publier comme expression du vécu des 33 jours où ils ont été réunis. Il contient aussi les principales lignes d'action suggérées pour l'Institut dans les 8 prochaines années, et les décisions les plus significatives qu'ils ont prises.

En premier lieu il y a la « Lettre du XXI<sup>e</sup> Chapitre général », écrite en réponse aux « Lettres des Régions », qui ont été très bien accueillies et travaillées par les membres du Chapitre. Je crois que la lettre a été envisagée comme une manière de poursuivre le dialogue initié lors de la phase préparatoire dans tout l'Institut et qui s'est prolongé durant les cinq semaines du Chapitre, non seulement autour des tables rondes de la salle capitulaire, mais aussi en lien avec beaucoup d'autres personnes, spécialement grâce à Internet. Écrite dans un style direct et simple, la lettre est une invitation à ne pas interrompre le dialogue une fois le Chapitre général terminé : toutes les personnes qui, d'une ma-

nière ou d'une autre, ont participé à la démarche capitulaire dans ses différentes phases, devraient se sentir interpellées à poursuivre ce chemin d'écoute et de dialogue, en approfondissant l'appel du Seigneur pour l'Institut mariste aujourd'hui.

La « Lettre du XXI<sup>e</sup> Chapitre général » se voulait une communication à distribuer le plus rapidement possible, afin d'avoir entre les mains l'essentiel du XXI<sup>e</sup> Chapitre général, mais sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans tous les détails. C'est pour cela qu'on remarquera une certaine répétition avec les documents qui sont présentés ci-après, la lettre ayant emprunté des éléments de ceux-ci.

Le cœur de l'appel du Seigneur à l'Institut mariste, tel qu'il a été perçu par l'assemblée capitulaire, est formulé de différentes manières dans l'« Appel fondamental », essayant d'utiliser différents langages pour exprimer un vécu collectif très profond : à travers une devise à l'impératif, que l'on met dans la bouche du Seigneur ; à travers un texte plus développé, qui explique la devise ; à travers les images de Marie et Champagnat qui se mettent en chemin, en hâte ; et enfin à travers une prière à Marie.

La section que nous avons appelée « Horizons d'avenir » développe les différents aspects de cet appel fondamental, en offrant des principes ou convictions et en suggérant des propositions d'action.

Le document s'achève en recueillant quelques-unes des décisions les plus significatives prises par les membres du XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Elles concernent les Constitutions, « application de l'Évangile dans nos vies » ; l'animation et le gouvernement de l'Institut pour les 8 prochaines années ; les finances de l'Institut ; la Maison générale. Chacune de ces décisions est précédée d'une brève introduction, préparée par l'équipe chargée de la publication des textes capitulaires, afin de les situer dans leur contexte



et d'en faciliter la compréhension. Comme je le disais auparavant, ce ne sont que quelques-unes des décisions prises ; on pourra trouver l'ensemble de celles-ci dans les « Actes du XXI<sup>e</sup> Chapitre général » qui seront publiés prochainement.

L'expérience nous dit qu'il n'existe pas de relation directe entre la production de documents et les processus de changement chez les personnes et les institutions. Aussi, lorsque dans la salle capitulaire on a échangé sur la manière de transmettre le Chapitre, on a perçu très clairement que chaque membre du Chapitre devait être le meilleur message de par son engagement personnel, en étant bien conscient que les décisions prises par chaque personne toucheront, en bien ou en mal, l'ensemble de l'Institut.

La conversion commence quand on reconnaît que l'appel du Seigneur s'adresse à chacun de nous, de manière très personnelle, et lorsque nous commençons à faire des pas concrets pour y répondre. Je doute beaucoup qu'un défi aussi important au niveau collectif que celui de « partir en hâte, avec Marie, vers une terre nouvelle », puisse se réaliser s'il n'y a pas, en même temps, un déplacement, un itinéraire intérieur en chacun de nous. Aurons-nous l'audace de nous mettre en chemin, sur les pas de Marie de la Visitation, qui a conçu Jésus dans son cœur avant de l'engendrer dans son sein ?

Accueillons avec foi et confiance le fruit du discernement de l'Institut mariste. Le même Seigneur qui nous invite à le suivre avec radicalité nous donnera les moyens et la force nécessaire pour le faire.

Marie, notre bonne Mère, nous accompagne avec tendresse et délicatesse. Qu'elle nous bénisse tous et chacun.

*F. Emili Turú, SG*

## **2. LETTRE DU XXI<sup>E</sup> CHAPITRE GÉNÉRAL**

Aux frères, laïcs  
et jeunes maristes

**« Avec Marie, partez en hâte  
vers une terre nouvelle ! »**

Chers frères, laïcs et jeunes maristes,

Recevez une salutation fraternelle et mariste depuis le cœur du XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Que la présence de Jésus, la tendresse de notre Bonne Mère et l'audace de Marcellin Champagnat accompagnent notre vie et notre mission.

Depuis quelques mois nous nous sommes mis en route pour préparer cet événement. Nous sommes arrivés à Rome touchés par l'enthousiasme de nombreuses personnes – frères, laïcs et jeunes – qui ont été partie prenante dans cette démarche : « *Cœurs nouveaux pour un monde nouveau !* »

Maintenant nous nous adressons à toi, frère, laïc, jeune mariste, avec cette lettre pour te communiquer et te faire part de la bonne nouvelle que nous avons vécue, souhaitant te remplir de passion et d'espérance. Avec Marie nous disons : *Magnificat !*

■ « **Voici que je fais toutes choses nouvelles** » (Ap 21,5)

Nous avons laissé pour quelques jours nos tâches quotidiennes ; ensemble nous avons dressé la tente. Frères et sœurs, nous nous sommes accueillis et reconnus dans la joie de faire partie d'une même famille, la famille de Marcellin Champagnat.

La diversité de nos vocations et de nos cultures nous a permis de rendre grâce à Dieu pour la richesse de nos vies et de nos missions, expression du charisme de Marcellin Champagnat dans le monde d'aujourd'hui.

Dans le discernement, la prière et le partage, nous nous sommes mis à l'écoute de Dieu qui transforme nos cœurs et nous permet de lire sa présence dans les signes des temps et dans la vie de nos frères.

Assis autour d'une table ronde, la dynamique et la pédagogie de ce Chapitre nous ont aidés à vivre l'écoute évangélique de l'autre pour parvenir, à travers un dialogue fraternel, à prendre des décisions et à les mettre en pratique. La richesse de notre vie communautaire nous a fait prendre conscience de la joie de vivre comme frères et sœurs, dans la simplicité et la joie partagées. Oui, cela vaut la peine d'être mariste aujourd'hui.

Nous sommes heureux d'accueillir Frère Emili Turú comme Supérieur général avec toute son équipe d'animation et de gouvernement. Pour cela nous rendons grâce à Dieu.

Marie a été présente au milieu de nous. Elle nous a pris par la main pour nous montrer son amour maternel et nous pousser dehors.

### Un Dieu qui nous surprend... (Lc 1,29)

Dieu a un projet pour chacun de nous, pour l'humanité et pour notre Institut. En écoutant nos cœurs, nous découvrons son amour, sa miséricorde et sa tendresse comme un Dieu Père et Mère. En même temps nous reconnaissons nos faiblesses et nos incohérences. Cette même expérience a poussé Marcellin à devenir un homme entreprenant, courageux et audacieux. Son rêve a été de « *faire connaître et aimer Jésus* » aux enfants et aux jeunes.

Nous voulons être des continuateurs de son rêve. Hommes et femmes passionnés de Dieu, prophètes de la fraternité dans un monde déshumanisé, à la recherche de sens, et assoiffé de Dieu. Nous nous sentons appelés à donner une réponse, comme frères et sœurs, en rendant présent cet amour et ce visage maternel de Dieu.

□ **...et qui transforme nos cœurs ! (Éz 36, 26)**

Nous avons entendu le Seigneur nous dire : « Il vous faut naître de nouveau » (Jn 3,7). La proposition de Jésus est la conversion du cœur, qui implique une décision profonde et une ouverture à la gratuité de Dieu, pour être transformés par Lui. C'est Dieu qui nous convertit s'il y a ouverture de l'esprit et du cœur, car Il nous apprend à vivre avec ses yeux et son cœur. L'amour de Dieu nous presse à nous convertir et à retrouver le cœur de nos vocations respectives. Le monde a soif de témoins authentiques qui risquent leur vie pour que la Bonne Nouvelle soit annoncée à tous : « Le Règne de Dieu est au milieu de vous : convertissez-vous... » (Mc 1,15)

Avec réalisme nous avons pris conscience de nos possibilités, mais aussi de nos limites et de nos pauvretés. Nous percevons des cœurs endurcis par la routine et le conformisme. La diminution numérique et le vieillissement nous pèsent. Surgit la préoccupation pour notre identité et pour ce que sera notre style de vie future. Nous éprouvons de la difficulté à modeler des communautés prophétiques. Les processus de restructuration n'ont pas encore été pleinement assumés. Notre pauvreté spirituelle est toujours évidente : nous ne savons pas encore placer Jésus et son Évangile au centre de notre vie. Le monde qui change est un défi constant pour nos structures et nos projets.

Mais comme Marie à l'Annonciation, Dieu est venu à notre rencontre et nous a surpris. Il nous a invités à partir pour une

terre nouvelle. Dans notre petitesse et notre faiblesse, nous nous sommes demandé : *Comment cela se fera-t-il à ce moment de notre histoire ?* Et en pensant à Champagnat nous avons repris courage : « *Si le Seigneur ne bâtit la maison...* » Nous avons découvert que la force de Dieu se cache dans notre petitesse, et que la main affectueuse du Dieu-amour se trouve dans notre faiblesse.

**Ensemble nous avons rêvé notre futur. □  
Au travers de ces rêves nous avons découvert l'appel  
fondamental que Dieu nous fait aujourd'hui :**

Avec Marie, partez en hâte vers une terre nouvelle !

*Nous nous sentons poussés par Dieu à partir  
vers une terre nouvelle qui facilite la naissance  
d'une ère nouvelle pour le charisme mariste.  
Cela suppose que nous sommes prêts à bouger,  
à nous détacher, à nous engager dans un itinéraire  
de conversion personnelle et institutionnelle,  
dans les huit prochaines années.  
Nous faisons ce chemin avec Marie comme guide  
et compagne. Sa foi et sa disponibilité à Dieu  
nous encouragent à réaliser ce pèlerinage.  
La « nouvelle terre » d'un authentique renouveau  
de l'Institut nous demande un vrai changement du cœur.*

L'esprit de ce XXI<sup>e</sup> Chapitre, l'horizon du Bicentenaire et une plus grande conscience de notre internationalité nous pressent à vivre :

- a.** *Une vie consacrée nouvelle, enracinée fermement dans l'Évangile, qui promeut une nouvelle manière d'être frère.*

Durant ce Chapitre l'Esprit nous a poussés à accueillir la nouveauté de « notre être de frère ». Nous sommes invités à retrouver la fraîcheur du nom que nous a donné Marcellin : « Petits Frères de Marie »

- Frères, fils d'un même Père, appelés par Lui à vivre le don total de notre vie par la consécration religieuse, centrant notre vie en Christ. Chaque frère est le premier responsable de son itinéraire de conversion.
- Frères parmi nos frères, appelés avec eux à être signes du Royaume de Dieu dans la simplicité, le partage de la vie et de la foi, dans une prière renouvelée et le pardon mutuel. Communauté de frères visible et ouverte, inspirée par l'enthousiasme de la première communauté de La Valla et revendiquant l'esprit d'audace de l'Hermitage. Nous sommes encouragés par le témoignage de fidélité de nos frères martyrs.
- Frères des enfants et des jeunes pauvres, présents au milieu d'eux et les aidant à donner sens à leur vie. Passionnés pour être signes de l'amour de Dieu et assez audacieux pour se déplacer là où les autres ne vont pas.
- Frères universels, ouverts et disponibles pour accueillir la diversité de notre Institut. Poussés à aller au-delà de nos frontières, nous laissant évangéliser par l'autre.
- Frères de Marie, en chemin avec elle. Nous sommes invités à la découvrir dans l'Évangile, comme pèlerine de la foi. Comme Marcellin, nous la prenons comme Mère et modèle. « Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui. » (Jn 19,27)

Revenons au cœur de notre vie de frères, de religieux consacrés, pour devenir mémoire évangélique pour le monde.

- b.** *Une nouvelle relation entre frères et laïcs, basée sur la communion, cherchant ensemble une plus grande vitalité du charisme mariste pour notre monde.*

Nous reconnaissons et soutenons la vocation du laïc mariste. Nous croyons que c'est une invitation de l'Esprit à vivre une nouvelle communion entre frères et laïcs, apportant une meilleure vitalité au charisme mariste et à la mission dans notre monde. Nous croyons que c'est un "Kairos", une chance pour partager et vivre avec audace le charisme mariste, formant tous ensemble une Église prophétique et mariale.

- L'assemblée internationale de la Mission à Mendés nous a permis, frères et laïcs, de vivre une expérience de communion et, ensemble, de sentir l'appel pour revitaliser notre vie et notre mission mariste : « Un cœur, une mission ! »
- Nous accueillons avec satisfaction le nouveau document « Autour de la même table », comme une source de réflexion et de discernement pour les prochaines années.
- Nous misons sur des processus et des expériences de formation conjointe, frères et laïcs, qui garantissent une bonne formation et nous gardent fidèles aux intuitions de notre fondateur.
- Nous soutenons le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste et d'autres formes nouvelles de vie et d'appartenance mariste qui se développent de différentes manières en diverses parties du monde. Nous sentons la nécessité de développer des processus qui permettent à tous les maristes d'être coresponsables de la vie, de la spiritualité et de la mission.

- Frères et laïcs, nous partageons la responsabilité de chercher de nouvelles vocations maristes. Le cri de Marcellin Champagnat : « Il nous faut des frères ! », nous interpelle encore aujourd’hui. Que chacun de nous, frère ou laïc mariste, ose appeler les jeunes à devenir frère mariste ou laïc mariste.

**C.** *Une présence fortement significative parmi les enfants et les jeunes pauvres.*

*Voir le monde à travers les yeux des enfants pauvres.*

Partons rapidement avec Marie de la Visitation et Marcellin Champagnat à la rencontre du jeune Montagne. Portons les enfants et les jeunes à Jésus, spécialement les plus pauvres, « dans tous les diocèses du monde ». Dans leur visage nous découvrons le visage même de Dieu.

- Nous invitons tous ceux qui travaillent dans nos établissements éducatifs et centres sociaux, à éduquer leurs élèves et à transformer leur cœur, leur vie et leurs activités, pour qu’ils grandissent comme personnes engagées dans la construction d’une société juste et solidaire, respectueux de la vie, attentifs à l’écologie afin de parvenir à un monde meilleur et durable. Aller vers une nouvelle terre implique : de partager la responsabilité dans la mission, de donner la priorité à l’évangélisation, de vivre l’option pour les pauvres et de transmettre le charisme mariste à une nouvelle génération d’éducateurs.
- Nous voulons promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux, basé sur le respect, la croissance mutuelle et les relations d’égalité entre les différentes religions, cultures et ethnies. (Mendès)



- Nous voulons développer une mentalité internationale et interculturelle de la mission mariste. Le projet Ad Gentes nous invite à renforcer notre effort missionnaire dans l'Institut.
- Rappelons-nous Marie et Joseph fuyant rapidement en Égypte pour protéger l'enfant Jésus. Cette image nous encourage à devenir experts dans la défense des droits des enfants et des jeunes, d'une manière courageuse et prophétique devant la société. Nous nous sentons poussés à aller à l'encontre des politiques sociales, économiques, culturelles et religieuses qui oppriment les enfants et les jeunes. C'est le moment pour nous tous de nous unir aux efforts de la Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale (FMSI).
- En tant qu'Institut international de frères, nous nous sentons responsables des Unités administratives qui vivent dans des situations économiques difficiles. Nous sommes appelés à vivre la solidarité par le partage de nos ressources et des personnes.

**Avec Marie, partons en hâte vers une terre nouvelle**   
(Lc 1,39)

En cet instant de notre histoire mariste, Dieu nous a donné de vivre le moment extraordinaire de ce Chapitre pour revenir aux éléments fondamentaux de notre charisme. Comme les disciples d'Emmaüs, après cette expérience, nos cœurs sont tout brûlants : « *Notre cœur ne brûlait-il pas en nous tandis qu'il nous parlait en chemin... ?* » (Lc 24,32)

Nous avons été transformés et envoyés pour annoncer au monde mariste la bonne nouvelle. Une partie de notre pèlerinage

est terminée, mais elle doit se poursuivre ; maintenant cette expérience doit s'étendre à l'Institut tout entier. Aussi nous, membres du XXI<sup>e</sup> Chapitre général, nous disons :

- A toi, *frère aîné*, qui as donné le meilleur de ta vie à la mission de l'Institut ; merci pour ta fidélité. Une fois de plus nous comptons sur toi, sur ton témoignage, ta présence, ta joie et sur ta prière!
  
- A toi, *frère d'âge mûr*, poursuis ta marche. N'aie pas peur de la nouveauté qui est devant toi. Jésus, Marie, Champagnat et tes frères marchent avec toi. Le temps presse, va de l'avant avec un cœur nouveau pour un monde nouveau !
  
- A toi, *jeune frère*, qui viens de commencer la vie mariste. Vis dans la joie et l'espérance d'un avenir où le don et le sacrifice de ta vie à Dieu aideront à changer le monde des enfants. Nous comptons sur toi, sur ton dynamisme et ta foi ! Le futur de la vie mariste est entre tes mains.
  
- A toi, *jeune en formation* dans nos postulats et noviciats. Vis généreusement le don de ta vie à Jésus qui t'appelle. Dieu est fidèle et il t'aime sans cesse. Réjouis-toi d'être mariste !

- *A toi, laïc mariste* qui, en ton cœur, désires vivre la plénitude de ton baptême dans le charisme de Marcellin Champagnat. Marchons ensemble !
  
- *A toi, jeune mariste* qui rêves d'un monde meilleur. Prends le temps d'ouvrir les yeux à la réalité du monde qui t'entoure. Écoute ton cœur, là où Dieu te parle. Viens marcher avec nous !

Marie et Marcellin ont vécu ce pèlerinage !  
Maintenant c'est le temps de prendre la route ensemble !  
**Maristes nouveaux vers une « terre nouvelle » !**

*Fraternellement,  
Frères du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.  
Rome, Octobre 2009*

### **3. APPEL FONDAMENTAL**

**« Avec Marie partez en hâte  
vers une terre nouvelle ! »**

Nous nous sentons poussés par Dieu à partir vers une terre nouvelle qui favorise la naissance d'une nouvelle époque pour le charisme mariste. Cela exige que nous soyons prêts à bouger, à nous détacher, à nous engager dans un itinéraire de conversion personnelle et institutionnelle dans les huit prochaines années. Nous faisons ce chemin avec Marie, comme guide et compagne. Sa foi et sa disponibilité envers Dieu nous encouragent à entreprendre ce pèlerinage.

La « terre nouvelle » d'un renouveau authentique de l'Institut nous demande un vrai changement du cœur. L'esprit de ce XXI<sup>e</sup> Chapitre général, l'horizon du bicentenaire de notre fondation et une conscience plus claire de notre dimension internationale nous appellent, de toute urgence, à :

- une vie consacrée nouvelle, enracinée fermement dans l'Évangile, qui promeuve une nouvelle manière d'être frère ;
- une nouvelle relation entre frères et laïcs, basée sur la communion, cherchant ensemble une plus grande vitalité du charisme dans le monde d'aujourd'hui ;
- une présence fortement significative parmi les enfants et les jeunes pauvres.

## **AVEC MARIE, DES MARISTES NOUVEAUX VERS UNE « TERRE NOUVELLE »**

*Marie, tu es notre compagne sur le chemin  
et la principale inspiration de notre pèlerinage  
vers le bicentenaire mariste.*

*Sois la bienvenue dans nos cœurs et dans nos maisons.  
Ton ouverture, ta foi et ta liberté sont une invitation  
pour que nos cœurs s'ouvrent à leur tour à l'Esprit  
que ton fils Jésus nous donne.*

*Frères et laïcs, Maristes de Champagnat,  
Nous voulons changer.*

*Nous tournons notre regard vers toi comme modèle et compagne,  
pour vivre notre vocation à la suite du Christ,  
avec la joie, la délicatesse, l'amour et l'énergie  
que tu montrais en éduquant Jésus.*

*Tu nous convoques et nous réunis de tous les coins de la terre,  
pour former une communauté internationale  
qui porte ton nom, et qui doit être signe  
de communion dans l'Église et dans le monde.*

*En te contemplant comme femme remplie de foi,  
nous ressentons combien ton initiative et tes intuitions  
nous poussent, comme Marcellin, à être Bonne Nouvelle  
pour les enfants et les jeunes pauvres d'aujourd'hui,  
dans des « terres nouvelles ».*

*Pleins de confiance, nous disons, comme Champagnat :  
« Si le Seigneur ne bâtit ... »  
Et nous proclamons que « Tu as tout fait parmi nous ».  
Magnificat!*

*Avec toi, Marie, nous allons vers le Père,  
unis à Jésus et dans l'Esprit d'amour.*

Amen

## 4. HORIZONS D'AVENIR

*Une vie  
consacrée nouvelle  
qui promeuve  
une nouvelle  
manière d'être frère*

■ Frère mariste :  
**cœur nouveau  
pour un monde nouveau**

### PRINCIPES

Nous souhaitons que l'ouverture du cœur et le renouveau de la consécration nous ouvrent à une nouvelle identité de frère :

1. Un frère dont la consécration le mène à n'appartenir qu'à Dieu seul et, fort de cette expérience, se déplace sans tarder vers les nouvelles frontières des enfants et des jeunes pauvres.
2. Un frère au cœur nouveau qui témoigne de la conversion à Jésus-Christ dans une vie d'amour inconditionnel et de disponibilité radicale.
3. Un frère qui, guidé par l'Esprit, fait du discernement un exercice quotidien de recherche de la volonté de Dieu dans le monde.
4. Un frère en chemin avec Marie, au cœur missionnaire, témoin d'une expérience de foi incarnée et joyeuse, qui annonce l'arrivée d'un monde nouveau qui a commencé avec Jésus.

## PROPOSITIONS D'ACTION

- 1.** Favoriser, à partir des différentes instances d'animation et de gouvernement, la création ou le renforcement de réseaux de spiritualité qui encouragent l'appel à la conversion, en chemin spirituel avec Marie, au moyen d'itinéraires basés sur la réflexion et l'accompagnement.
- 2.** Orienter la prochaine révision des Constitutions, avec la participation de tous les frères, vers la naissance d'une nouvelle ère pour le charisme mariste. Cette révision nous offrira l'occasion d'engager un processus de renouveau au niveau personnel, communautaire et des œuvres, afin d'être signes de Jésus et de l'Évangile.
- 3.** Inviter tous les frères et les communautés à entreprendre un discernement au sujet de leur présence parmi les enfants et les jeunes, pour qu'elle soit plus proche, significative et visible.
- 4.** Favoriser de nouveaux styles de communauté, au contact des enfants et des jeunes pauvres, qui nous aident à mener une vie plus simple.
- 5.** Renforcer le vécu de l'amour fraternel, avec des marques d'affection réciproque, pour que nos communautés soient vraiment un signe prophétique de fraternité.
- 6.** Promouvoir, à partir des différents niveaux de gouvernement, l'établissement de maisons de formation internationales, où les nouvelles générations puissent acquérir une plus grande disponibilité missionnaire, un sens de l'internationalité et une sensibilité interculturelle.
- 7.** Revoir les programmes de la pastorale des jeunes, de la pastorale des vocations, de la formation initiale et permanente, pour aider à mieux comprendre l'identité du

Frère mariste dans le monde d'aujourd'hui, et promouvoir une croissance intégrale dans les dimensions humaine et spirituelle.



*Une nouvelle relation  
entre frères et laïcs,  
cherchant ensemble  
une plus grande vitalité*

■ Frères et laïcs  
**dans un nouvel  
esprit de communion**

**PRINCIPES**

1. Nous reconnaissons la valeur de la vocation du laïc mariste.
2. Nous envisageons notre avenir mariste comme une communion de personnes dans le charisme de Champagnat, où nos vocations respectives s'enrichiront mutuellement.
3. Nous donnons la priorité à la formation, tant spécifique que partagée.
4. Nous valorisons toujours davantage la coresponsabilité comme élément pour le développement de la vie, de la spiritualité et de la mission maristes



## PROPOSITIONS D'ACTION

- 1.** Continuer de soutenir le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste et travailler activement avec d'autres personnes qui se sentent attirées vers notre charisme pour explorer des chemins nouveaux, à travers lesquels leurs vocations puissent être reconnues et encouragées dans la vie de l'Église.
- 2.** Favoriser le développement de communautés locales de frères et laïcs, où l'on partage vie, spiritualité et mission maristes.
- 3.** Engager, dans les Unités administratives et dans les Régions, des expériences de formation, spécifiques ou partagées, s'inspirant, parmi d'autres sources, des documents Mission éducative mariste, L'Eau du Rocher et Autour de la même table.
- 4.** Créer une Commission internationale, formée de frères et de laïcs, avec pour objectif d'élaborer un guide de la formation commune, adaptée aux différences culturelles et régionales.
- 5.** Élargir le Bureau des Laïcs et renforcer l'implication des laïcs maristes dans les différentes structures d'animation au niveau régional et provincial, selon les besoins de chaque lieu.
- 6.** Organiser une nouvelle Assemblée internationale de la mission mariste, selon l'esprit de Mendès.
- 7.** Revitaliser la pastorale des vocations moyennant un travail en commun, frères et laïcs.



*Une présence  
fortement significative  
parmi  
les enfants et les jeunes  
pauvres*

■ La mission mariste  
**dans un  
monde nouveau**

## **PRINCIPES**

- 1.** Nous voulons voir le monde avec les yeux des enfants et des jeunes pauvres, et ainsi changer nos cœurs et nos attitudes comme l'a fait Marie.
- 2.** Nous nous sentons poussés à agir sans tarder pour trouver des styles nouveaux et créatifs dans l'éducation, l'évangélisation et la défense des droits des enfants et des jeunes pauvres, nous montrant solidaires à leur égard.
- 3.** Nous affirmons que l'évangélisation est le centre et la priorité de nos actions apostoliques, en proclamant Jésus-Christ et son message (Mendès).
- 4.** Comme frères et laïcs qui vivons dans un monde globalisé, nous sommes appelés à avoir un horizon international dans nos esprits et nos cœurs.

## **PROPOSITIONS D'ACTION**

- 1.** Promouvoir les droits des enfants et des jeunes dans notre Institut, à tous les niveaux, et défendre ces droits au-

près des gouvernements, des organisations non gouvernementales et autres institutions publiques.

- 2.** Renforcer nos apostolats éducatifs comme lieux d'évangélisation où les valeurs humaines et chrétiennes soient encouragées, ainsi que l'intégration entre la foi et la vie.
- 3.** Mettre sur pieds, dans chaque région, des programmes visant à la formation de personnes qui se spécialisent dans l'éducation des enfants et des jeunes pauvres et qui travaillent avec eux.
- 4.** Inclure dans tous les programmes de formation, qu'ils soient pour les frères ou pour les laïcs maristes, l'accompagnement d'expériences qui favorisent la sensibilisation aux besoins des enfants et des jeunes pauvres.
- 5.** Former des communautés internationales et interprovinciales, ouvertes aux frères et aux laïcs maristes, pour se consacrer à de nouveaux champs de mission aux frontières.
- 6.** Établir des structures pour coordonner et guider les réseaux de mission mariste de par le monde, de la part du Conseil général, et élaborer un plan d'initiatives dans ce domaine, à développer dans les huit prochaines années.
- 7.** Donner un plus grand élan à la Mission ad gentes en Asie, et l'étendre à d'autres lieux où, suite à un discernement, il nous semblera nécessaire de l'implanter.
- 8.** Organiser un service du volontariat mariste comme soutien à notre mission, dont les membres s'offrent à travailler dans nos terrains d'apostolat qui l'exigent, et soient prêts à se mobiliser dans des situations d'urgence.

## 5. DÉCISIONS

### 1. Constitutions

*L'assemblée capitulaire a reconnu la valeur des Constitutions comme « application de l'Évangile dans nos vies ».*

*Deux grandes propositions ont été approuvées.*

*Elles sont inspirées du travail de la commission pré-capitulaire sur les Constitutions et présentées ci-dessous.*

*Après quoi, l'assemblée a approuvé des changements dans des articles des Constitutions et des Statuts, changements qui seront publiés dans les Actes du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.*

1. Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général charge le Gouvernement général de nommer une Équipe d'Édition qui intègre les divers changements, effectués dans les Constitutions et les Statuts par ce Chapitre ou les Chapitres précédents, dans un texte qui soit cohérent quant au style, au langage, à la numérotation et aux références.
2. Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général croit que pour parvenir à un monde nouveau, il nous faut une conversion du cœur. Une profonde révision des Constitutions et des Statuts avec une large participation des frères peut nous aider à revitaliser notre vocation. Pour faciliter cette démarche le XXI<sup>e</sup> Chapitre général recommande au Gouvernement général de nommer une Commission pour conduire cette révision, et que le nouveau texte soit présenté au XXII<sup>e</sup> Chapitre général.

## 2. Animation et Gouvernement 2009-2017

*Le Chapitre a réfléchi à plusieurs reprises sur l'animation et le gouvernement de l'Institut. Un document pré-capitulaire avait préparé le travail et présentait une série de propositions d'organisation, avec une évaluation des pour et des contre.*

*Ce travail a permis d'avancer plus rapidement vers un modèle de gouvernement conforme aux besoins actuels et, en même temps, assez souple pour mieux répondre à la diversité de l'Institut.*

*En même temps sont offertes des orientations et des recommandations pour dynamiser et donner une efficacité plus grande aux différentes instances d'animation et de gouvernement de l'Institut.*

Par animation et gouvernement nous entendons le service que le Gouvernement général offre aux Unités administratives, à travers les structures et les processus pour mener à bien le projet de vitalité issu du XXI<sup>e</sup> Chapitre général

La principale mission du Gouvernement général (2009-2017) est l'animation et le gouvernement de l'Institut. Pour atteindre cet objectif, la tâche principale du Gouvernement général devrait être l'accompagnement et l'animation du leadership des Provinces et des Districts, spécialement des Provinciaux et des supérieurs de Districts..

### **OBJECTIFS :**

- Développer à tous les niveaux des structures d'animation, de coordination et de gouvernement qui promeuvent la vitalité de l'Institut et sa mission.
- Mettre en application l'appel fondamental et mettre en route les orientations issues du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.

- Exercer les tâches d’animation, de coordination et de gouvernement, comme prévu par nos Constitutions.

### **PRINCIPES :**

1. Subsidiarité et coresponsabilité
2. Internationalité et multi culturalité
3. Solidarité
4. Discernement
5. Respect des différences
6. Présence fraternelle et accompagnement

### **MOYENS :**

#### *Conférence générale*

La Conférence générale est une assemblée consultative composée du Frère Supérieur général, du Frère Vicaire général, des Frères Conseillers généraux, des Frères Provinciaux et des Supérieurs de Districts, si le Statut du District le prévoit.

La Conférence générale est convoquée :

1. pour renforcer l’unité de l’Institut et favoriser les contacts directs des Supérieurs entre eux et avec le Frère Supérieur général et les membres de son Conseil ;
2. pour étudier les questions d’intérêt général et proposer des solutions.

Le Frère Supérieur général la convoque entre deux Chapitres généraux. Il peut y inviter d'*autres personnes*, s'il le juge opportun (C 142 ; c 632 ; c 633,1).

### *Régions*

C'est l'union de deux ou plusieurs Unités administratives de l'Institut qui se groupent pour faciliter la collaboration mutuelle (Cf. C 125.1).

### *Conseil des Provinciaux et Supérieurs de Districts avec base régionale et/ou internationale*

C'est la réunion d'un groupe de Provinciaux et Supérieurs de Districts, pour traiter des sujets qui suscitent dynamisme et vitalité dans une région particulière ou dans l'Institut, à la demande du Conseil général et/ou des Provinces et Districts concernés, chaque fois qu'on le jugera opportun.

### *Conseil général élargi*

C'est un moyen par lequel le Conseil général au complet se réunit avec les Conseils d'une Région, pour accompagner les Conseils provinciaux et de Districts, connaître la réalité de la Région et exercer la coresponsabilité dans l'animation et le gouvernement de l'Institut.

### *Visites d'accompagnement*

Les visites sont un moyen pour animer les Unités administratives, dans l'esprit de l'appel fondamental et des orientations du XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Elles sont proposées à tous les frères, surtout aux responsables des Provinces et des Districts.

Le Frère Supérieur général doit visiter par lui-même, son Vicaire, ses Conseillers ou par d'autres délégués, les Provinces et les Districts, *au moins une fois*, durant son mandat (C 130.1 ; c 628).

### **RECOMMANDATIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL :**

1. Qu'il crée des bureaux ou des commissions pour des besoins spécifiques.
2. Qu'il favorise des processus de collaboration et d'organisation entre les Unités administratives et/ou les Régions
3. Que soient évalués et accompagnés les processus de restructuration des Unités administratives, selon les critères établis.

## **3. Finances**

*Quelques séances ont été consacrées à étudier la situation économique et financière de l'Administration générale. Les critères de solidarité, internationalité et mission découlant de l'appel fondamental, résonnaient avec une intensité spéciale face à l'usage et à la destination que l'Institut fait des biens dont il dispose.*

*Outre la prise de conscience de l'état actuel, quelques principes et recommandations ont été élaborés pour guider l'action du gouvernement de l'Administration générale et des Unités administratives par rapport aux finances, pour un service meilleur et plus efficace de la mission de l'Institut.*



**PRINCIPES :**

1. Les ressources de l'Institut servent la vie et la mission de la Congrégation.
2. Le gouvernement et l'animation de l'Institut sont financés principalement par les Unités administratives.
3. Les Unités administratives se chargent des dépenses ordinaires de l'Administration générale, d'une manière équitable.
4. La transparence et la responsabilité sont respectées dans l'administration des ressources de l'Institut.
5. Les objectifs à long terme des Unités administratives sont l'indépendance financière et la viabilité durable.
6. Les Unités administratives, dans un esprit de solidarité, sont prêtes à s'entraider pour que ces objectifs deviennent réalité.

**RECOMMANDATIONS :**

1. *COMMENT FINANCER LES DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ?*

Que le Conseil général nomme une équipe d'experts dans le domaine financier pour qu'elle élabore un plan de financement de l'Administration générale, prenant comme point de départ le travail de la Commission pré-capitulaire des finances et suivant l'appel du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.

## 2. COMMENT PROCÉDER AU FINANCEMENT DES UNITÉS ADMINISTRATIVES ?

Que le Conseil général nomme une équipe d'experts dans le domaine financier pour qu'elle élabore un plan afin de parvenir progressivement à l'autonomie économique des Unités administratives, ainsi que du Secteur de Mission ad Gentes, prenant comme point de départ le travail de la Commission pré-capitulaire des finances et suivant l'appel du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.

## 4. Maison générale

*A la suite d'autres Chapitres généraux qui ont pris des décisions relatives à la Maison générale, celui-ci a traité aussi le sujet.*

*Dans le cas présent, le Chapitre a disposé d'une étude préalable sur le fonctionnement, les services et les coûts de la Maison générale ainsi que d'une présentation et d'une évaluation de quelques alternatives.*

*Forte de toutes ces données, l'assemblée capitulaire a recommandé au Conseil général de poursuivre l'étude et, au cas où les conditions énumérées ci-après seraient remplies, d'envisager la vente possible et le transfert de la Maison générale.*

Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général, en cohérence avec la vision et les appels qui l'ont inspiré, **recommande** au Conseil général :

1. la vente possible de la propriété et de l'immeuble de Piazzale Champagnat,

2. et le transfert du siège de l'Administration générale, aux **conditions** suivantes :

#### Le Conseil général

1. Nomme une commission internationale d'experts pour approfondir l'étude réalisée, demander une deuxième estimation de la propriété et de l'immeuble, demander et évaluer plusieurs offres, et accompagner le processus de vente possible et d'installation du nouveau siège.
2. Assure un bénéfice que la commission d'experts jugera raisonnable.
3. Assure une information adéquate à tout l'Institut sur le sens de cette décision.
4. Décide de la destination du bénéfice, prenant en compte le renforcement des fonds de l'Administration générale et du fonds de solidarité en faveur des pauvres.

Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général offre, en outre, les **orientations** suivantes :

#### Le Conseil général

1. Décide du lieu le plus approprié pour le nouveau siège, compte tenu des besoins spécifiques d'une Maison générale.
2. Veille à ce que le nouveau siège reflète les valeurs de simplicité, de sobriété, de fonctionnalité, et qu'il favorise la qualité de la vie communautaire.



# **III. XXI<sup>E</sup> CHAPITRE GÉNÉRAL :**

---

d'autres textes et décisions



# **1. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DE L'ÉLECTION**

(Texte original en espagnol)

## **1. PRÉAMBULE**

Le Frère Supérieur général et son Conseil ont nommé le 15 septembre 2008 un groupe de vérification des listes des Frères des Unités administratives, de telle façon qu'on puisse déterminer le nombre des délégués qui doivent être élus dans chacune d'elles (Frères Maurice Berquet, Peter Rodney et Jean Ronzon). Ces Frères ont réalisé leur travail et envoyé les instructions aux dites Unités afin que chacune sache combien de délégués elle doit élire. On peut voir une copie résumée de leur travail dans le réseau interne du Chapitre.

De leur côté le Frère Supérieur général et son Conseil ont nommé, le 10 octobre 2008, un autre groupe pour superviser la régularité des élections des délégués au Chapitre général (Frères Juan Miguel Anaya, Maurice Berquet, Teodoro Grageda et Peter Rodney).

Le 25 juin 2009, le Frère Supérieur général et son Conseil ont nommé le Bureau de vérification des pouvoirs qui a été composé par les Frères Gaston Robert, coordinateur, Juan Miguel Anaya, Nicolás García, Patrick McNamara et Pedro Ost. Après coup, le Frère Gaston a présenté la démission de sa charge afin de pouvoir être présent à une réunion importante à Nairobi et le Frère Supérieur général et son Conseil ont nommé, le 2 septembre 2009, le F. Patrick McNamara coordinateur du Bureau et ont décidé de ne pas remplacer le F. Gaston dans ledit Bureau.

Le Bureau s'est réuni le samedi 5 septembre 2009, dans l'après-midi.

## **2. PROCÉDURE**

Le Bureau a eu à sa disposition toute la documentation que les Unités administratives avaient envoyée au Secrétariat général, avec les deux procès-verbaux des réunions du groupe superviseur de la régularité des élections. (Ladite documentation se trouve à disposition de celui qui la demandera auprès du Secrétariat du Chapitre).

## **3. RÉSULTATS**

- a) Le Bureau a pris note de la confusion créée dans pas mal d'Unités administratives par l'apparente existence de 3 systèmes de normes pour procéder aux élections :
  - celles qui apparaissent dans les Actes publiés du XX<sup>e</sup> Chapitre général.
  - celles qui apparaissent dans la Circulaire de convocation écrite par le F. Seán et



- les corrections envoyées aux Unités administratives essayant de clarifier les erreurs existantes dans les Actes publiés.

En plus des deux réunions plénières, le groupe superviseur de la régularité des élections à essayé de rester en contact par courriel avec les Unités, donnant des instructions et demandant des rectifications dans quelques décisions et procès-verbaux au fur et à mesure de leur réception.

Le Bureau recommande chaleureusement qu'on évite ces situations dans le futur en rectifiant au plus vite les éventuelles erreurs dans les normes publiées et en envoyant un modèle de procès-verbal aux U.A. pour faciliter le travail.

- b) Malgré la confusion citée, on n'a pas trouvé des irrégularités qui exigeraient d'annuler aucune des élections.
- c) Le groupe superviseur a fait corriger les listes de vote pour le second tour dans les U.A. de Brasil Centro-Sul, New Zealand et Nigeria. Il a fait compléter le procès-verbal du 2<sup>e</sup> tour de Compostela (manquaient les signatures) et le procès-verbal du 2<sup>e</sup> tour de Brasil Centro-Sul (manquait la date).
- d) Dans les Unités administratives qui suivent, on a détecté des petites irrégularités qui n'ont pas été corrigées :

**Madagascar** : dans le 2<sup>e</sup> tour chaque frère a voté pour deux personnes, alors qu'il aurait dû voter uniquement pour une.

**Santa María de los Andes** : le procès-verbal du 1<sup>er</sup> tour ne contient pas le total des frères qui ont eu des

voix. Il ne s'y trouve indiqué que les 6 qui sont passés au deuxième tour.

**Sydney :** le procès-verbal du 1<sup>er</sup> tour ne contient pas le total des frères qui ont eu des voix. N'apparaissent indiqués que les 9 qui sont allés au deuxième tour. Les procès-verbaux n'ont pas de date. On a rectifié cette erreur en envoyant une copie par courriel. Nous croyons que l'on aurait dû envoyer à nouveau les procès-verbaux corrigés.

**USA :** Les frères ont voté au 2<sup>e</sup> tour entre 6 candidats au lieu de 12 qui leur correspondait.

Après avoir examiné les données disponibles, le Bureau de vérification pense que les irrégularités détectées n'invalident pas les résultats. Il est important de signaler qu'aucune réclamation n'a été reçue d'aucune Unité Administrative ni par rapport à la procédure ni aux résultats.

#### **4. SUPPLÉANTS**

Le F. Davide Pedri, Provincial de Brasil Centro-Sul, a présenté sa démission comme capitulant, sur recommandation médicale. Il a informé de ce fait le Frère Supérieur général. Il sera remplacé par le F. Afonso Levis, premier suppléant de la Province (cf. Statuts C. G., 29).

#### **5. INVITÉS**

Le Frère Supérieur général et son Conseil ont décidé d'inviter au Chapitre 10 laïcs et 2 frères (cf. Statuts C. G., 12). Madame Agnes Reyes n'a pu venir au Chapitre.

## 6. CONCLUSION

Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général se compose

– du Frère Supérieur général, du Vicaire général et du Conseil général	08
– du Frère Supérieur général précédent	01
– des Frères Provinciaux [ <i>c'est-à-dire, 34 membres de droit</i> ]	25
– des délégués élus [ <i>25 des Provinces + 4 des Districts + 20 selon la représentation proportionnelle</i> ]	49
– TOTAL	<u>83</u>

Le Bureau de vérification des pouvoirs ayant examiné toutes les données mises à sa disposition, recommande aux membres du XXI<sup>e</sup> Chapitre général qu'ils acceptent tous les délégués élus comme validement élus.

Tous les documents et matériels utilisés pour rédiger ce rapport sont disponibles auprès du Secrétariat du Chapitre.

*Frères Patrick McNamara,  
Juan Miguel Anaya,  
Nicolás García et Pedro Ost*

## **2. CHANGEMENTS DANS LES CONSTITUTIONS ET LES STATUTS**

*Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général a adopté, à une large majorité, la décision de demander au Saint Siège l'approbation des changements dans les articles 1 et 161 des Constitutions.*

*Le Saint Siège n'a pas accepté notre proposition de supprimer l'obligation, pour l'Économe provincial, d'être frère profès perpétuel. Actuellement il ne juge pas opportun d'accorder un changement de cette nature, bien qu'il n'existe pas des raisons d'ordre canonique qui l'empêchent.*

*Il a aussi indiqué la nécessité de réaliser d'autres petits changements dans les nouveaux textes proposés par le Chapitre.*

*Enfin, le 16 novembre 2009 dernier, il a répondu à notre proposition en approuvant les nouvelles rédactions suivantes des articles 1 et 161 de nos Constitutions :*

### **1 ORIGINE DE L'INSTITUT**

Marcellin Champagnat fondait, le 2 janvier 1817, un Institut religieux laïque, ou Institut religieux de Frères, sous le nom de Petits Frères de Marie. Il l'envisageait comme une branche de la Société de Marie.

Le Saint-Siège nous approuvait en 1863 comme Institut autonome et de droit pontifical. Tout en respectant notre nom d'origine, il nous donnait celui de Frères Maristes des Écoles (F.M.S. Fratres Maristae a Scholis).

### **161 L'ÉCONOME PROVINCIAL**

Le Frère Économe provincial est nommé par le Frère Provincial, pour un temps déterminé. Il doit être profès perpétuel. Il administre les biens de la Province et exerce son mandat sous la direction du Frère Provincial et de

son Conseil. En vue d'une gestion unifiée de la Province, il donne des orientations aux Frères Économés locaux et aux autres administrateurs.

*Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général a adopté la décision de modifier les 41 Statuts suivants, dont la rédaction demeure comme suit :*

**61.3** Notre habit est la soutane avec le col romain ou le rabat, le cordon et, pour les profès perpétuels, le crucifix, ou un costume qui signifie notre état de consacrés, dans un Institut de Frères. Les Normes de la Province en précisent les détails.

Quel que soit l'habit que nous portons, nous veillons à avoir partout une tenue aussi éloignée de la vanité que de la négligence (cf 151.1.3).

**80.1** Les Supérieurs ont besoin du consentement préalable de l'Évêque du diocèse, donné par écrit, pour fonder une maison. Pour fermer une maison ils doivent préalablement consulter l'Évêque du diocèse. A l'occasion de ses visites aux communautés, le Frère Provincial prend contact avec les responsables de l'Église locale (c 609,1 ; 616,1 ; cf 137.3.1 ; 150.2.12).

**109.3** En discernant avec le Supérieur provincial et en accord avec lui, le Frère choisit le champ de spécialisation ou d'études en rapport avec ses aptitudes et conformément à la mission apostolique de la Province.

## **109.5 STATUT SUPPRIMÉ**

**109.6** Notre-Dame de l'Hermitage est le haut-lieu de nos origines maristes. Le Centre d'accueil donne aux frères et aux laïcs la possibilité d'une expérience de ressourcement, dans l'esprit du Fondateur et des premiers Frères.

**109.7** Le Frère Supérieur général, avec son Conseil, organise périodiquement des cours spécifiques pour certaines fonctions et services.

**113.2** Pour la validité de la profession temporaire, il est requis :

- 1 que le novice ait au moins dix-huit ans révolus ;
- 2 que le noviciat ait été validement accompli ;
- 3 que l'admission ait été faite librement par le Frère Provincial avec son Conseil ;
- 4 que la profession expresse et qu'elle soit émise en dehors de toute violence, crainte grave ou dol ;
- 5 que le Frère Provincial la reçoive, lui-même ou par un délégué, au nom du Frère Supérieur général (c 656).

**113.6** Une année de profession temporaire est comptée, normalement, d'une retraite annuelle à l'autre. Pour d'autres situations est requise l'autorisation du Frère Provincial.

**125.1** Les Provinces ou Districts, ayant des intérêts communs, peuvent se grouper librement. Ces groupements ont la possibilité d'établir des statuts qui, au besoin, seront approuvés par le Frère Supérieur général quand on prévoit des aspects qui ne son pas clairement en accord avec les Constitutions et aux Statuts (cf 137.4.13).

**130.1** Le Frère Supérieur général doit visiter par lui-même, son Vicaire, ses Conseillers ou par d'autres délégués, les Provinces et les Districts, au moins une fois, durant son mandat (c 628).

**137.1** Le Frère Supérieur général réunira son Conseil au complet au moins une fois par an, pour faire le point sur

la situations de l'Institut, définir la politique d'ensemble de son gouvernement et examiner les questions prioritaires (cf 137.4). Pour la validité des décisions, on requiert la présence d'au moins 4 membres du Conseil.

**137.2** Quand un profès de vœux perpétuels demande l'indult de sortie de l'institut, le Supérieur général transmettra la demande au Saint Siège avec son propre avis et celui de son Conseil (c 691, 1).

**137.3** Le Frère Supérieur général ne peut agir sans le consentement de son Conseil, pour :

**137.3.14** la convocation d'un Chapitre extraordinaire.

**137.4** Le Frère Supérieur général agit collégalement avec son Conseil et les décisions sont prises à la majorité absolue des voix des présents, pour :

**137.4.5** la nomination des membres du Conseil International des Affaires Économiques et de la Commission des Affaires Économiques de l'Institut (c 1280 ; cf 160.4, 160.5).

**137.4.6** la fixation de la date du Chapitre général ;

**137.5** Le Frère Supérieur général agit comme précédemment (137.4) pour :

**137.6** Le Frère Supérieur général agit collégalement avec son Conseil pour le renvoi d'un Frère, selon les normes du droit canon (c 699).

**137.10** Le Frère Économe général est chargé du service des finances et de l'administration des biens de l'Admi-

nistration générale. Si le Frère Économe général n'est pas Conseiller général, il est appelé au Conseil lorsque celui-ci traite d'affaires économiques.

**137.11** D'autres personnes sont chargées des services rattachés à l'Administration générale, notamment, les commissions, les secrétariats, les cours de formation, les archives, les statistiques, les recherches sur l'histoire de l'Institut et les communications.

## **LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

La Conférence générale est une assemblée consultative composée du Frère Supérieur général, du Frère Vicaire général, des Frères Conseillers généraux, des Frères Provinciaux et, si le Statut du District le prévoit, des Frères Supérieurs de Districts.

Elle a pour but :

- 1.** de renforcer l'unité de l'Institut et de permettre des contacts directs des Supérieurs entre eux et avec le Frère Supérieur général et les membres de son Conseil ;
- 2.** d'étudier les questions d'intérêt général et de proposer des éléments de réponse.

Le Frère Supérieur général la convoque entre deux Chapitres généraux. Il peut y inviter d'autres personnes, s'il le juge opportun (c 632 ; c 633,1).

**143.6** Le Frère Provincial comptera sur l'appui d'un Secrétariat Provincial pour la gestion et la conservation des documents de la Province (cf. 149.2, 151.1.3, 151.6...). Ce Secrétariat maintient des relations suivies avec le F. Secrétaire



général. Il s'assure de la bonne tenue des archives et veille à l'envoi, en temps voulu, des divers documents demandés par l'Administration générale.

**149.2** Le Frère Provincial convoque son Conseil, en principe, une fois par mois, mais au moins six fois par an. Les questions à traiter sont adressées aux Conseillers, autant que possible quelques jours avant la réunion. Les procès-verbaux sont relevés sur un registre, approuvés, et signés par tous. Pour la validité des décisions, le nombre des Conseillers présents doit atteindre au moins la majorité absolue des membres du Conseil.

**149.4** Les Provinces peuvent avoir des organismes composés de frères et de laïcs chargés de la réflexion, de la consultation et de la décision sur les questions liées aux œuvres. Le Frère Provincial et son Conseil déterminent comment créer ces organismes et l'étendue de leur pouvoir de décision.

**150.1.6** Pour engager la procédure de renvoi d'un Frère, conformément au droit canonique (c 697).

**150.2.3** Pour demander au Frère Supérieur général le renvoi d'un Frère, conformément au droit canonique (c 697).

**150.2.9** Approuver les budgets et les rapports financiers de la Province, des maisons et des œuvres (cf 161.3), ainsi que les contrôles, les méthodes et les procédés qui doivent être utilisés dans les transactions financières (cf. 157.1).

**150.2.12** Fonder une maison, avec le consentement écrit de l'Évêque diocésain (c 609,1).

**150.2.13** Proposer au Frère Supérieur général la suppression d'une maison, après consultation de l'Évêque diocésain (c 616,1).

**150.2.16** Déterminer, si nécessaire, les attributions du Directeur d'une œuvre, de son Conseil et des autres responsables.

**150.2.20** Approuver, au besoin, le Statut d'un Secteur ou le statut civil d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres (cf 143.3; 155.1).

**150.3.1** L'élection des Conseillers provinciaux en dehors du temps du Chapitre provincial pour compléter le nombre fixé par ce dernier (cf. 151.1.2).

## **L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE**

Le Frère Provincial peut convoquer une assemblée provinciale. Celle-ci est une réunion ouverte à tous les Frères pour favoriser les contacts entre eux et entre les communautés, et susciter l'intérêt de tous par l'examen des questions importantes concernant la Province. Cette assemblée, qui est consultative, ne remplace pas le Chapitre provincial. Le Frère Provincial peut inviter aussi d'autres personnes (c 632; 633,1; cf 150.1.5).

## **LES RESPONSABLES D'ŒUVRES**

Le Directeur d'une œuvre apostolique mariste est une personne au service de la mission et des membres de la communauté éducative, qui offre à chacun sa collaboration, son conseil et l'appui de son autorité.

Il gouverne avec l'aide de son Conseil et des autres dirigeants. Tous sont les animateurs principaux de l'esprit apostolique de l'œuvre et des valeurs maristes.

Le mode de nomination, le mandat et les attributions du Directeur de l'œuvre seront déterminés par le Frère Provincial. Celui-ci fera de même pour d'autres responsables éventuels, tels que : économe, conseillers et autres membres de l'équipe de direction (cf 150.2.16).

Ces personnes prennent soin du bon fonctionnement de l'œuvre, évitent l'ostentation et veillent à ce que la simplicité mariste soit manifeste. Elles se rappellent que leurs décisions peuvent engager la responsabilité de l'Institut. Elles agissent avec la prudence nécessaire et dans les limites strictes de leurs attributions

Parmi elles, ceux qui sont Frères dépendent de leur Supérieur de communauté dans tout ce qui se réfère à leur condition de religieux.

**158.3** Une personne, une maison ou une Province ne peut pas ouvrir un compte bancaire sans permission de l'autorité compétente. Pour distraire du fonds commun une ressource financière, quelle que soit sa provenance, il faut aussi une autorisation.

**160.4** Le Frère Supérieur général nomme un Conseil International des Affaires Économiques d'au moins quatre experts pour aider le Frère Économe général dans l'application de la politique financière de l'Institut. Le mandat des membres du Conseil suit le mandat du Frère Économe général. Le Frère Économe général en est le Président. Ce Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire, mais au moins une fois par an (c 1280 ; cf 137.4.7).

**160.5** Le Frère Supérieur général nomme trois experts, ou plus, qui, avec le Frère Économe général, constituent

la Commission des Affaires Économiques. Celle-ci aide le Frère Économe général dans sa tâche et étudie les demandes d'autorisation à caractère économique soumises au Frère Supérieur général pour approbation. Ce dernier, avant de décider, prend connaissance des conclusions de la commission (c 1280 ; cf. 137.4.5).

**161.5** En consultation avec le Frère Provincial, le Frère Économe Provincial détermine le système comptable, les rapports à utiliser dans les maisons et la date à laquelle ces rapports doivent être envoyés au bureau de l'Économe Provincial.

Le Frère Provincial et le Frère Économe Provincial ont droit d'accès aux comptes et divers documents comptables des maisons, et de toute œuvre dont la Province est responsable.

**161.13** Avant de permettre de nouvelles constructions, le Frère Provincial fait une étude approfondie pour s'assurer de leur nécessité et en connaître la répercussion sur le milieu social. Il tient compte aussi des exigences de la pauvreté évangélique.

Tout projet de construction ou de modification de construction sera soumis, pour avis, à ceux qui sont concernés par le projet, soit la communauté religieuse, soit la direction de l'œuvre, ou tous les deux, si c'est le cas. En principe, c'est le Frère Économe provincial qui suit les travaux de construction.

**164.4** Le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste, une extension de notre Institut, est un mouvement où entrent des personnes qui veulent partager plus pleinement la spiritualité et le sens de la mission hérités de

Marcellin Champagnat. Dans ce mouvement, affiliés, jeunes, parents, collaborateurs, anciens élèves, amis, approfondissent l'esprit de notre Fondateur afin d'en vivre et de le rayonner. L'Institut anime et coordonne les activités du mouvement, en mettant en place des structures appropriées.

### **3. MÉTHODES D'ÉLECTION UTILISÉES PAR LE XXI<sup>e</sup> CHAPITRE GÉNÉRAL**

*Le Règlement du Chapitre interdit la publication du résultat des scrutins de chaque élection. Nous ne parlons ici que des méthodes utilisées dans les trois principales élections au cours du Chapitre général. Par ordre chronologique : l'élection des membres de la Commission centrale, l'élection du Frère Supérieur général et du Vicaire général, et l'élection des membres du Conseil général.*

#### **1. L'ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CENTRALE**

Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général a décidé que sa Commission centrale serait composée de 8 membres, à choisir selon la méthode suivante :

##### **PREMIER TOUR** *POUR ÉLIRE QUATRE MEMBRES DE LA COMMISSION*

**Premier tour de scrutin :** Chaque frère vote pour quatre candidats sur une feuille de papier. Les quatre qui obtiennent le plus de voix sont élus s'ils obtiennent la majorité absolue.

**Deuxième tour de scrutin (si nécessaire) :** Si le nombre d'élus au premier tour est inférieur à quatre, tous les frères votent de nouveau en indiquant autant de noms que nécessaire pour compléter les quatre. Le(s) frère(s) qui a(ont) le plus de voix est(sont) élu(s) s'il(s) a(ont) obtenu la majorité absolue.

Si un **troisième tour** est nécessaire, seuls les deux frères ayant obtenu le plus de voix au tour précédent sont candidats pour ce scrutin.

### **DEUXIÈME TOUR**

#### *POUR ÉLIRE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION*

**Premier tour de scrutin :** Chaque frère vote pour deux candidats sur une feuille de papier. Les deux qui obtiennent le plus de voix sont élus s'ils obtiennent la majorité absolue.

**Deuxième tour de scrutin (si nécessaire) :** Si le nombre de frères élus au premier tour est inférieur à deux, tous les frères votent de nouveau en indiquant autant de noms que nécessaire pour compléter les deux. Le(s) frère(s) qui a(ont) le plus de voix est(ont) élu(s) s'il(s) a(ont) obtenu la majorité absolue.

Si un **troisième tour** est nécessaire, seuls les deux frères ayant obtenu le plus de voix au tour précédent sont candidats pour ce scrutin.

### **TROISIÈME TOUR**

#### *POUR ÉLIRE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION*

**Premier tour de scrutin :** Chaque frère vote pour deux candidats sur une feuille de papier. Les deux qui obtiennent le plus de voix sont élus s'ils obtiennent la majorité absolue.

**Deuxième tour de scrutin (si nécessaire) :** Si le nombre de frères élus au premier tour est inférieur à deux, tous les frères votent de nouveau en indiquant autant de noms que nécessaire pour compléter les deux. Le(s) frère(s) qui a(ont) le plus de voix est(ont) élu(s) s'il(s) a(ont) obtenu la majorité absolue.

Si un **troisième tour** est nécessaire, seuls les deux frères ayant obtenu le plus de voix au tour précédent sont candidats pour ce scrutin.

En cas d'égalité, c'est le plus jeune frère qui est considéré élu.

## **2. L'ÉLECTION DU FRÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL ET DU VICAIRE GÉNÉRAL**

### **PREMIER JOUR : VENDREDI 25 SEPTEMBRE**

*Matin*

**08.30h** : Début de l'Eucharistie (Liturgie de la Parole).  
Distribution du feuillet pour écrire les DEUX noms.

\* Questions pouvant aider au discernement.

Temps personnel :

- Un espace pour la prière, l'écoute, la réflexion et le discernement.
- Un moment pour reprendre le cheminement et les appels du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.
- Une recherche de la volonté de Dieu sur les frères qui seront élus pour le service de l'animation et du gouvernement dans l'Institut au cours des 8 prochaines années.

Chaque capitulant, en tenant compte de ce que nous attendons du prochain Conseil général au sujet de l'animation et du gouvernement, et selon l'esprit de ce XXI<sup>e</sup> Chapitre général :

- a. discerne sur les personnes susceptibles de remplir la fonction de Supérieur général et de Vicaire général (cf. C. 130) ;
- b. écrit sur un feuillet un maximum de DEUX noms de frères pour ces deux services.



**Note :** Les capitulants doivent se sentir libres de dialoguer avec d'autres frères.

**12.00h :** Eucharistie (suite).

Au moment de l'offertoire, les capitulants déposent leur feuillet.

Les frères Benito Arbués et Seán Sammon font le dépouillement de ce sondage. Ils consultent les frères qui ont reçu le plus d'adhésions pour recueillir leur acceptation devant la possibilité d'être élus à la charge. Ils établissent une liste alphabétique des noms de ces frères (entre 6 et 12) sans mention de fréquence.

*Après-midi*

**18.00h :** Prière mariale.

Les frères Benito et Seán remettent aux capitulants une copie de la liste. On demande la confidentialité.

Temps personnel.

Les capitulants peuvent se renseigner auprès des frères sur ceux dont les noms apparaissent sur la liste.

**19.00h :** Prière du soir.

**19.30h :** Souper et célébration.

## **DEUXIÈME JOUR : SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

*Matin*

**09.00h :** Prière du matin dans la salle capitulaire.

**09.30h :** Élection du Frère Supérieur général d'après le Règlement du Chapitre.

**13.00h** : Dîner.

*Après-midi*

**16.00h** : Prière mariale.

Élection du Frère Vicaire général à partir de la même liste de frères qui a été utilisée antérieurement, sans le nom du Supérieur général élu.

**18.45h** : Eucharistie d'Action de Grâce.

**19.30h** : Souper et célébration.

### **3. L'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL**

#### *3.1. Critères pour élire les membres du Conseil général*

Entre autres :

1. Capacité d'écoute et de discernement. Homme de spiritualité, passionné pour la vie et la mission maristes.
2. Sensible et en harmonie avec les appels du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.
3. Capacité de leadership pour accompagner et animer des personnes, des groupes et des processus.
4. Capacité pour vivre dans une communauté internationale et pour travailler en équipe.
5. Capacité à affronter la réalité et à la gérer, affronter le conflit et travailler sous pression.
6. Sensibilité et ouverture à notre caractère multiculturel face aux défis liés à notre diversité en tant qu'Institut. Ouvert et sensible à la réalité de l'Eglise et du monde.
7. Capacité de communication et d'apprentissage des langues.

### *3.2. Processus pour élaborer une liste de candidats en vue de l'élection des Conseillers généraux :*

Proposition de candidats.

On fera une liste de 16 candidats, élaborée avec les noms proposés par groupe de Provinces et Districts de la façon suivante :

- Afrique et Madagascar : 3 noms
- Amérique : 6 noms
- Asie et Pacifique : 3 noms
- Europe : 4 noms.

**Note** – Chaque groupe des Provinces se réunit pour proposer des candidats de son propre groupe. On peut proposer comme candidats des frères qui ne sont pas présents au Chapitre.

La Commission centrale imprimera une liste avec les 16 noms, en indiquant le groupe de Provinces et Districts qui les ont proposés, et la fera parvenir aux capitulants avec un temps suffisant avant les élections.

Possibilité de consultation de façon personnelle et en groupes.

### *3.3. Processus de l'élection des Conseillers généraux*

#### **VENDREDI 2 OCTOBRE**

- Prière du matin

**08.30h** : dans la salle capitulaire

- Rencontre en groupes de Provinces et Districts.
- Remise de la liste des candidats à la Commission centrale

**11.00h** : Dans la salle capitulaire se fera la remise de la liste des candidats.

- Temps de discernement personnel et possibilité de consultation.

**15.00h :** Prière mariale

- Votes

**Processus d'élections :**

a. Élection

- Les 6 Conseillers sont élus librement. La liste de noms est seulement indicative.
- Les Conseillers sont élus un à un, en laissant un espace raisonnable après deux ou trois élections, selon ce que la Commission centrale disposera.

b. Processus d'élection

- Les Conseillers sont élus à scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents.
- Après deux tours de scrutin sans effet, la votation portera sur les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix dans le scrutin antérieur et, s'il y en avait plus de deux, sur les deux les plus jeunes.
- Si après le troisième scrutin les deux candidats ont obtenu le même nombre de voix, c'est le candidat le plus jeune qui sera élu.

## **IV. NORMES**

---

au sujet  
du Chapitre général



# **1. STATUTS DU CHAPITRE GÉNÉRAL**

(Texte original anglais)

*Le présent texte a été révisé en préparation  
au XXI<sup>e</sup> Chapitre général.*

*La version imprimée des Actes du XX<sup>e</sup> Chapitre général  
contient quelques erreurs qui ont été signalées  
aux Frères Provinciaux lors de la Conférence générale  
de 2005. Dans le texte ci-dessous des éclaircissements  
ont été approuvés par le Conseil général  
(décision du 14-04-2009) en ce qui concerne l'article 17 :  
les conditions de l'élection.*

*Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général a uniquement modifié  
l'article 12 de ces Statuts, modification incorporée  
au texte présenté à la suite.*

*Cette traduction française des Statuts du Chapitre  
a été faite à partir de la version originale anglaise révisée.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

### *Introduction*

1. Le Chapitre général
2. La Commission préparatoire
3. Convocation du Chapitre général
4. Suggestions pour le Chapitre général
5. Les fonctions du Chapitre général
6. Élection du Frère Supérieur général
7. Élection du Frère Vicaire général
8. Élection des membres du Conseil général
9. Composition du Chapitre général
10. Membres de droit
11. Membres élus
12. Membres additionnels
13. Frères éligibles comme délégués
14. Frères qui ont le droit de vote
15. Nombre de délégués par Province
16. Date de l'élection des délégués
17. Conditions de l'élection
18. Procédure du vote
19. Vote par procuration
20. Dépouillement des votes
21. Destruction des bulletins de vote
22. Procès-verbal des élections
23. Obligation d'assister au Chapitre
24. Suppléant d'un Frère Provincial
25. Prorogation du mandat du Frère Provincial
26. Vérification de l'élection des délégués
27. Bureau provisoire
28. Ouverture du Chapitre général
29. Obligation de rester au Chapitre
30. Clôture du Chapitre général



## INTRODUCTION

Le canon 587 § 1, stipule que... « les constitutions de chaque institut doivent contenir les règles fondamentales du gouvernement de l'institut... », et le même canon § 4, spécifie que « les autres règles établies par l'autorité compétente de l'institut doivent être réunies de façon appropriée dans d'autres codes. »

Le canon 631 § 2, traitant spécifiquement du Chapitre général, indique que « la composition et l'étendue du pouvoir du chapitre seront définies dans les constitutions ; le droit propre déterminera en outre le règlement de la célébration du chapitre surtout en ce qui concerne les élections et les questions à traiter. »

On trouve ce qui a trait au Chapitre général dans les Constitutions aux articles 138 à 142 avec les Statuts 138.1 et 140.1, 2, 3. Il y a, cependant, d'autres articles votés par le Chapitre général qui apparaîtront dans le présent texte.

Pour que les frères puissent trouver tout ce qui concerne le Chapitre général dans un seul texte, ce qui est contenu dans les Constitutions sera répété ici.

Il faut rappeler que personne n'a le pouvoir de dispenser de ces articles (c 86). Ils ne peuvent être modifiés qu'avec l'autorisation du Saint-Siège s'il s'agit des Constitutions, ou par le Chapitre général s'il s'agit des autres articles (C 169). Le Chapitre général peut de même modifier les articles du Règlement qui ne font pas partie du Code de Droit canonique.

## **1. LE CHAPITRE GÉNÉRAL**

Le Chapitre général est une assemblée représentative de l'ensemble de l'Institut. Il exprime la participation de tous les frères à la vie et à la mission de l'Institut, ainsi que leur coresponsabilité dans son gouvernement.

Il exerce l'autorité suprême extraordinaire. Il est convoqué et présidé par le Frère Supérieur général.

Celui-ci convoque le Chapitre général ordinaire tous les huit ans. Il peut aussi convoquer un Chapitre général extraordinaire pour des raisons graves, avec le consentement de son Conseil (C 138).

## **2. LA COMMISSION PRÉPARATOIRE**

Deux ans avant l'ouverture du Chapitre général ordinaire, le Frère Supérieur général, avec son Conseil, nomme une Commission préparatoire (cf. C. 137.4.7). Cette Commission s'occupe de tout ce qui est nécessaire pour que le Chapitre remplisse ses responsabilités indiquées par l'article 139 des Constitutions.

La Commission collabore avec l'Administration générale au sujet du personnel et des besoins matériels. Elle peut demander au Conseil général de former des groupes pré-capitulaires sur des sujets à traiter.

Après consultation des Unités administratives et des capitulants, la Commission établit un plan général pour le travail et le déroulement du Chapitre, incluant une proposition de date de clôture. Ce plan sera soumis à l'Assemblée capitulaire pour discussion et approbation dans les premiers jours du Chapitre général.

### **3. CONVOCATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL**

Une année avant l'ouverture officielle du Chapitre général, le Frère Supérieur général et son Conseil envoient à tous les frères la Circulaire de convocation. Cette circulaire contient la date d'ouverture et donne les directives pratiques pour l'élection des délégués et l'ouverture du Chapitre (C 137.4.6).

### **4. SUGGESTIONS POUR LE CHAPITRE GÉNÉRAL**

Non seulement les Provinces et les communautés locales, mais aussi tout frère ou groupe de frères, peuvent librement adresser leurs souhaits et leurs suggestions au Chapitre général. Ces apports sont signés et envoyés à la Commission préparatoire qui les transmet aux capitulants (c 631.3 ; C 138.1).

### **5. FONCTIONS DU CHAPITRE GÉNÉRAL**

Le Chapitre général ordinaire a pour fonctions :

1. de procéder à l'élection du Frère Supérieur général, du Frère Vicaire général et des membres du Conseil général, selon le droit propre ;
2. de traiter les affaires majeures qui touchent la nature, le but et l'esprit de l'Institut, et d'en promouvoir la rénovation et l'adaptation, tout en sauvegardant le patrimoine spirituel de l'Institut ;
3. d'établir les Statuts concernant tout l'Institut ;
4. de proposer au Saint-Siège des modifications éventuelles sur quelques points des Constitutions (C 139).

## **6. ÉLECTION DU FRÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL**

Le Frère Supérieur général est élu par le Chapitre général, selon le droit canonique, par vote secret et à la majorité absolue des frères présents.

Au moment de son élection, il doit avoir au moins dix ans de profession perpétuelle. Son mandat est de huit ans. Il ne peut être réélu qu'une fois consécutive. Sa démission ou sa déposition relève du Saint-Siège.

L'élection se fait de la manière suivante : après trois scrutins sans effet, le vote portera sur les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix ou, s'ils sont plus nombreux, sur les deux plus âgés ; si, après le quatrième scrutin, les candidats restent à égalité, c'est le plus âgé qui sera considéré comme élu (C 131).

## **7. ÉLECTION DU FRÈRE VICAIRE GÉNÉRAL**

Le Frère Vicaire général est élu ou réélu par le Chapitre général aux mêmes conditions et de la même manière que le Frère Supérieur général (C 133).

## **8. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL**

Le Chapitre général fixe le nombre de Conseillers généraux qu'il doit élire, quatre au moins, et la manière de les élire. Au moment de leur élection, ils doivent avoir au moins dix ans de profession perpétuelle. Leur mandat s'étend d'un Chapitre général ordinaire à l'autre (C 136).

## 9. COMPOSITION DU CHAPITRE GÉNÉRAL

Le Chapitre général se compose de membres de droit et de membres élus par les Provinces et les Districts. Le nombre des membres élus doit être supérieur à celui des membres de droit. Le droit propre détermine quels sont les membres de droit et fixe les modalités des élections (C 140).

## 10. MEMBRES DE DROIT

Sont membres de droit du Chapitre général :

1. le Frère Supérieur général ;
2. le Frère Supérieur général précédent ;
3. le Frère Vicaire général et les Conseillers généraux en fonction à l'ouverture du Chapitre ;
4. les Frères Provinciaux (C 140.1).

## 11. MEMBRES ÉLUS

L'ensemble des frères élus délégués au Chapitre général comportera 15 frères de plus que l'ensemble des membres de droit.

Parmi les délégués élus, il y aura :

- 1° Un élu dans chaque Unité administrative. Le nombre des frères profès d'un District dépendant d'une Province est soustrait de celui de la Province pour le calcul des délégués de cette dernière ;
- 2° D'autres frères élus dans les Unités où l'effectif est le plus élevé.

Les élections à faire pour cela seront ainsi précisées :

On calculera le coefficient de représentativité de chaque Unité administrative, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de capitulants déjà déterminé et le nombre de frères de cette Unité. Parmi les membres de droit comptabilisés dans ce calcul, seuls sont retenus les Frères Provinciaux. On classera les Unités administratives dans l'ordre croissant de leurs coefficients respectifs. On augmentera de 1 le nombre de délégués à élire dans l'Unité qui vient en tête. On refera alors le classement et on recommencera ainsi jusqu'à ce que le nombre de délégués ait la valeur voulue (C 140.2).

## **12. MEMBRES ADDITIONNELS**

Les frères élus comme Supérieur général, Vicaire général ou Conseillers généraux au cours du Chapitre, en deviendraient membres, s'ils ne l'étaient pas déjà. Si le Frère Supérieur général élu n'était pas présent, il faudrait attendre son arrivée avant de poursuivre les travaux du Chapitre (C 140.3).

Le Frère Supérieur général et son Conseil peuvent inviter au Chapitre certaines personnes, dont le nombre ne dépassera pas 20% du nombre des capitulants. En dialogue avec la Commission préparatoire, le Frère Supérieur général et son Conseil définiront la nature et la durée de la participation des personnes invitées. Il est souhaitable que parmi ces personnes se trouvent quelques jeunes frères. Le droit de vote dans les décisions que le Chapitre prend comme tel, reste réservé aux capitulants.

### **13. FRÈRES ÉLIGIBLES COMME DÉLÉGUÉS**

Sont éligibles comme délégués au Chapitre général, tous les frères profès perpétuels, sauf ceux qui se trouvent en situation d'exclaustration ou de passage à un autre institut (C 141).

### **14. FRÈRES ÉLECTEURS**

Sont électeurs des délégués au Chapitre général, tous les frères profès temporaires et profès perpétuels, sauf ceux qui se trouvent en situation d'exclaustration ou de passage à un autre institut (C 142).

### **15. NOMBRE DE DÉLÉGUÉS D'UNE PROVINCE**

La fixation du nombre de délégués par Province se fait d'après les effectifs à la date de parution de la circulaire de convocation. La Commission préparatoire veillera à ce que les statistiques soient établies de façon précise à cette date.

### **16. DATE D'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU CHAPITRE**

Dès réception de la circulaire d'indiction, les frères des communautés procèdent à l'élection des délégués au jour fixé par le Frère Provincial. Ils suivent les règlements indiqués aux articles suivants.

### **17. CONDITIONS DE L'ÉLECTION**

Les délégués au Chapitre sont élus directement par les frères. L'élection se fait par vote secret et à la majorité absolue. La majorité absolue est calculée sur le nombre de bulletins reçus.

Pour remplacer les délégués qui ne pourraient pas se rendre au Chapitre, il y aura des suppléants : un suppléant par délégué élu.

Pour l'élection des représentants des Unités administratives au Chapitre général, on considérera que les postes à pourvoir sont les postes des délégués. La procédure sera la suivante :

**Premier tour de scrutin :** Puisant dans la liste des éligibles, chaque électeur porte sur son bulletin autant de noms que le nombre de délégués qui revient à l'Unité administrative. La Commission de dépouillement compte, pour chaque frère choisi, le total des voix obtenues. Elle constitue une liste des frères qui ont obtenu des voix, rangés dans l'ordre décroissant du nombre des voix obtenues par chacun. Ceux qui sont en tête, en nombre égal à celui des délégués à élire, s'ils ont la majorité absolue, sont effectivement élus délégués. Si tous les délégués sont élus, les frères venant à la suite, en nombre égal, s'ils ont au moins un tiers des voix, sont élus suppléants.

Si les délégués voulus et leurs suppléants ne sont pas tous élus au premier tour de scrutin, il est clair qu'un deuxième tour est nécessaire. Dans ce cas, la commission de dépouillement désigne les candidats à ce deuxième tour, en choisissant, sur la liste à la suite des élus. Il doit y avoir trois frères pour chaque poste de délégués et de suppléants restant à élire.

**Deuxième tour de scrutin :** Puisant dans la liste des éligibles établie à l'issue du premier tour, chaque électeur porte sur son bulletin autant de noms qu'il y a de postes de délégués à pourvoir<sup>1</sup>. La Commission de dépouillement compte, pour chaque frère choisi, le total des voix obtenues. Elle constitue une liste des frères qui ont obtenu des voix, rangés dans l'ordre dé-

---

<sup>1</sup> Si tous les délégués ont été élus au premier tour, et que les suppléants ne l'ont pas encore été, on doit toujours procéder à un deuxième tour où les frères écriront un seul nom (Conseil général : décision du 26/06/2008).



croissant du nombre des voix obtenues par chacun. Ceux qui sont en tête, en nombre égal à celui des délégués restant à élire sont effectivement élus délégués. Ceux qui viennent à la suite, en nombre égal à celui des suppléants restant à élire, sont élus suppléants. À chaque scrutin, en cas d'égalité de voix, le plus âgé (ou les plus âgés) est (sont) élu(s).

## **18. MANIÈRE DE VOTER**

Chaque électeur indique sur une feuille ou sur la liste des frères, autant de noms de frères éligibles qu'il y a de postes à pourvoir. Il insère la feuille dans une petite enveloppe qu'il cache.

Les bulletins de vote sont mis dans un second pli qui est cacheté et scellé en présence de tous, chaque électeur ayant signé sur ce pli, à côté de son nom déjà écrit.

Ce second pli est placé dans un troisième qui est envoyé au Frère Provincial par courrier recommandé.

## **19. VOTE PAR PROCURATION**

Si un frère est absent de sa Province et s'il est peu probable qu'il pourra faire parvenir son bulletin de vote au Frère Provincial par poste recommandée avant la date limite, il pourra voter par procuration.

Dans ce cas, le frère fera savoir au Frère Provincial par le moyen le plus sûr :

1. le fait qu'il votera par procuration ;
2. le nom du frère qu'il désigne comme son mandataire.

Le frère fera aussi les arrangements nécessaires avec le frère qu'il aura choisi comme mandataire.

Le Frère Provincial informera le Supérieur de la communauté du Frère désigné comme mandataire.

Le frère mandataire remplit deux bulletins de vote et signe l'enveloppe deux fois : en son propre nom et aussi comme « mandataire du frère N. »

## **20. DÉPOUILLEMENT DES VOIX**

Une commission de dépouillement sera formée de quatre frères choisis par le Frère Provincial et son Conseil. Les frères choisis doivent être en dehors du Conseil Provincial. Le Frère Provincial fixe la date du dépouillement et préside la commission.

## **21. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE**

Les bulletins de vote seront détruits après chaque élection.

## **22. PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS**

Le jour du dépouillement, le procès-verbal de la séance doit être rédigé ; tous les frères présents le signent.

Le Frère Provincial envoie au Secrétariat général une copie des procès-verbaux signée par tous les membres de la commission. Il avise les délégués de leur élection et communique le résultat des élections aux Frères de la Province. Cet avis tient lieu de convocation au Chapitre général.

En cas d'irrégularité, le Frère Supérieur général et son Conseil peuvent annuler le vote et le faire refaire. Ils en informeront le Chapitre général.

## **23. OBLIGATION D'ASSISTER AU CHAPITRE**

Un frère capitulant doit considérer que son devoir de capitulant l'emporte sur toute autre obligation.

Toutefois, s'il croyait avoir des raisons sérieuses de ne pas participer au Chapitre général ou de devoir quitter avant la fin, il les exposerait par écrit au Frère Provincial. Celui-ci, avec son Conseil, déciderait et, au besoin, aviserait le suppléant ainsi que le Frère Secrétaire général.

## **24. SUPPLÉANT DU FRÈRE PROVINCIAL**

Si le Frère Provincial ne pouvait assister au Chapitre général, un suppléant prendrait sa place et il faudrait en avvertir le Frère Supérieur général.

## **25. PROROGATION DU MANDAT DU FRÈRE PROVINCIAL**

Le mandat d'un Frère Provincial qui prendrait fin après la parution de la circulaire d'indiction, sera prorogé jusqu'à la fin du Chapitre général. Il reste en exercice jusqu'à l'élection du nouveau Provincial.

Dans les cas exceptionnels, le Frère Supérieur général et son Conseil décident ce qu'il y a lieu de faire et en rendent compte au Chapitre général (C 137.5).

## **26. VÉRIFICATION DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS**

Un comité de vérification de l'élection de chaque délégué donne connaissance aux capitulants des procès-verbaux de l'élec-

tion des délégués. Ce comité est composé de frères capitulants nommés au préalable par le Frère Supérieur général et son Conseil (C 137.4.8).

Si ces procès-verbaux laissent apparaître des irrégularités ou si, par d'autres voies, s'étaient manifestés des agissements pouvant infirmer une élection, le Chapitre en discuterait et en déciderait. Au besoin, celui-ci nommerait une commission pour faire un examen plus approfondi. La commission présenterait son rapport et les capitulants prendraient une décision.

La vérification des pouvoirs étant faite et le procès-verbal ayant été approuvé, le Frère Supérieur général déclare le Chapitre général régulièrement constitué.

## **27. BUREAU PROVISOIRE**

Le Frère Supérieur général, avec son Conseil, nomme les membres du Bureau provisoire du Chapitre, avant l'ouverture de celui-ci, quand les noms des capitulants sont connus.

Il convoque ce Bureau quelques jours avant l'ouverture pour établir avec lui le programme des premiers jours du Chapitre.

Une fois le Chapitre ouvert, les ordres du jour doivent toujours être approuvés par l'Assemblée.

## **28. OUVERTURE DU CHAPITRE GÉNÉRAL**

Il revient au Bureau provisoire d'organiser ce qui convient à cette cérémonie.

## **29. OBLIGATION DE RESTER AU CHAPITRE**

Tous les capitulants sont tenus d'être présents jusqu'à la fin des travaux du Chapitre. Aucun ne peut s'absenter définitivement à moins de raisons graves et avec la permission de la Commission centrale.

La demande d'absence doit être faite par écrit et déposée au secrétariat du Chapitre qui la remettra au Commissaire du Chapitre.

## **30. CLÔTURE DU CHAPITRE**

Quand tous les sujets auront été traités, le procès-verbal final indiquera la durée du Chapitre et le nombre de sessions. Ce procès-verbal doit spécifier que tout ce qui a été discuté, accepté et voté a été fidèlement relevé dans le Livre du Chapitre général, destiné aux Archives ; qu'une copie des votes et des décisions du Chapitre a été préparée pour la « Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique ». La signature de tous les capitulants terminera ce dernier procès-verbal.

Un dernier vote déclarera que le Chapitre est terminé.

## **2. RÈGLEMENT DU CHAPITRE**

(Texte original en anglais)

*Ce texte a été révisé en préparation  
au XXI<sup>e</sup> Chapitre général.*

*Le XXI<sup>e</sup> Chapitre général a temporairement suspendu  
l'application des articles 1.4 et 5.1 de ce Règlement.*

*Il a modifié la rédaction de quelques autres articles.*

*Ces modifications ont été incorporées  
au texte présenté à la suite.*

### **TABLE DES MATIÈRES**

1. Le règlement
  - 1.1. Le règlement en vigueur
  - 1.2. Modifications du Règlement
  - 1.3. Articles ajoutés au Règlement
  - 1.4. Modérateurs provisoires
  
2. Organisation
  - 2.1. Admission à la salle capitulaire
  - 2.2. Services auxiliaires pour le Chapitre
  - 2.3. Présence d'experts
  - 2.4. Discrétion
  - 2.5. Prise de décisions
  - 2.6. Témoin officiel des Actes du Chapitre
  - 2.7. Commissions d'étude et groupes de travail
  - 2.8. Inscription dans les Commissions
  - 2.9. Commissions spéciales
  - 2.10. Langues de travail au Chapitre
  
3. Fonctions
  - 3.1. Le Président du Chapitre
  - 3.2. La Commission centrale

- 3.3. La Composition de la Commission centrale
- 3.4. L'élection des membres de la Commission centrale
- 3.5. Le Commissaire et Vice-Commissaire
- 3.6. Le Secrétaire général
- 3.7. Les secrétaires adjoints
- 3.8. Les services des frères traducteurs  
dans les commissions et les groupes
- 3.9. Les modérateurs
- 3.10. Les fonctions du modérateur
- 3.11. Les scrutateurs
4. Travail en Commissions
  - 4.1. Élection des officiers
  - 4.2. Méthode de travail
  - 4.3. Les sous-commissions
  - 4.4. Participation des capitulants  
qui n'appartiennent pas à la Commission
  - 4.5. Présentation des rapports
  - 4.6. Rédaction des rapports et leur traduction
  - 4.7. Rapports des minorités
  - 4.8. Sujets à étudier en priorité
5. Travaux en Assemblée générale
  - 5.1. Procédure parlementaire
  - 5.2. Forum ouvert
  - 5.3. Participation du modérateur au débat
  - 5.4. Décisions à l'unanimité
  - 5.5. Étapes pour l'étude d'un texte
  - 5.6. Interventions de ceux qui se sont  
préalablement inscrits
  - 5.7. Interventions de ceux qui s'inscrivent  
en cours de session
  - 5.8. Évaluation de la méthode de travail
6. Votes
  - 6.1. Votes secrets
  - 6.2. Majorités requises

- 6.3. Conditions de validité d'un vote écrit
- 6.4. « Iuxta modum »
- 6.5. Vote électronique
- 6.6. Propositions ni acceptées, ni rejetées

## 7. Élections

- 7.1.-7.14 Étapes à suivre pour l'élection  
du Frère Supérieur général

## **1. RÈGLEMENT**

---

### *1.1. Règlement en vigueur*

Jusqu'à ce que le Chapitre approuve le nouveau Règlement, celui du Chapitre précédent est appliqué.

Le Président du Bureau provisoire soumet au Chapitre tous les changements au Règlement du Chapitre proposés par la Commission préparatoire.

Leur approbation demande la majorité absolue des voix des membres présents.

### *1.2. Modifications du Règlement*

Pendant le Chapitre, tout capitulant peut proposer la modification ou la suppression d'articles du Règlement approuvé. L'Assemblée devra alors se prononcer à la majorité des 2/3 de ses membres présents.

### *1.3. Articles ajoutés au Règlement*

Si, durant le Chapitre, un capitulant désire ajouter un nouvel article au Règlement, il le propose à la Commission centrale qui le soumet ensuite à l'Assemblée. Il suffit, dans ce cas, de la majorité absolue des membres présents.



#### *1.4. Modérateurs provisoires*

Le Bureau provisoire nomme deux modérateurs parmi les membres de l'Assemblée jusqu'à l'élection de la Commission centrale.

## **2. ORGANISATION**

---

#### *2.1. Admission dans la salle capitulaire*

Seuls les capitulants, les auxiliaires nécessaires et les autres personnes autorisées ont accès à la salle capitulaire.

#### *2.2. Services auxiliaires pour le Chapitre*

Afin de faciliter la marche du Chapitre, le Frère Supérieur général et son Conseil, puis la Commission centrale peuvent retenir le service de quelques frères, comme traducteurs, copistes ou pour tout autre travail relatif au Chapitre. Ils n'ont pas accès à la salle capitulaire pendant les séances d'élection du Frère Supérieur général et des membres du Conseil général.

#### *2.3. Présence des experts*

Le Chapitre peut solliciter l'aide d'experts pour traiter un sujet déterminé, à un moment indiqué. Une commission peut également le faire, avec l'autorisation de la Commission centrale.

#### *2.4. Discrétion*

Les capitulants et les auxiliaires sont tenus à la discrétion normale qui protège les personnes physiques et juridiques. L'Assemblée décide si des questions doivent rester sous le sceau du secret.

#### *2.5. Prise de décisions*

L'Assemblée des capitulants réunis en séance régulière, dans la salle capitulaire, est seule habilitée à prendre des décisions.

### *2.6. Témoin officiel des Actes du Chapitre*

L'enregistrement informatique est le témoin officiel des Actes du Chapitre. Les procès-verbaux sont rédigés par les secrétaires de séance. Ils rapportent les faits, résument les débats des séances plénières, transcrivent les passages dont un capitulant demande l'insertion textuelle et les décisions prises, avec le résultat du vote. Le texte est soumis à l'approbation de l'Assemblée dans une séance ultérieure. Il n'y a pas d'enregistrement pour les élections du Frère Supérieur général et des membres de son Conseil.

### *2.7. Commissions d'étude et groupes de travail*

Le Chapitre général créera des commissions d'étude et d'autres groupes de travail dont il jugera avoir besoin. Elles devront être approuvées par l'Assemblée.

La proposition et la structure des groupes de travail peuvent varier selon les travaux pour lesquels ils ont été créés. Chaque groupe de travail décide des officiers dont il a besoin et les élit librement.

### *2.8. Inscription dans les Commissions*

Un capitulant ne pourra s'inscrire officiellement qu'à une seule commission d'étude. Il a la possibilité de changer de commission au cours du Chapitre, mais non sans en avoir avisé la Commission centrale.

### *2.9. Commissions spéciales*

Des commissions spéciales peuvent aussi être formées par le Chapitre pour étudier des questions particulières.

### *2.10. Langues de travail au Chapitre*

Les langues de travail du Chapitre sont le français, l'espagnol, l'anglais, et le portugais. Les documents officiels du Chapitre sont rédigés dans l'une de ces langues.

### **3. FONCTIONS**

---

#### *3.1. Le Président du Chapitre*

Le Frère Supérieur général est Président du Chapitre<sup>1</sup>.

#### *3.2. La Commission centrale*

La Commission centrale, une fois élue, est responsable de l'organisation et de la marche du Chapitre.

#### *3.3. La Composition de la Commission centrale*

La Commission centrale comprend les officiers, qui sont le Commissaire du Chapitre, le Vice-Commissaire et le Secrétaire général du Chapitre, ainsi qu'un certain nombre d'autres Frères, membres élus par le Chapitre.

Le Bureau provisoire propose au Chapitre le nombre de membres de la Commission centrale et les critères pour l'élection de ces membres.

On devra obtenir des candidats qu'ils donnent leur consentement à leur nomination, avant de proposer leurs noms à l'Assemblée.

#### *3.4. L'élection des membres de la Commission centrale*

Les membres de la Commission centrale sont élus par scrutin secret, à la majorité absolue des membres présents. La Commission centrale choisit les officiers parmi ses membres.

#### *3.5. Le Commissaire et le Vice-Commissaire*

Le Commissaire convoque la Commission centrale et en dirige les travaux. Le Vice-Commissaire le remplace au besoin.

#### *3.6. Le Secrétaire général*

Le Secrétaire général du Chapitre est à la tête du Secrétariat. Il doit assurer son organisation et son fonctionnement. Il

---

<sup>1</sup> Constituciones 138

est secrétaire de la Commission centrale. Il a la responsabilité de transmettre, s'il y a lieu, toute information officielle concernant le déroulement du Chapitre.

### *3.7. Les secrétaires adjoints*

La Commission centrale propose au Chapitre, pour approbation, des noms de frères comme secrétaires adjoints des Assemblées générales, des frères chargés de l'enregistrement ou d'autres travaux de secrétariat. Ils peuvent être choisis parmi des frères non capitulants.

### *3.8. Les Services des frères traducteurs dans les commissions et les groupes*

Les commissions ou groupes d'étude peuvent demander les services de frères traducteurs au Chapitre, après consultation du Commissaire.

### *3.9. Les modérateurs*

La Commission centrale choisit le modérateur de chaque Assemblée générale soit parmi ses propres membres, soit dans une liste d'autres capitulants élus dans ce but par l'Assemblée. Les modalités de l'élection doivent être proposées à l'Assemblée par la Commission centrale.

### *3.10. Les fonctions du modérateur*

Le modérateur en fonction donne la parole aux capitulants selon l'ordre du jour établi par la Commission centrale. Il dirige les discussions, veille à l'observance du règlement ou des procédures décidées par la Commission centrale. Il déclare hors d'ordre ceux qui s'écartent du sujet ou qui dépassent la limite de temps qui leur est assignée. Il résout les autres problèmes de procédure qui peuvent se présenter. Tout appel contre ses décisions doit être soumis à l'Assemblée et réglé immédiatement par un vote. Il met aux voix les propositions.

### *3.11. Les scrutateurs*

Le contrôle des votes par écrit est assuré par deux scrutateurs. Leur élection se fait sur proposition du Bureau provisoire ou de la Commission centrale, à la majorité absolue des présents ; au troisième tour, la majorité relative suffit.

## **4. LE TRAVAIL EN COMMISSIONS**

---

### *4.1. Election des officiers*

Chaque commission d'étude élit ses officiers.

### *4.2. Méthode de travail*

Chaque commission fait une étude sérieuse des questions et des propositions qui lui sont soumises. Dans les commissions, les capitulants échangent librement leurs idées. Si on juge que c'est nécessaire, on votera.

### *4.3. Les sous-commissions*

Au besoin, les commissions d'étude peuvent diviser leurs membres en sous-commissions. Ces sous-commissions élisent leurs propres officiers. Elles soumettent leurs rapports de façon à ce qu'ils soient incorporés dans celui de la commission entière. Le rapport de la sous-commission, pour faire partie du rapport de la commission entière, doit être accepté par celle-ci à la majorité des voix.

### *4.4. Participation des capitulants qui n'appartiennent pas à la commission*

Tout capitulant a le droit d'être entendu sur l'un ou l'autre point étudié par une commission, même s'il ne fait pas partie de cette commission. Une commission peut aussi inviter un capitulant à une réunion donnée. Elle peut de même demander par écrit l'avis de l'ensemble des capitulants sur une question particulière.

#### *4.5. Présentation des rapports*

Les rapports ou partie de rapports des commissions doivent être présentés à l'Assemblée dans leur intégralité, sans aucune modification de la part de qui que ce soit. S'il y a eu un vote dans la commission, le résultat doit être indiqué.

#### *4.6. Rédaction des rapports et leur traduction*

Les rapports seront rédigés dans une des langues de travail du Chapitre. Chaque commission fera les traductions qu'elle jugera nécessaires pour en assurer une bonne compréhension par les capitulants.

#### *4.7. Rapports des minorités*

Quand au moins un tiers des membres d'une commission jugent qu'ils ne peuvent souscrire au rapport élaboré par la majorité, ils peuvent eux-mêmes en faire un qui reflète leur opinion. Ce rapport minoritaire a également droit d'être présenté à l'Assemblée.

#### *4.8. Sujets à étudier en priorité*

La Commission centrale peut indiquer à chaque commission quels sont les sujets à étudier en priorité.

## **5. TRAVAUX EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

---

### *5.1. Procédure parlementaire*

Les débats en Assemblée se déroulent normalement suivant la procédure parlementaire.

### *5.2. Forum ouvert*

La Commission centrale peut proposer que l'Assemblée prenne une forme de « Forum ouvert » pour discuter un point concret proposé par la Commission centrale. Ce « Forum ouvert » présente son rapport à la discussion de l'Assemblée gé-

nérale dans une séance ultérieure et selon la procédure parlementaire.

### *5.3. Participation du modérateur au débat*

Lorsque, au cours d'une séance qu'il dirige, le modérateur désire prendre part à la discussion, il se fait remplacer par un autre modérateur. La discussion terminée, il reprend sa fonction.

### *5.4. Décisions à l'unanimité*

En certains cas, pour traiter une affaire qui n'a pas besoin de suivre toutes les étapes prévues par le Règlement, l'Assemblée peut se contenter d'une décision unanime sans passer au vote. Dans ce cas, le Modérateur dit : « S'il n'y a pas d'objection, je propose de... » Mais, s'il y a une seule objection, l'Assemblée doit voter ce qui est proposé. La proposition est réglée par la majorité prévue par le Règlement.

### *5.5. Étapes pour l'étude d'un texte*

Avant l'adoption du texte d'une commission, l'Assemblée respectera habituellement les étapes suivantes :

- a) la commission remet le texte aux capitulants ;
- b) elle présente le texte à l'Assemblée. A cette première séance, les capitulants ne peuvent présenter que des questions d'information ou d'éclaircissement ;
- c) la Commission centrale indiquera le temps dont les capitulants disposent pour présenter des amendements ou de nouvelles propositions ;
- d) un temps raisonnable sera laissé entre la remise des amendements et des propositions nouvelles et leur discussion et vote en Assemblée ;
- e) l'Assemblée générale discute et vote chacun des amendements et des propositions nouvelles, présentés par les capitulants ;
- f) l'Assemblée vote alors le texte amendé.

### *5.6. Interventions de ceux qui se sont préalablement inscrits*

Les capitulants qui le désirent peuvent s'inscrire pour intervenir durant les séances de l'Assemblée générale. Cette intervention ne pourra pas dépasser CINQ minutes.

### *5.7. Interventions de ceux qui s'inscrivent en cours de session*

Si un capitulant n'était pas inscrit préalablement pour intervenir pendant les séances, il peut s'inscrire pendant celles-ci. Son intervention ne peut alors dépasser DEUX minutes.

### *5.8. Evaluation de la méthode de travail*

La Commission centrale prévoira un temps d'évaluation de la méthode de travail pour l'adapter, s'il y a lieu.

## **6. LES VOTES**

---

### *6.1. Votes secrets*

Les élections et les délibérations du Chapitre se font ordinairement au scrutin secret. Il en sera nécessairement ainsi lorsque le demandeur au moins DIX membres de l'Assemblée.

### *6.2. Majorités requises*

Le vote se fait à la majorité absolue des membres présents, sauf exceptions prévues par le Règlement. Les 2/3 seront requis pour ce qui suit :

- modification ou suspension du Règlement,
- limitation du débat,
- modification de l'ordre du jour une fois approuvé,
- question préalable,
- objection à la considération d'une question,
- reconsidération d'une affaire déjà votée.



### 6.3. Conditions de validité d'un vote écrit

Quand le vote se fait par écrit, le suffrage doit être *libre, secret, certain, sans condition et déterminé*<sup>2</sup>. Le défaut d'une de ces conditions rend le suffrage invalide<sup>3</sup>.

### 6.4. «*luxta modum*»

Au cas où quelqu'un voterait « *luxta modum* »<sup>4</sup> pour les élections, ou pour le vote définitif sur un texte, qu'il s'agisse du vote sur un amendement précédant immédiatement le vote sur un texte définitif, ou du vote sur un texte amendé, ou du vote sur le texte final, ce vote sera considéré comme abstention.

### 6.5. Vote électronique

L'Assemblée admet habituellement le vote électronique.

### 6.6. Propositions ni acceptées, ni refusées

Une proposition ni acceptée ni refusée à la majorité absolue des membres présents retourne à la commission concernée.

<sup>2</sup> c 172

<sup>3</sup> c 172

<sup>4</sup> « *Juxta modum* » n'entre pas dans le règlement parlementaire normal de débat. Cette option était admise au Concile Vatican II pour aider à l'étude progressive des documents, avant le vote définitif. En utilisant « *Juxta modum* », un membre signalait qu'il acceptait globalement, mais qu'il avait quelques réticences pour l'un ou l'autre point du texte, de moindre importance. L'usage de ce type de vote entraînait l'engagement de celui qui votait « *Juxta modum* » à envoyer par écrit ses raisons ou ses suggestions pour adapter le texte.

On ne pouvait pas utiliser le vote « *Juxta modum* » pour :  
l'élection d'un officier ;

le vote définitif sur un texte, qu'il s'agisse du vote sur un amendement précédant immédiatement le vote sur un texte définitif, ou du vote sur un texte amendé, ou du vote sur un texte final.

## **7. ÉLECTION DU FRÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL**

**7.1.** L'élection du Frère Supérieur général se fera dans un climat de prière et de discernement spirituel, incluant la célébration eucharistique.

**7.2.** Au début de la séance d'élection, les scrutateurs remettront un bulletin de vote à chacun des électeurs.

**7.3.** Chacun remplit son bulletin, le plie et va le déposer dans l'urne placée sur une table ornée d'un crucifix, de la statue de la Bonne Mère et de la relique de Saint Marcellin Champagnat. La table est placée en face du Président du Chapitre.

**7.4.** Si l'un des capitulants est présent dans la maison où se tient l'élection mais ne peut y participer, les scrutateurs recueilleront son suffrage écrit<sup>5</sup>.

**7.5.** Tous ayant voté, les scrutateurs compteront les bulletins à haute voix pour s'assurer que leur nombre n'est pas supérieur à celui des votants. Si cela arrivait, le scrutin serait nul et il faudrait recommencer, sans ouvrir les bulletins. Cette vérification faite, le premier scrutateur prendra un bulletin, en fera la lecture à haute voix. Il le présentera ensuite au second scrutateur.

**7.6.** Les secrétaires de séance noteront, sous la dictée des scrutateurs et la responsabilité du Président, le nom qui sera proclamé. On procédera de même pour tous les bulletins.

**7.7.** Le dépouillement du scrutin étant terminé, les suffrages totalisés, la vérification faite, le Président lit le nombre de voix obtenues par chacun. Après chaque tour de scrutin, les bulletins seront détruits en pleine séance.

---

<sup>5</sup> c 167.2

**7.8.** Si le premier tour de scrutin ne donne pas la majorité absolue des membres présents, on procédera à un ou plusieurs autres tours de scrutin, selon l'article 131 des Constitutions.

**7.9.** Le Supérieur élu signifie au Président s'il accepte ou refuse l'élection. Dans le second cas, l'élection est sans effet et l'on procède à une nouvelle élection<sup>6</sup>.

**7.10.** Si le Supérieur élu accepte, la proclamation sera faite en ces termes, par le Président du Chapitre : « Au nom de la Sainte Trinité et sous la protection de la très Sainte Vierge et de Saint Marcellin Champagnat, en mon nom et au nom de tous ceux à qui il appartient d'élire le Supérieur général, je proclame élu le Frère..., qui a obtenu la majorité requise des suffrages des capitulants. »

**7.11.** La notification officielle de la nomination sera faite immédiatement aux différentes Provinces et Districts de l'Institut.

**7.12.** Si le Frère Président du Chapitre est réélu Supérieur général, le Frère Vicaire général fait la proclamation comme ci-dessus.

**7.13.** Le Chapitre, à la majorité des deux tiers, peut demander au Saint Siège d'accepter comme Supérieur général un frère qui ne peut être élu en raison d'un empêchement canonique comme l'âge ou parce qu'il a exercé le maximum de mandats autorisés. Dans ces cas, on tiendra compte des canons 180 à 183.

**7.14.** Si l'un ou l'autre des officiers du Chapitre est élu Supérieur général, l'Assemblée générale procède à l'élection de son remplaçant.

---

<sup>6</sup> c 177



## **V. ANNEXES**

---



# LETTRES RÉGIONALES

au XXI<sup>e</sup> Chapitre général

---

*La deuxième étape de préparation du XXI<sup>e</sup> Chapitre général a supposé une grande participation des frères, et des groupes des laïcs et des jeunes, à la réflexion sur les thèmes identifiés à partir du sondage réalisé dans la première étape. Il y a eu des rencontres régionales dont le but était d'écrire une lettre régionale, adressée au Chapitre, qui exprime l'opinion de la région elle-même sur les thèmes proposés. Les lettres sont publiées à la suite.*

---

## AFRIQUE

Nairobi, le 1<sup>er</sup> juillet 2009  
Chers frères et laïcs maristes

### Introduction

Les frères et laïcs maristes de la Région africaine vous envoient les salutations de leur Continent chaleureux et accueillant. C'est avec un grand enthousiasme et beaucoup d'optimisme qu'ils célèbrent cette rencontre historique. Depuis la convocation du Chapitre par le Supérieur général, il y a un an, nous avons prié et travaillé généreusement dans nos com-

munautés et divers groupes en tant que membres actifs et parties prenantes des suites attendues du prochain Chapitre.

Nous, les capitulants (9 frères et un laïc) de la Région africaine, nous sommes réunis à Nairobi du 29 juin au 1er juillet. Durant cette deuxième phase d'animation (de mars à mai), les capitulants de chaque UA ont écouté les frères et les laïcs de leurs Unités et ont rédigé une lettre contenant leurs recommandations..

Notre réunion de Nairobi s'est déroulée dans une atmosphère de prière et de réflexion en accord avec la méthodologie recommandée pour le XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Chaque Unité a présenté sa lettre à la délégation régionale. Après réflexion et discernement, les points saillants suivants sont recommandés au Chapitre comme priorités de l'Afrique :

- IDENTITÉ DU FRÈRE
- LAÏCS MARISTES
- PARTAGE DES RESSOURCES

Nous abordons ces sujets selon le plan suivant :

Réalités que nous voyons à présent en Afrique mariste.

Propositions pour améliorer la situation.



## Priorités

### 1. IDENTITÉ DU FRÈRE

#### a – Réalité

L'identité du frère est en crise :

- *Des frères ont développé une attitude de vie « comme tout le monde », au lieu de remplir leur rôle prophétique de personnes consacrées. C'est comme si ces frères n'avaient pas décidé de vivre les conséquences de leur consécration. On craint que cette attitude ne soit croissante.*
- *Le statut de frères comme religieux masculins n'est pas clair dans le contexte du système de classes sociales et dans la perception de la hiérarchie dans l'Église.*
- *La plupart des frères s'identifient par ce qu'ils font plutôt que par qui ils sont.*
- *Le taux de persévérance parmi les frères est bas.*
- *La vie communautaire est faible, souvent à cause d'un manque de vrai leadership.*
- *Nous manquons de sérieux pour alimenter notre vie spirituelle.*

#### b – Propositions

- Nous devons porter des signes externes pour nous identifier comme frères.
- La qualité de la formation initiale devrait être assez exhaustive pour permettre de relever les défis de notre temps.
- Ceux qui sont nommés supérieurs devraient être bien formés et accompagnés dans leur fonction de responsables.
- Il faudrait assurer l'accompagnement des frères, surtout des jeunes.
- Il y a un besoin, dans un esprit de dialogue, de favoriser les conditions qui aideront les frères à devenir responsables de leur croissance humaine et spirituelle.

- Nous devrions bâtir une communauté visible et prophétique de personnes consacrées. Nous suggérons donc de développer une spiritualité de la communauté mariste. La prochaine Administration pourrait célébrer une « Année de la communauté ».

## **2. LAÏCS MARISTES**

### *a – Réalité*

Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine :

- *Plusieurs personnes de différents états de vie se sentent attirées à vivre la spiritualité et le charisme de saint Marcellin Champagnat.*
- *La vocation du laïc mariste n'est pas suffisamment claire.*
- *Des frères sont réticents à accueillir les laïcs maristes.*

### *b – Propositions*

- *Changer le nom de Laïcs maristes par celui d'Associés laïques de Champagnat.*
- *Clarifier la vocation de ces Associés laïques de Champagnat.*
- *Développer des programmes de formation dans toutes les Unités administratives.*
- *Impliquer les laïcs dans les commissions des Associés laïques de Champagnat à tous les niveaux.*

## **3. PARTAGE DES RESSOURCES (en personnel et en finance)**

### *a – Réalité*

La restructuration géographique dont nous avons fait l'expérience n'a pas résolu les déséquilibres qui suivent :

- *Il y a un fossé des générations entre les Unités administratives de l'Institut.*
- *Des Unités ont beaucoup de frères d'expérience et peu de jeunes frères, alors que la situation est contraire dans d'autres régions de l'Institut.*
- *Des Unités ont de meilleures ressources financières que d'autres.*

#### *b – Propositions*

- *Créer de nouvelles structures pour faciliter le partage des ressources humaines de l'Institut.*
- *Consolider ce qui a été fait en relation avec la solidarité dans l'Institut, afin de faire progresser l'autonomie financière des Unités administratives pauvres.*

## **Conclusion**

Les frères et les laïcs maristes de la Région africaine expriment leur confiance dans les capitulants du XXI<sup>e</sup> Chapitre général pour qu'ils apportent les changements qui produiront des *Cœurs nouveaux pour un monde nouveau*. Ils vous demeurent présents par l'esprit alors que vous réfléchissez et discernez quelle voie l'Institut empruntera pour les huit prochaines années. Soyez assurés du support constant de leurs prières. Puisse Marie, notre Bonne Mère, nous accompagner dans ce saint exercice !

Vos capitulants pour la Région africaine :

*Frères Lawrence Ndawala, Eugène Kabanguka, Sylvain Yao, Christian Mbam, Thomas Randrianantenaina, Alexandre Rakotomalala, Rémy Mbolipasiko, Chima Onwujuru, Nicholas Banda et M. Rufus Ozoh*

## **AMÉRIQUE**

*Nous présentons ci-après les lettres des trois sous-régions d'Amérique.*

### **ARCO NORTE**

---

Guatemala, le 17 mai 2009

Chers frères, laïcs  
et membres de la Famille Mariste de l'Arco Norte,

Recevez notre salutation, dans la joie de Jésus ressuscité et la tendresse de Marie, notre Bonne Mère, en ce temps marial et pascal. Nous souhaitons que l'Esprit guide nos pas durant notre pèlerinage vers le XXI<sup>e</sup> Chapitre général ; qu'Il ravive nos cœurs alors que nous discernons ensemble afin de prendre les décisions qui s'imposent pour le présent et l'avenir de notre Institut.

Nous remercions les frères et les laïcs de la Province « América Central » pour leur aimable accueil et leur hospitalité ainsi que pour tous les détails qu'ils ont eus envers nous et qui ont permis le bon déroulement de notre rencontre. Un merci tout spécial aux frères Carlos Vélez et João do Prado, membres de la Commission préparatoire, pour leurs efforts et leur excellente animation de la rencontre.

Dans la ville de Guatemala, nous nous sommes réunis comme Région, 18 frères et 4 laïcs pour faire un pas de plus dans la préparation du XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Parmi les 22 participants, il y avait 15 frères délégués au Chapitre, y compris les 6 Provinciaux de l'Arco Norte (Canada, États-Unis, México Central, México Occidental, América Central et Norandina),

et une laïque invitée au Chapitre par le F. Supérieur général. Les participants de chaque Province ont apporté la lettre qu'ils avaient écrite, compte tenu de l'écoute des différents groupes impliqués dans la consultation.

Nous avons commencé notre rencontre de trois jours en échangeant les échos et les appels suscités par les différentes expériences maristes de nos Provinces, et en demandant à l'Esprit Saint de toucher nos cœurs avec l'ardeur des urgences et des défis que notre Institut doit relever en ce moment historique. À partir de la réflexion et de la prière personnelle et en groupe nous sommes parvenus à discerner ce que nous estimons être l'*appel fondamental* pour l'Institut aujourd'hui. Nous souhaitons partager tout cela avec vous, et à l'instar des autres Régions de l'Institut, le présenter au début du Chapitre général.

Dans la lettre à sa Province, un de nos frères a exprimé ce qui suit : « La proposition de Jésus est la conversion du cœur qui implique décision profonde et aperture à la gratuité de Dieu pour être transformés par Lui. C'est Dieu qui nous convertit s'il y a ouverture d'esprit et de cœur ; Il nous apprend à vivre avec Ses yeux et Son cœur. C'est peut-être la dynamique la plus importante à faire naître comme fruit de ce pèlerinage vers le XXI<sup>e</sup> Chapitre général. » Telle est l'invitation que Jésus nous adresse aujourd'hui, à nous qui nous préparons à créer des *cœurs nouveaux pour un monde nouveau* !

Alors que nous nous sommes réunis pour discerner comment nous mettons en œuvre cette invitation, nous voyons clairement que l'**appel fondamental** peut s'exprimer ainsi :

## APPEL FONDAMENTAL

*Frères et laïcs maristes, nous sommes appelés à une nouvelle Pentecôte, en harmonisant avec joie et passion notre vie par la conversion à Jésus et à sa mission, afin de montrer un nouveau visage significatif de notre identité dans le monde d'aujourd'hui.*

Nous croyons qu'en accueillant cet appel, nous nous situons dans la ligne des expériences significatives que l'Institut a vécues et vit aujourd'hui : la canonisation de notre fondateur qui nous a invités à avoir « un cœur sans frontières », la réflexion des laïcs et des frères qui partagent « un cœur et une mission », et la disposition à répondre aux défis d'aujourd'hui avec « des cœurs nouveaux pour un monde nouveau ».

Une nouvelle conscience et une nouvelle expression de notre identité mariste nous poussera à redéfinir aujourd'hui notre choix, nos vœux, notre vie communautaire, notre spiritualité et notre mission avec les enfants et les jeunes pauvres.

Ainsi seulement nous pourrions être une référence valable et prophétique dans les sociétés où nous vivons. Les enfants et les jeunes cherchent des témoins à suivre dont la vie soit pleine et heureuse

Derrière cet appel nous reconnaissons les **urgences** et les **défis** issus des Lettres provinciales qui, ayant été partagées, nous ont permis de mieux connaître les espoirs des frères et des laïcs, dans les différentes dimensions de leur être et de leur action quotidienne. Nous partageons avec vous celles qui nous semblent les plus significatives, et suggérons des propositions concrètes d'action, avec un double regard inséparable et complémentaire : vers l'Institut et vers notre Région.

Concernant l'**Institut**, nous relevons les urgentes et les défis suivants, et en même temps nous proposons :

### *a – Identité du frère*

Approfondir et recréer l'identité et la vocation du frère mariste, en intégrant la consécration, les vœux, la spiritualité, la mission, la vie communautaire et la pastorale des vocations, et en donnant naissance à de nouvelles expressions de vie pour le monde d'aujourd'hui.

- En engageant au niveau de l'Institut un processus de réflexion pour approfondir l'identité du frère.
- En actualisant le « Guide de la Formation » comme la pédagogie adéquate pour la formation et la vie du frère.

### *b – Mission*

Actualiser la mission mariste, à la lumière de l'expérience Montagne, en cherchant de nouveaux chemins de présence et de réponse dans le monde d'aujourd'hui.

- En ayant une attitude d'ouverture et de discernement par rapport au programme « Mission ad gentes ».
- En renforçant l'Évangélisation à travers l'éducation.
- En nous engageant à œuvrer auprès des plus pauvres.
- En actualisant la catéchèse pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui.
- En assurant la présence et le contact direct avec les enfants et les jeunes.
- En accueillant Marie comme source d'inspiration de notre vie et de notre mission.

### *c – Laïcs*

Définir et approfondir la vocation, l'identité et la mission du « laïc mariste », et les différentes modalités d'appartenance.

- En soutenant les laïcs dans leur formation et leur accompagnement, avec des programmes spécifiques qui les aident à discerner, à répondre et à vivre leur vocation.
- En les aidant à se prendre en charge en ce qui concerne la définition de leur identité et la mise en œuvre de structures d'animation.
- En favorisant et en encourageant la coresponsabilité et la participation à la mission.
- En formulant des critères solides quant à leur identité et à leur participation.

#### *d – Spiritualité*

Dans toutes les dimensions de l'existence vivre une profonde spiritualité qui nous transforme en hommes et femmes de Dieu.

- En buvant de l'eau du rocher qui donne vie : la Parole, la prière, l'eucharistie, des journées de retraite, les vœux, le service du Royaume, l'accompagnement spirituel.
- En approfondissant davantage le document « L'Eau du Rocher ».
- En cherchant à être un signe prophétique, spécialement parmi les moins favorisés.

#### *e – Gouvernement/Animation*

Actualiser l'animation et le gouvernement de l'Institut.

- En accompagnant des structures viables pour la vitalité.
- En donnant suite aux cinq appels du Chapitre précédent.



- En évaluant les Bureaux existants - possibilité de les augmenter ou de les réduire.
- En établissant des « réseaux » effectifs qui portent, à tous niveaux, les projets en cours mais sans qu'il y ait interférence entre eux.
- En soutenant la nouvelle Administration générale avec des recommandations, sans mandats excessifs.

*f – Pour la Région « **Arco Norte** »*

Aller de l'avant dans notre processus de régionalisation.

- En établissant des moyens effectifs de communication dans la Région.
- En créant une commission interprovinciale pour étudier et chercher des réponses aux défis que nous vivons comme Région.
- En améliorant notre capacité à nous exprimer dans les langues de la Région.
- En prenant nos responsabilités, comme Provinces de la Région, vis-à-vis de nos œuvres Ad gentes.

Chers frères, laïcs et membres de la Famille Mariste de l'Arco Norte, permettons-nous de rêver ensemble une avenir plein d'espérance, avec réalisme et audace, dans cette nouvelle aurore de l'Institut ! Merci de la possibilité d'être de « merveilleux compagnons » dans ce pèlerinage.

Que Jésus, Seigneur de l'Histoire, Marie, pèlerine dans la foi, et Saint Marcellin, notre fondateur, accompagnent notre pèlerinage. Que l'Esprit nous permette de vivre une nouvelle Pentecôte. C'est dans ce même Esprit que nous attendons impatiemment les défis et les possibilités que le XXI<sup>e</sup> Chapitre offrira à notre Région et à notre Institut. Ensemble, comme frères et laïcs maristes, nous pouvons nous engager

vis-à-vis de notre avenir mariste, avec une même attitude radicale de foi, d'espérance et de confiance en Dieu. À la fin, nous deviendrons vraiment des *cœurs nouveaux pour un monde nouveau* !

Fraternellement,

*M. Carlos Navajas, Frères Carlos Rafael Vélez Cacho,  
Hipólito Pérez Gómez (Amérique Central)  
Frères Bernard Beaudin, Gilles Hogue, Gaston Robert (Canada)  
Frères Ricardo Uriel Reynoso Ramírez,  
José Sanchez Bravo, Fernando Mejía (Mexique Central)  
Mme Irma Zamarripa Valdez, Frères Eduardo Navarro de la Torre, Ernesto  
Sánchez Barba, Ivan Buenfil Guillermo (Mexique Occidental)  
M. Moisés Beltrán Saavedra, Frères Laurentino Albalá Medina,  
Libardo Garzon Duque, César Augusto Rojas Carvajal (Norandina)  
M. Matt Fallon, Frères Patrick McNamara, Ben Consigli, John Klein (USA).*

## **BRÉSIL**

---

Curitiba, le 9 mai 2009

Chers frères, laïcs et jeunes maristes du Brésil,

Après l'expérience d'un long processus d'écoute dans les Provinces et le District d'Amazonie, nous Frères capitulants, animateurs et invités, nous nous sommes réunis, du 6 au 9 mai, au Centre Mariste Marcellin Champagnat, à Curitiba, pour poursuivre la II<sup>e</sup> étape de préparation au XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Les travaux ont été coordonnés par les Frères Carlos Vélez Cacho et João do Prado, membres de la Commission préparatoire, et animés par le F. Mariano Varona, de la Province « Santa María de los Andes ».

La rencontre a eu pour objectif principal de discerner les urgences, les défis et les propositions au niveau de la région et de l'Institut et, surtout, l'appel fondamental de Dieu pour le XXI<sup>e</sup> Chapitre Général. Tout s'est déroulé dans un climat profond de prière et de réflexion. Le point de départ pour ce discernement a été les « Lettres ouvertes » des quatre Unités administratives du Brésil et le matériel proposé par la Commission préparatoire.

Au moyen de cette « Lettre ouverte » nous vous adressons tous les fruits de notre réunion. Ils manifestent notre disponibilité et notre ouverture au Seigneur en ces jours d'écoute profonde de ses appels. Nous voulons vous dire notre joie pour cette expérience vécue et vous faire part des résultats obtenus, présentés ci-après.

## **1 - Urgences, défis et propositions d'action pour l'Institut et pour le Brésil**

*a - Approfondir l'identité du frère et du laïc mariste, à partir de la consécration baptismale et religieuse, dans la perspective du monde contemporain.*

### ***Propositions d'action pour l'Institut :***

- Formation conjointe des frères et des laïcs ;
- Élaboration d'un document sur l'identité du frère et du laïc mariste ;
- Définition des formes d'appartenance et de rattachement des laïcs maristes à l'Institut, et des modes de participation aux instances de décision ;
- Révision du Guide de la Formation et des Constitutions ;
- Formation en vue de l'internationalité.

### ***Propositions d'action pour le Brésil :***

- Formation conjointe des frères et des laïcs ;
- Mise à jour de la formation initiale et permanente des frères et des laïcs ;

- Récupération des documents de l'Institut ;
- Révision du style et du cadre des structures de formation initiale des frères, de manière à considérer la réalité sociale des appelés.

*b - Raviver la spiritualité mariale et apostolique.*

***Propositions d'action pour l'Institut :***

- Élaboration d'un plan de formation théologique spirituelle ;
- Revitalisation de la SAM.

***Propositions d'action pour le Brésil :***

- Accompagnement spirituel et thérapeutique / personnel systématique ;
- Élaboration d'un plan de formation théologique spirituelle ;
- Revitalisation de la SAM ;
- Recherche d'un style de prière et de spiritualité plus incarnée ;
- Renforcer la dimension mariale ;
- Reprendre l'étude de la Mariologie / Année mariale ;
- Création d'un centre de spiritualité interprovinciale.

*c - Éveiller un nouvel intérêt chez les frères et les laïcs pour le charisme mariste, qui réponde et corresponde aux défis du monde contemporain.*

***Propositions d'action pour l'Institut :***

- Renforcer la dimension théologique de la mission ;
- Ouverture aux nouveaux espaces et aux frontières de mission ;
- Insistance sur l'usage évangélique des biens ;
- Formation des frères et des laïcs aux défis du monde contemporain ;
- Évaluation de la fécondité évangélique des œuvres ;

- Renforcer la dimension missionnaire de l'Institut avec une insistance spéciale sur le projet de la Mission « ad gentes » ;
- Option préférentielle pour les pauvres ;
- Mise en œuvre des relations entre institutions : accords avec les gouvernements, les associations ayant des ONGs, l'Église, les Institutions.

*Propositions d'action pour le Brésil :*

- Renforcer la dimension théologique de la mission ;
- Ouverture aux nouveaux espaces et aux frontières de mission ;
- Augmenter le nombre de communautés d'insertion ;
- Formation des frères et des laïcs aux défis du monde contemporain ;
- Évaluation de la fécondité évangélique des œuvres ;
- Plus des frères et des laïcs en contact direct avec les enfants et les jeunes, spécialement avec les pauvres ;
- Mise en œuvre de relations entre des institutions : accords avec les gouvernements, les associations ayant des ONGs, l'Église, les Institutions ;
- Ouverture de communautés qui accueillent jeunes, laïcs, frères volontaires ;
- Donner la priorité à la dimension pastorale dans l'éducation ;
- Plus grande participation dans l'Église locale ;
- Stimuler les jeunes frères pour un meilleur rôle dans la Pastorale Mariste des Jeunes (PMJ) ;
- Étude et discernement du nombre et de l'objectif des œuvres ;
- Plus grande présence et accompagnement des jeunes et des groupes des jeunes ;
- Préparation des frères et des laïcs pour un nouvel engagement dans la mission, après la retraite.

*d - Actualiser les structures d'animation et de gouvernement de l'Institut.*

***Propositions d'action pour l'Institut :***

- Assurance d'une plus grande présence du Supérieur général et de son Conseil dans les Unités administratives et les Régions.
- Soutien d'une proposition de gouvernement qui tienne compte de la consultation à la base pour la prise des décisions.
- Réduction du mandat du F. Supérieur général et de son Conseil de huit à six ans.

***Propositions d'action pour le Brésil :***

- Recherche d'un nouveau modèle de gouvernement et de gestion qui tienne compte d'une plus grande participation des frères et des laïcs.

**1.1 - Urgences, défis et propositions d'action spécifiques au Brésil**

*e - Retrouver la vie communautaire des frères, en renforçant sa signification.*

- Renforcer les relations fraternelles dans les communautés ;
- Discernement pour la formation des communautés et l'envoi en mission ;
- Accompagnement systématique de la vie communautaire et de la vie personnelle ;
- Formation des Frères supérieurs ;
- Création de nouveaux styles de communautés, plus simples et ouvertes ;
- Création de communautés mixtes.

À partir de ces urgences, défis et propositions d'action au niveau de l'Institut et du Brésil, nous cherchons quel pourrait être l'appel fondamental que Dieu lance au prochain Chapitre général.

## **2 - Appel fondamental de Dieu au XXI<sup>e</sup> Chapitre Général dans la perspective du Brésil :**

*Approfondir l'identité et la vocation mariste du frère et du laïc à partir :*

- *de la consécration baptismale et religieuse,*
- *de l'expérience de la spiritualité mariale et apostolique,*
- *de la fraternité dans les communautés et*
- *de l'engagement auprès des enfants et des jeunes, de préférence des pauvres, répondant ainsi aux appels du monde contemporain.*

### **2.1. Raisons qui fondent cet appel :**

- Renforcer chez les frères et les laïcs la dimension prophétique de la Vie Consacrée à la suite de Jésus-Christ ;
- L'interpellation pour donner un nouveau sens à la vie religieuse, matrimoniale et laïque ;
- Le défi de donner un nouvel intérêt et un nouvel élan aux frères et aux laïcs par le charisme mariste, en situant nos vocations dans le contexte du monde contemporain ;
- Revitalisation de la spiritualité mariale pour le monde d'aujourd'hui ;
- Désir de donner une nouvelle signification à la fraternité dans la vie des frères et des laïcs ;
- Nécessité de préciser l'identité du frère et du laïc : aspects communs et aspects spécifiques ;
- Urgence de formation conjointe, frères et laïcs ;

- Demande de la part de l'Institut et des laïcs de définir les formes d'appartenance à l'Institut ;
- Existence d'une situation de vie spirituelle anémique chez beaucoup de frères et de laïcs ;
- Vitalité de l'Institut, éveil de nouvelles vocations et persévérance de celles-ci ;
- La revitalisation de l'Institut Mariste passe par une rencontre avec le Christ Ressuscité qui se manifeste d'une façon spéciale dans le visage des pauvres ;
- Urgence de la présence affective et effective des frères parmi les enfants et les jeunes ;
- Nécessité de dépasser l'activisme, le relativisme et le professionnalisme ;
- Urgence d'une éducation écologique et planétaire visant un monde durable.

Nous sommes sûrs de nous enrichir avec l'échange d'expériences et avec une plus grande conscience et identification des richesses et des problèmes de la réalité mariste au Brésil. Ce processus nous amène à la transformation du cœur et à la construction d'un monde nouveau inspiré du Royaume de Dieu.

Tout au long de ces jours, comme à la Pentecôte, réunis avec Marie, nous sentons la force transformatrice et éclairante du Saint-Esprit ; aussi osons-nous dire, comme les apôtres, « qu' il a paru bon au Saint-Esprit et à nous » (Ac 15,28) d'écrire cette lettre.

Nous remercions la Province Mariste « Brasil Centro-Sul » de son accueil chaleureux, qui a permis la tenue de cette rencontre ; merci aussi pour le soutien dans la prière de tant de frères, de laïcs et de jeunes de tout le Brésil.



Nous souhaitons que cette lettre produise en nous et en chacun de vous « des cœurs nouveaux pour un monde nouveau », afin que Champagnat nous reconnaisse comme les maristes dont il a « rêvé ».

Participants à la Rencontre préparatoire au XXI<sup>e</sup> Chapitre général, tenue au Brésil.

*F. Inácio Nestor Etges, Dilma Alves Rodrigues, F. Anacleto Peruzzo, Adalgisa Oliveira, F. Francisco das Chagas Costa Ribeiro, F. Deivis Alexandre Fischer, F. Joaquim Panini, Jorge Santos Franz, Gabriella Pérez Howes, F. Lauro Francisco Hochscheidt, F. Sebastião Antonio Ferrarini, F. Davide Pedri, F. Pedro Vilmar Ost, F. Antonio Quintiliano da Silva, Elaine Fátima Strapasson Faccin, F. Valdir Raymundo Gobatto, F. Valdicer Civa Fachi, F. Firmino Caetano Biazu, Edigar Barraqui, Ivanda Dolores Gava Presoti, F. Wellington Mousinho de Medeiros, F. José de Assis Elias de Brito, F. Claudino Falchetto, Maria Margarida Farias da Cunha, Gina Bolonha Fiuza de Mello Moraes, F. João Carlos do Prado.*

---

## CONO SUR

Buenos Aires, le 3 mai 2009

### **RAPPORT SUR LES URGENCES ET DÉFIS POUR L'INSTITUT ET LA RÉGION DU « CONO SUR »**

Comme indiqué dans la Lettre régionale, la première partie de notre travail a été centrée sur la recherche du consensus, afin de signaler, à partir des Lettres des Unités administratives, les urgences et les défis que l'Institut et la Région doivent assumer, selon nous, à l'heure actuelle. Nous y avons ajouté quelques propositions concrètes d'action.

## 1. Identité du frère

Faire naître une nouvelle manière d'être frère, avec une forte expérience de Dieu; une vie simple et pauvre; une vie communautaire ouverte aux laïcs ; proximité aux enfants et aux jeunes ; engagement vis-à-vis de l'évangélisation et disponibilité radicale et missionnaire pour des déplacements plus audacieux.

### *a - Propositions concrètes pour l'Institut :*

- Impulser des styles simples et pauvres de vie communautaire.
- Que le fonds économique « frères » s'harmonise avec la classe populaire de chaque pays.
- Impulser des expériences nouvelles dans le domaine de l'« élargissement de la tente », telles des communautés mixtes et des communautés ouvertes aux jeunes.
- Accompagner les jeunes frères dans leur croissance et la consolidation de leur vocation.
- Redécouvrir et renforcer la dimension missionnaire des frères pour qu'au-delà de nos frontières provinciales, culturelles et missionnaires, nous soyons des frères universels.
- Accompagner des processus qui favorisent la disponibilité pour la mission tout au long de la vie.
- Reposer le thème de la pastorale des vocations : l'envisager comme une pastorale mixte et élargie, suivant un processus, une pastorale pour l'Église.

### *b - Propositions concrètes pour la région :*

- Définir des politiques provinciales d'accompagnement des frères et des communautés.
- Promouvoir de nouveaux styles de vie communautaire.
- Humaniser les rythmes de travail.

- Assurer chaque jour des espaces de prière personnelle et communautaire.
- Soigner les temps communautaires, en assurant le partage de la vie.
- Donner la priorité à la pastorale des vocations.

## 2. Identite du laïc mariste

Approfondir l'identité du laïc mariste : spiritualité, vocation, mission et rattachement à l'Institut.

Veiller à leur formation spirituelle et charismatique.

*a - Propositions concrètes pour l'Institut :*

- Proposer des instances de formation.
- Approfondir différentes formes d'association et d'engagement qui soient précises et souples à la fois.
- Définir des niveaux et des espaces de participation des laïcs dans l'animation de la mission mariste et la prise de décisions.
- Revitaliser les fraternités maristes.

*b - Propositions concrètes pour la Région :*

- Favoriser différentes manières de partager la vie entre frères et laïcs.
- Entamer des processus de pastorale mariste des vocations par rapport aux laïcs, pouvant aboutir à quelque degré d'appartenance.
- Créer des itinéraires de formation et d'accompagnement.
- Prêter une attention spéciale aux processus du choix des laïcs qui travaillent dans nos œuvres.
- Formation conjointe de frères et laïcs ayant des responsabilités dans la gestion et l'animation de la mission.
- Revitaliser les fraternités maristes.

### 3. Mission

Miser décidément sur l'évangélisation des enfants et des jeunes, spécialement les pauvres. Être des experts dans l'attention aux enfants et aux jeunes.

*a - Propositions concrètes pour l'Institut :*

- Orienter l'Institut vers l'évangélisation et l'attention aux enfants et aux jeunes pauvres.
- Discerner l'inspiration originelle de Marcellin Champagnat, adaptée aux temps actuels.
- Créer une commission qui soit attentive à la réalité des enfants et des jeunes pauvres.
- Se faire présents dans les espaces où sont débattues des politiques sur les droits des enfants et des jeunes.
- Réviser les modèles de gestion, afin qu'ils répondent de manière adéquate à la mission mariste et à la réalité locale.
- Revoir attentivement l'usage évangélique de nos biens.
- Favoriser l'internationalité et l'inter culturalité, comme chemin de vitalité du charisme et de la mission maristes.

*b - Propositions concrètes pour la Région :*

- Réorienter le travail des frères pour assurer une présence plus significative auprès des enfants et des jeunes.
- Mettre sur pieds des processus en vue d'évaluer la qualité d'évangélisation de nos oeuvres et prendre des décisions cohérentes.
- Promouvoir des expériences de volontariat dans les communautés maristes.
- Créer une commission qui soit attentive à la réalité des enfants et des jeunes pauvres.
- Impliquer les jeunes dans les analyses, les planifications et les décisions pastorales de la jeunesse.

- Promouvoir des expériences concrètes et fortes de solidarité, surtout chez ceux qui sont chargés de la gestion de la mission mariste.
- Renforcer le travail avec les familles à travers une pastorale familiale mieux organisée.

### 3. Spiritualité

Raviver le feu de la spiritualité chez les frères, les laïcs et les jeunes.

*a - Propositions concrètes pour l'Institut :*

- Approfondir la dimension apostolique et mariale de notre spiritualité.
- Proposer et développer une spiritualité en dialogue avec les différentes cultures.

*b - Proposition concrète pour la Région :*

- Impulser et soutenir les Équipes provinciales ou de District de la SAM pour qu'elles aient une réelle incidence dans la vie des frères et des laïcs.

### Lettre ouverte de la Région du Cono Sur

*Chers frères, chers laïcs des Provinces Cruz del Sur, Santa María de los Andes et du District du Paraguay :*

Convoqués par la Commission préparatoire du XXI<sup>e</sup> Chapitre général, frères et laïcs de la Région du Cono Sur, nous nous sommes réunis à Buenos Aires, les 1, 2 et 3 mai. Nous étions treize frères, huit laïcs de la Région (cinq femmes et trois hommes), accompagnés par les frères João Carlos do Prado (Brasil Centro-Sul) et Carlos Vélez (América Central), tous les deux

membres de la Commission préparatoire. Parmi les participants il y avait six frères capitulants et un laïc invité au Chapitre.

La rencontre a eu lieu pendant le temps pascal et nous avons ressenti clairement la présence du Ressuscité parmi nous. Il nous a fait don de sa paix et de sa joie, il a répandu la fraternité et l'enthousiasme et il nous a invités à retourner en Galilée, celle de nous communautés et nos œuvres, pour que nous annoncions aux autres que, malgré les crises et les obscurités que nous traversons, il y a un avenir pour notre Institut et une grande envie de vivre une vie religieuse et une vie laïque plus attrayantes et enthousiasmantes. En ce sens, nous avons grande confiance que le XXI<sup>e</sup> Chapitre général réveillera chez tous joie, renouveau et vitalité.

Guidés par les deux membres de la Commission préparatoire, nous avons parcouru un chemin de réflexion et de recherche dont nous voulons vous communiquer les fruits. Nous avons commencé en entrant en communion avec vous par la lecture des Lettres élaborées par les capitulants. À travers celles-ci nous avons connu vos sentiments par rapport au document « Orientations pour la réflexion face au XXI<sup>e</sup> Chapitre général ». Nous vous sommes très reconnaissants et vous remercions sincèrement pour les apports reçus, tous de grande valeur. Ils nous ont permis de connaître la réalité de chaque Unité administrative, mais aussi vos rêves, vos espoirs et vos désirs de renouveau et de changement.

Nous avons travaillé en petits groupes. A partir des Lettres, nous sommes tombés d'accord sur des urgences, des défis et des propositions, tant pour la Région que pour l'Institut. Nous vous les présentons dans le rapport joint.

Une partie très importante de notre rencontre a été le processus de discernement mené à bien en vue d'arriver à un con-

sensus sur ce qui nous a semblé « l'appel fondamental que Dieu fait à l'Institut », aujourd'hui, à partir de ces urgences, ces défis et ces propositions. En écoutant la formulation de l'appel, nous estimons que ce que nous avons vécu est un « cadeau de l'Esprit ». Nous sommes tous étonnés du degré de consensus auquel nous sommes parvenus. Travaillant en quatre groupes différents, au moment de présenter le fruit de la réflexion dans la séance plénière, nous avons réalisé que non seulement le contenu de l'appel était le même, mais que, de plus, le langage et les expressions utilisées étaient significativement semblables. Nous sommes convaincus que, sans l'avoir espéré ni rêvé, l'Esprit nous a conduits là où Il a voulu.

## APPEL FONDAMENTAL

*« Petits frères et laïcs de Marie :  
Partez vers la Galilée des enfants et des jeunes pauvres ;  
c'est là que vous me trouverez. »*

*Raisons qui sont à la base de cet appel :*

- Cet appel nous concerne, frères et laïcs, comme héritiers du « rêve » de Marcellin.
- Nos identités s'enrichissent au fur et à mesure que nous cheminons ensemble comme disciples de Jésus.
- Cet appel nous invite à vivre le mystère de l'incarnation et de l'abaissement de Jésus.
- Il exprime que nous appartenons à Marie; c'est elle qui, à partir de ses attitudes de simplicité, de tendresse et d'attention..., inspire notre relation avec les enfants et les jeunes.
- Il nous invite à vivre le sacrement de la fraternité en devenant frères et sœurs de tous.
- Il met en évidence que les enfants et les jeunes pauvres sont le « lieu théologique » à partir duquel nous

redonnons sens à notre vie, à notre mission et à notre spiritualité, comme frères et laïcs maristes.

- Il nous pousse à rejoindre les enfants et les jeunes, spécialement les pauvres, dans une Église qui doit trouver des manières renouvelées et créatrices de porter la Bonne Nouvelle.
- Retourner à l'intuition fondamentale de Marcellin, cela clarifie nos identités respectives et donne un nouvel élan à la pastorale des vocations.
- Cet appel laisse mieux entrevoir le caractère prophétique de nos vocations respectives.
- Sur l'autel de la vie des enfants et des jeunes pauvres nous pouvons faire plus facilement une profonde expérience de Dieu, en découvrant le visage de Jésus en eux.

Une fois de plus nous avons ressenti la présence de Dieu et l'actualisation de la conviction de Marcellin : « *Marie à tout fait chez nous* ». Nous avons vécu cette rencontre en profonde communion avec vous. Nous savons que, parmi les fruits cueillis, une grande partie revient à votre prière pour nous et à la réflexion que vous avez menée à bien dans les communautés et dans les œuvres.

En vous remettant cette lettre, nous vous avouons que cette rencontre nous a permis de vivre plus intensément le sens d'appartenance à la Congrégation. En pensant au Chapitre, en nous situant en communion avec lui, en apportant notre goutte d'eau à sa préparation, nous avons ressenti fortement que nous faisons partie d'un tout, plus vaste que nos Unités administratives et notre Région. En osant vous proposer cet appel comme venant de Dieu, nous avons senti qu'il était, en quelque sorte, l'écho des désirs, des voix, des espérances et des rêves de beaucoup de frères et de laïcs répandus dans le monde.



Que Marie, notre Bonne Mère, accompagne toujours notre marche vers le prochain Chapitre général. Qu'Elle modèle en chacun de nous des « cœurs nouveaux pour un monde nouveau ». Nous déposons dans son cœur ce qui, aujourd'hui, nous remplit d'espérance, de joie et de paix.

Permettez-nous de vous embrasser tous et chacun de vous et, par ce geste, vous faire éprouver la joie d'avoir été appelés à une si belle vocation.

*Frères Juan José Bernal, Horacio Bustos, Demetrio Espinosa,  
Eugenio Magdaleno, Rubén Seipel, Carlos Urrutia;  
Mme Analía Ruggeri, Srta. Celina Chimeno,  
M. Fernando Larrambebere (Cruz del Sur).  
Frères Ángel Medina, Ignacio Pruna;  
Mlle Zunilda Silva et M. Friden Bazán (Distrito de Paraguay)  
Frères Saturnino Alonso, Rafael Kongfook, Antonio Peralta,  
Patricio Pino, Mariano Varona; Mme Yolanda Abrego,  
Mlle Sara Sánchez, M. Enzo Bonomo (Santa María de los Andes).*

---

## **ASIE**

Singapour, le 16 juillet 2009

Chers frères, jeunes et partenaires de la mission mariste,  
La paix soit avec vous !

Nous vous écrivons de Singapour à la fin de la réunion des participants de la région d'Asie pour le XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Notre réunion de deux jours a débuté le 15 juillet. Nous sommes heureux d'avoir été accueillis par les Frères Thomas Chin,

Joseph Dufresse Chang et Anthony Tan de la communauté de Singapour, et d'avoir été aidés par le F. Lindley Sionosa, membre de la Commission préparatoire.

Comme vous le savez probablement, nous vivons sur le plus grand des continents. Soixante pour cent des gens vivent en Asie. La Chine et l'Inde comptent à eux seuls pour près de la moitié de la population mondiale. Ce qui nous étonne plus que l'immensité du territoire et de la population, c'est la mosaïque complexe des cultures, des langues, des croyances et des traditions de ce continent.

### **Introduction**

La deuxième étape de notre itinéraire vers le XXI<sup>e</sup> Chapitre général nous a fourni l'occasion d'approfondir notre réflexion sur les réalités de la présence mariste en Asie. Nous avons étudié les sujets les plus pertinents et compris comment nos frères, nos partenaires et les jeunes vivent le charisme qui nous a été confié. Nous avons eu le privilège d'être enrichis après avoir écouté des points de vue différents et complémentaires sur des sujets qui méritaient amplement notre attention.

### **Identité et vocation**

En prenant pour modèle Marie qui conservait toute chose en son cœur, nous sommes partis à la recherche de notre identité pour affirmer qui **nous sommes** plutôt que ce que **nous faisons** : nous centrons nos vies sur Jésus Christ et sa Parole et nous vivons en communauté selon la tradition de Marcellin Champagnat et des premiers frères.

Nous redécouvrirons la pertinence de notre fraternité en contemplant régulièrement l'aspect mystique de notre consécration si elle est intégrée à notre expérience de vie. Nous cro-

yons que la vocation de frère – un appel à aimer, à être fidèle au Christ, à se faire saint (être à la fois bien éduqué et toujours abordable) – est toujours pertinente dans l'Église et dans le monde multiculturel et religieux de l'Asie.

Nous croyons qu'il y a d'abondantes vocations en Asie. Par contre, il est nécessaire de nous faire davantage visibles, joyeux et contents par notre présence active dans notre milieu social, et par des signes extérieurs qui attireront des vocations dans notre famille religieuse.

### **Mission**

La mission en Asie est exposée aux paradigmes des changements de notre époque. Les différences de croyances religieuses, lorsqu'elles sont exploitées à des fins égoïstes conduisent aux préjugés et à la violence. Des conditions politiques instables, des structures injustes, des crises économiques et le manque de liberté religieuse dans certains pays briment la dignité humaine et appauvrissent les valeurs humaines. Ce contexte défie les Frères Maristes et leurs partenaires laïques pour qu'ils apportent des réponses créatrices, pour qu'ils jouent des rôles actifs et pour qu'ils s'engagent dans un dialogue prophétique dans leurs entreprises missionnaires.

Nous voyons des semences d'espérance dans la présence de frères et de laïcs désireux de répondre aux besoins sociaux, en fidélité au charisme de Champagnat. Nous affirmons la présence évangélisatrice des frères et des laïcs qui s'engagent à faire connaître et aimer Jésus dans les écoles et dans des œuvres qui touchent les vies et les cœurs des jeunes et de ceux auprès desquels ils œuvrent. Le défi consiste à être fidèle pour perpétuer le charisme fondateur.

Dans notre mission, il nous apparaît important de reconnaître que nous sommes envoyés et que nous sommes brûlants pour proclamer la Bonne Nouvelle en Asie et au-delà. La mission consiste à bâtir des communautés harmonieuses qui suivent la progression de l'Église et à donner de l'importance au dialogue interreligieux.

Nous apprécions l'initiative de l'Administration générale et la générosité des frères pour réaliser la mission ad gentes et nous sommes reconnaissants pour le travail accompli jusqu'à présent. De plus, nous proposons l'établissement d'un réseau international de volontaires et l'échange de personnel, au-delà des frontières.

### **Laïcat mariste et partenariat**

Nous voyons dans nos partenaires des enfants de Dieu, égaux en dignité, distincts des frères par leur identité, bien qu'ils partagent leur spiritualité et leur mission. Dans un esprit de respect mutuel et de confiance, nous nourrissons le partenariat entre frères et laïcs. En Asie, il existe encore une tension entre la « phobie » des frères pour le laïcat mariste et le défi d'enrôler les laïcs comme des égaux pour la mission commune.

L'émergence de mouvements et d'associations de laïcs dans certaines parties d'Asie implique qu'il faut un programme de formation pour approfondir l'identité et la spiritualité maristes ainsi que la croissance de la mission. En partageant la spiritualité de Champagnat avec les laïcs, les frères réalisent le don que l'Institut fait non seulement aux laïcs eux-mêmes mais aussi à toute l'Église.

Les frères d'Asie réalisent et affirment l'importance du laïcat pour la vie de l'Institut et de l'Église. Ils voient non seulement le besoin « d'élargir leur tente », mais celui d'appuyer l'émergence ou la création de « tentes nouvelles », puisque la

spiritualité et la mission appartiennent à tous ceux qui s'inspirent de Marcellin Champagnat.

En Asie, le partenariat nous amène à nous ouvrir à des laïcs d'autres traditions et croyances religieuses. Des non-catholiques de la Région asiatique vivent la spiritualité mariste par l'exemple et l'engagement et ils appuient ainsi la mission des frères. Nous croyons que ceux-ci sont aussi nos partenaires maristes.

### **Spiritualité**

Défiés par les riches traditions religieuses et spirituelles d'Asie qui recherchent Dieu et la vérité, nous sommes appelés à nous enraciner dans le Christ et sa Parole, et à demeurer ouverts à l'action de l'Esprit Saint. Convaincus que nous ne possédons pas le monopole de la vérité dans un milieu multi religieux, tout en reconnaissant ce qui est saint et vrai dans les autres religions, nous sentons que nous sommes appelés à un dialogue interreligieux prophétique avec ces gens. Nous sommes donc encouragés à approfondir notre spiritualité mariste qui se caractérise par la présence de Dieu, la simplicité et l'esprit de famille, trois éléments très répandus en Asie.

Comme Marie, nos cœurs sont compatissants à l'égard des jeunes dans le besoin. Nous devons leur montrer le visage de la tendresse de Dieu. Nous sommes appelés à renouveler nos cœurs pour répondre au monde nouveau.

### **Vie communautaire**

Nous désirons créer des communautés porteuses de vie dans une atmosphère familiale. Nous reconnaissons cependant le besoin d'avoir de meilleures aptitudes pour bâtir la communauté et pour nous aider à répondre aux difficultés engen-

drées par le fossé des générations et les différences personnelles. Nous proposons donc les mesures suivantes :

- Préparer des responsables communautaires et des animateurs,
- Créer des structures vivifiantes comme le plan de vie communautaire et une mission commune,
- Former des communautés viables en considérant la complémentarité des membres aussi bien que leur nombre.

### **Gouvernement et leadership**

Nous affirmons le leadership de service tel qu'il a été pratiqué par le Christ et encouragé dans la vie de l'Institut. Nous en faisons concrètement l'expérience par le soin pastoral, l'accompagnement et en respectant l'importance du discernement communautaire.

Il faut néanmoins préparer les frères et les laïcs aux postes de responsabilité. Il faut créer des occasions dans l'Institut de développer le potentiel au leadership.

Les frères d'Asie suggèrent d'évaluer l'impact de la restructuration des Unités administratives en relation avec la vitalité et la viabilité.

### **Conclusion**

En tant que vos représentants au XXI<sup>e</sup> Chapitre général, nous avons le privilège de présenter le cadeau que constitue notre Région pour l'Institut. Nous le faisons en étant bien conscients de la diversité et de la richesse qui caractérisent notre vie et notre mission, et bien conscients du défi d'intégrer la spiritualité mariste dans un milieu distinctement asiatique.

C'est avec un cœur reconnaissant que nous accueillons votre participation au travail préparatoire au Chapitre. Nous unissons nos prières pour que la réunion de septembre à Rome soit un temps de grâce. Veuillez prier pour que les délégués et les participants restent ouverts à l'Esprit Saint qui est à l'œuvre dans nos vies et dans notre Institut.

Puissions-nous être bénis du Seigneur dans tout ce que nous entreprenons !

Bien fraternellement en Jésus, Marie et Champagnat,

*Frères Sunanda Alwis, Michael De Waas, Nicholas Fernando,  
Manuel de León, Robert Teoh et Madame Agnes Reyes..*

---

## **EUROPE**

Madrid, le 10 août 2009

Chers frères et laïcs,

Nous voulons commencer cette lettre au XXI<sup>e</sup> Chapitre général en vous exprimant notre sincère reconnaissance. Nous, les 23 frères capitulants, délégués des 5 Provinces maristes d'Europe, sommes contents et reconnaissants pour la confiance des 1.232 frères que nous représentons, et aussi pour la riche et précieuse participation des frères et laïcs dans la démarche de préparation du Chapitre général.

En suivant les indications de la Commission préparatoire, nous avons partagé et avons été témoins des questionnements et des espoirs que la vie, la mission et le charisme mariste éveillent chez tant de frères et laïcs européens. Dans les nombreuses consultations, réunions et réponses écrites, nous avons partagé l'engagement personnel et aussi celui de nombreux groupes. Ce fut un riche échange d'idées, d'expériences et de contributions de valeur. Nous sommes reconnaissants pour tout cela et parce que, ensemble, nous cherchons la vitalité mariste et la volonté de Dieu.

La participation, le sens de la fraternité et le climat de famille - des traits tellement maristes - ont marqué cette démarche. Et cela nous permet d'arriver au XXI<sup>e</sup> Chapitre général ensemble et remplis d'espoir.

C'est dans cette même attitude d'enthousiasme, de partage et d'ouverture vers le futur, la confiance mise en Dieu, que nous recueillons la réflexion et les lignes les plus saillantes de cette démarche commune, résumées en quatre sujets principaux.

## **1. L'IDENTITÉ DU FRÈRE**

C'est un thème important où s'entrecroisent notre propre conscience en tant que personne et en tant que groupes, et la manière dont nous sommes perçus par la société et par l'Église.

C'est précisément à cause de cela que nous ne pouvons pas définir notre identité en tant que frères, aujourd'hui, en dehors de son contexte. La sécularisation, le consumérisme, la désstructuration familiale, les nouvelles formes de pauvreté de notre Europe se présentent à nous et nous interpellent. Pourtant de nombreux traits positifs émergent : le sens démocratique et égalitaire, le respect des droits individuels et collectifs, la conscience écologique grandissante, l'accroissement de la



solidarité, etc. Même l'Église, avec ses faiblesses, devient peu signifiante dans notre société ; mais en même temps fleurissent un peu partout des groupes où l'on partage la foi et où se vit la fraternité.

Nous, frères, nous trouvons à cette croisée des chemins, ainsi que notre réalité institutionnelle, avec des réalités telles le vieillissement progressif des frères, la diminution des vocations, notre présence de plus en plus faible dans les écoles et les œuvres. En même temps existent l'engagement apostolique riche et ininterrompu, la sensibilité solidaire accrue dans les anciennes ou les nouvelles présences, et le cheminement positif des frères et laïcs en mission partagée et la nouvelle conception aujourd'hui de « l'être mariste », à partir de la perspective du frère ou du laïc.

C'est dans ce nouveau cadre que nous avons à redéfinir notre identité de Frères Maristes aujourd'hui, d'une manière vivifiante et significative pour la société et pour l'Église.

Il nous semble que nous devons rechercher cette identité dans la vie plus que dans les définitions théoriques, dans l'être plus que dans le faire, dans la passion et la vision de notre existence plus que dans les tâches qui sont les nôtres. Aussi, pour que notre vie personnelle et communautaire de consacrés soit fidèle à l'Évangile, à la manière de Marie, et significative pour ceux qui nous entourent, nous croyons qu'il y a des éléments de notre identité qu'il convient de souligner aujourd'hui :

- La communauté, comme lieu d'enracinement et de partage de notre vie, de notre foi et de notre mission où la fraternité se fait plus visible.
- Le charisme que nous avons hérité de Champagnat et que les premiers frères nous ont transmis.

- La présence de Marie, retrouvée et renouvelée, et sa manière de nous mettre en rapport avec Dieu et avec les jeunes.
- La richesse du partage de la spiritualité, de la vie et de la mission avec les laïcs.
- L’appel à offrir à notre Église une référence originale et précieuse de ce que signifie être religieux-frère.

## **2. LE LAÏC MARISTE**

Dans ce même contexte social et ecclésial à la croisée des chemins, apparaît comme un don la présence croissante d’hommes et de femmes laïques qui se sentent attirés par le charisme de Champagnat. À partir de vocations et de métiers différents, les laïcs apportent énergie et vitalité renouvelées qui vont au-delà de l’apport des frères eux-mêmes, dans la différence de leurs vocations.

Devant cette réalité, nous éprouvons un sentiment de profonde reconnaissance envers Dieu le Père, créateur inépuisable, qui continue de susciter la vie et de nous offrir en cadeau une famille de plus en plus vaste, des chemins partagés, des espaces inexplorés et une vitalité du charisme mariste aux nouveaux visages.

Comme Marie, nous regardons parfois avec perplexité ou incertitude cette nouvelle manière que prend la manifestation de Dieu dans notre histoire mariste. En même temps, il nous semble que c’est un moment privilégié pour rester à l’écoute et ouvrir nos cœurs à la nouveauté, comme nous l’avons expérimenté dans le cheminement de ces dernières années et dans de nombreuses rencontres préparatoires. Pour y parvenir, nous pouvons avancer fermement, en faisant les pas suivants :

- Clarifier l'identité, nous efforçant de découvrir et de reconnaître les traits particuliers du charisme mariste, vécu comme laïcs et comme frères, dans deux modalités qui ne se confondent ni ne se substituent, mais qui se complètent.
- Définir et expliciter de nouvelles formes d'engagement, surtout à partir de l'expérience personnelle ; clarifier des modèles essentiels de rattachement au charisme, (plutôt que des modèles d'appartenance à l'Institut), avec des formules associatives ou fédératives susceptibles d'exprimer cette diversité vitale.
- Engager des processus de formation conjointe qui nous aident explicitement dans cette ligne expérientielle et qui supposent une profonde écoute mutuelle, une recherche commune et un vrai partage de la vie.

### 3. LA MISSION MARISTE : AU CŒUR DU CHARISME

Notre mission prend sa source au cœur du charisme mariste. Notre vocation de consacrés pour le Royaume se développe dans la mission, expression authentique de ce que nous sommes personnellement et communautairement.

Nous sommes envoyés pour évangéliser. C'est vers cela que sont orientées nos œuvres, mises au service du Royaume. Nous ne serons crédibles que si nous sommes fidèles à cette mission d'évangélisation, traduite aujourd'hui dans des structures et des actions humanisantes, et dans des formes d'annonce de l'Évangile que les jeunes peuvent comprendre et qui répondent à leurs besoins et à leurs recherches.

Pour y parvenir, voilà quelques possibles chemins d'avenir pour notre mission mariste en Europe :

- La richesse de la mission partagée, dont nous avons déjà parlé, mais qui devient fondamentale pour que notre té-

moignage ecclésial soit crédible. Le dépassement de quelques méfiances et les processus de formation conjointe déjà mentionnés sont des pistes d'avenir pour favoriser la continuité de l'identité mariste dans nos œuvres.

- La mission propre des frères constitue une autre valeur et un autre défi, qu'il nous faut peut-être relever et renouveler, en aidant les frères retraités à resituer leur espace dans la mission, et les frères plus jeunes à se centrer sur l'évangélisation et la présence, plus que dans les tâches de gestion.
- Les destinataires de notre mission restent les enfants et les jeunes, surtout les plus défavorisés. Notre présence est toujours nécessaire dans l'excellente plateforme d'évangélisation qu'est l'école. En même temps nous sentons l'appel à répondre aux enfants et aux jeunes en marge de la société, victimes de différents manques matériels, affectifs, spirituels..., au milieu des nouvelles pauvretés émergentes.
- Et avec tout cela, l'attention nécessaire aux structures et la recherche continue de chemins de viabilité et d'avenir ouvert à l'évangélisation, pour nos œuvres et nos présences. Pour assurer l'accompagnement nécessaire de nos œuvres, il faudrait créer des groupes maristes de référence, avec des frères et des laïcs qui, en plus de partager la spiritualité et la vie, puissent assurer la vitalité de la mission mariste.

#### **4. LA SPIRITUALITÉ MARISTE : AUX SOURCES DU CHARISME**

Nous avons aussi ressenti un fort appel à approfondir notre spiritualité. Une spiritualité qui est source de notre vie, qui se nourrit et se manifeste en même temps dans notre être de frère

res. Une spiritualité qui, à partir de notre passion pour Jésus, prend la couleur et la saveur de notre charisme, dont les référents fondamentaux sont Marie et Champagnat.

En effet, nous, Maristes d'Europe, nous sentons interpellés et encouragés à approfondir notre spiritualité mariste, c'est-à-dire à reprendre et renforcer ce qui est vraiment à l'origine de nos racines (comme nous l'ont bien proposé le réseau de la SAM et le document « L'Eau du Rocher ») : une spiritualité ouverte aux hommes et aux signes des temps, sensible aux besoins des enfants et des jeunes, apostolique et engagée, une spiritualité humaine et humanisante qui s'enrichit dans la vie et qui retourne à la vie, qui unifie notre être et notre agir, notre vraie identité de frères.

Voilà quelques chemins possibles pour la culture de cette spiritualité qui renouvelle et unifie :

- Le retour à nos racines dont nous venons de parler, le regard tourné vers Champagnat et nos premiers frères, et vers leur forme concrète de vivre l'Évangile, de se remplir de Dieu et de Le partager.
- Cultiver cette spiritualité mariale que nous avons héritée et que nous sommes appelés à exprimer et à témoigner dans l'Église, avec une force nouvelle en étant significatifs, en buvant aux sources inépuisables de l'Écriture et de la relation quotidienne avec Dieu, en contemplant Marie de près, à la maison, pour faire nôtres ses attitudes.
- Relier cette spiritualité à la vie et à la mission, à notre manière d'être et de nous mettre en rapport avec les autres, à notre apostolat et à notre présence parmi les jeunes européens d'aujourd'hui (qui ont tellement besoin de cette dimension), pour offrir le prophétisme de la fraternité, et pour construire l'Église mariale, de fils et de frères, que Champagnat rêvait.

- Et enfin, partager cette spiritualité, frères et laïcs, en sachant qu'elle est l'expérience essentielle et unifiante de notre être de frères, et que nous sommes appelés à la développer communautairement. A cette condition nos communautés pourront être de vraies écoles de spiritualité pour les jeunes.

## 5. D'AUTRES POINTS

Ici se termine cette présentation, réflexion, analyse et exposé des défis que les quatre sujets principaux ont suscités en nous. Ils recueillent le sentiment de nombreux frères et laïcs. Mais, en même temps, nous aimerions insister sur d'autres points...

D'autres aspects sont apparus entremêlés avec les sujets précédents. Ils ont été soulevés dans différents groupes et lors des rencontres préparatoires, si bien qu'ils pourraient presque figurer sur la liste d'autres sujets importants pour la réflexion du XXI<sup>e</sup> Chapitre général.

Aussi, et bien que la plupart de ces sujets aient déjà été cités, nous ne voulons pas conclure sans relever certains aspects qui touchent fortement frères et laïcs d'Europe et qui font partie aussi de notre réalité, de notre sensibilité et de nos défis. Ce sont des sujets aussi importants que le renouveau du rôle de Marie dans nos vies et dans notre Institut ; la pastorale des vocations à une époque de diminution sensible des vocations religieuses en Europe ; la recherche de nouveaux chemins et de nouveaux langages pour une évangélisation qui atteigne les jeunes d'aujourd'hui ; la réponse aux nouvelles pauvretés et aux nouveaux besoins de nos jeunes, surgis de phénomènes comme l'immigration, entre autre, et la mission spécifique et « resituée » pour nos frères aînés et retraités.

Et enfin, à côté de ces sujets importants que nous, Maristes d'Europe, devons repenser et affronter ensemble, nous ne saurions conclure sans signaler d'autres aspects qui touchent peut-être davantage la structure et l'organisation, mais que nous estimons que le Chapitre général doit aborder :

- Quelques éléments relatifs à l'animation et au gouvernement de l'Institut tels le type d'animation et de gouvernement que nous attendons, le rôle des membres du Conseil général, les modalités des visites des Provinces...
- Certains points relatifs à la régionalisation de l'Institut et à nos structures et futures formes d'animation en Europe...
- Et d'autres points qui se rapportent au niveau provincial, tels le rôle et la présence du F. Provincial dans les nouvelles Provinces, suite à la restructuration ; la recherche de structures d'animation et gouvernement efficaces et proches des frères ; la croissance en coresponsabilité dans la mission partagée de frères et laïcs ; la distinction entre le gouvernement des frères et la gestion de la mission et des œuvres...

Ce sont là des aspects qui nous préoccupent, qui méritent réflexion et qui peuvent supposer des changements dans nos Constitutions et Statuts.

Comme beaucoup de frères et laïcs l'ont déjà exprimé, nous aimerions que le XXI<sup>e</sup> Chapitre général ne produise pas de grands documents, mais qu'il nous transmette un message d'enthousiasme et d'espérance, un élan positif, un texte clair et pratique pour continuer de cheminer heureux, au service des enfants et des jeunes d'aujourd'hui. Puisse le Chapitre trouver des lumières et des propositions de renouveau dans tous ces sujets. Puisse le Chapitre nous aider à grandir en vi-

talité et en fidélité, en vie et en spiritualité, en sens, pour un meilleur service de l'Évangile.

## CONCLUSION

Notre message a commencé par un mot de reconnaissance. Nous voudrions qu'il se termine par un message d'espérance, par une profession de foi, par la conviction que nous avons reçu un don précieux que nous pouvons offrir à l'Église et aux jeunes : le fait d'ÊTRE DES FRÈRES.

Si nous approfondissons le mot FRÈRE, nous plongerons jusqu'à la source de notre identité, dans l'expérience fondatrice d'être des fils de Dieu, DES FRÈRES DE JÉSUS. Aussi notre identité se tisse petit à petit, s'élargit, se réalise dans la mesure où chacun de nous vit le fait de :

- ÊTRE FRÈRE EN FRATERNITÉ, avec ses frères, à travers eux, avec chaque personne que nous rencontrons sur notre chemin ;
- ÊTRE FRÈRE POUR LES ENFANS ET LES JEUNES, pour les plus défavorisés, pour la mission ;
- ÊTRE FRÈRE AVEC LES LAÏCS, les hommes et les femmes avec qui nous partageons le charisme de Champagnat ;
- ÊTRE FRÈRE A LA MANIÈRE DE MARIE, référence de notre foi, de nos relations et de notre agir dans l'Église et dans le monde.

Notre vocation d'ÊTRE FRÈRE est un cadeau précieux que Dieu fait à son Église à travers nous, cadeau qui se développe et s'enrichit dans le lieu et dans la mission auxquels chacun est envoyé.



Que l'Esprit d'Amour, le même qui a investi Jésus, qui a transformé Marie, qui a dynamisé Champagnat, nous inspire dans notre cheminement mariste, aujourd'hui, en Europe.

Avec l'assurance de notre affection fraternelle.

*Frères Ambrosio Alonso, André Deculty, Antonio Giménez, Antonio Leal, Benito Arbués, Jean-Claude Christe, Jean-Pierre Destombes, Joseph Mc Kee, José Abel Muñoz, Josep Maria Soteras, Juan Miguel Anaya, Manuel Jorques, Maurice Taildeman, Miquel Cubeles, Moisés Alonso, Nicolás García, Óscar Martín, Paolo Penna, Pere Ferré, Primitivo Mendoza, Robert Thunus, Samuel Holguín et Xavier Barceló.*

## **OCÉANIE**

---

Maristes d'Océanie et Délégués au Chapitre,

Ce fut pour nous un honneur et une chance d'écouter vos espoirs, vos rêves, vos visions et vos inquiétudes pour les futures Vie et Mission maristes. Nous avons pu vous rencontrer en Assemblées de Mission autour de groupes de discussion de frères et de laïcs, dans des rencontres locales de frères et de communautés de frères. De plus, chacun de nous est engagé dans plusieurs échanges dans toute la région d'Océanie sur plusieurs aspects de la Vie et de la Mission maristes.

Nous avons voulu partager nos vues sur ce que nous avons vécu avec vous et ce que nous avons entendu. Ce sera aussi notre rapport aux participants de la Région concernant ce que nous ressentons comme questions importantes que le Chapitre devra affronter.

Tout d'abord, il est primordial de reconnaître la diversité dans notre Région d'Océanie. Elle comprend trois Provinces et un District, sur 9 pays, avec une présence missionnaire dans deux autres. L'âge moyen des frères dans les Provinces est d'environ 70 ans, alors que dans le District, elle est de 40. La vie en Australie et en Nouvelle-Zélande, bien que très multiculturelle, est généralement considérée comme occidentale, alors que la vie dans les îles du Pacifique et le District de Mélanésie est surtout villageoise, avec des populations qui émigrent vers les zones citadines. C'est important parce que si nous sommes d'accord sur les défis cruciaux et les questions-clés que doit affronter notre Région, les perspectives d'approche concernant ces défis et ces questions-clés sont très différentes.

Il nous faut aussi reconnaître la réalité vécue par ceux qui servent la mission en Australie et en Nouvelle-Zélande aujourd'hui. La mission de l'Institut est presque totalement entre les mains des laïcs. Ils constituent 98% du personnel de presque toutes les écoles et agences, presque la totalité des équipes d'animation locale, y compris les Directeurs et les responsables, et assurent aussi la responsabilité des œuvres au niveau provincial. Plus de deux mille d'entre eux ont fait leur formation dans le cadre de la spiritualité et de la mission maristes.

### **Cœurs nouveaux pour un monde nouveau...**

Il ressort de notre discussion que le « monde nouveau » nous pose très clairement à nous, Maristes d'Océanie, de nombreuses questions et réflexions relatives à l'identité et à la raison d'être du Frère Mariste aujourd'hui et à l'identité du Laïc Mariste. Certains voudraient nous poser cette question centrale plus radicalement, à savoir s'il nous faut nous reconsidérer comme membres d'un mouvement ecclésial, les Maristes de Champagnat, et dire clairement qui fait partie de ce mou-

vement ? D'autres veulent avancer plus lentement en clarifiant la compréhension essentielle de qui est Mariste et en vérifiant que nous prenons bien le temps de construire des relations.

La question de l'identité n'est pas posée au sens psychologique du terme –« qui suis-je et quel est le sens de ma vie ? » - Elle est plutôt posée aux niveaux théologique et ecclésial. – « Comment nous, Maristes, nous engageons-nous dans la mission de Dieu dans le monde d'aujourd'hui comme frères et comme laïcs ? » Quel est notre charisme dans l'Église comme Frères Maristes ? » Ces questions sont liées aux questions plus immédiates : « Qui seront les Maristes à l'avenir ? » et « Comment progressons-nous dans nos relations mutuelles comme Maristes, comme laïcs et comme religieux frères ? »

### **Un monde nouveau...**

#### *l'identité et la raison d'être du Frère Mariste*

Dans le passé, notre identité publique était vue comme identité d'une communauté catholique. Notre identité et notre raison d'être étaient fortement influencées par le fait que nous étions une force d'action pour maintenir des écoles catholiques, nous contentant de faibles rémunérations. Cette forte identité a commencé à se détériorer sous les pressions culturelles des années 60 et suite à « l'appel universel à la sainteté ».

Aujourd'hui nous faisons partie d'une Église que de plus en plus de nos contemporains considèrent comme déphasée. Cela entraîne parmi nous une perte de sens et d'autorité.

Nombreux sont les frères qui disent que le futur rôle des frères dans la mission doit être repensé et clarifié, surtout à la lumière de la sécularisation triomphante de la société post-moderne et de l'importance que nous donnons à la vie communautaire et à l'appel à la solidarité.

Nous constatons un manque de compréhension de la part de la société et même de l'Église, quant à la vocation de frère. Les gens savent ce qu'est « un prêtre » ; ils ont une certaine compréhension de ce qu'est « un moine » ; mais qu'en est-il du « frère » ? Nous avons du mal à nous faire mieux connaître, à révéler notre raison d'être dans un « monde nouveau » et à le dire à l'Église et à la société.

L'identité publique de nos institutions maristes est claire et solide, mais l'identité publique du Frère Mariste a besoin d'une expression nouvelle dans ce « monde nouveau ». Bien que le témoignage de la vie des frères et leur présence parmi les gens soient vitaux et essentiels, dans certaines parties de notre Région, l'absence d'une forme d'habit commun a contribué à nous rendre anonymes et invisibles.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, nous avons si peu de jeunes frères – et tant de frères de plus de 60 ans. La majorité des frères n'est plus engagée directement dans l'apostolat auprès des jeunes. Des questions de transition, des groupes vieillissants, nous conduisent à poser la question : Où ai-je ma place ? Ma vie a-t-elle encore un sens ?

En Mélanésie et dans le Pacifique, c'est différent. Là, le défi est double : la construction d'une identité mariste en dialogue avec des spiritualités indigènes et les cultures locales ; l'aide aux communautés scolaires locales pour une éducation catholique de qualité dans un environnement national difficile. Bien qu'il y ait eu des moments difficiles et beaucoup de tâtonnements pendant des années, il y a maintenant une perception croissante de l'identité des Frères Maristes dans le Pacifique et en Mélanésie. La vie et l'apostolat de la communauté doivent refléter cette identité mariste inculturée. Sa voix spécifique doit être entendue dans les rencontres régionales.

### *Laïcs Maristes*

Dans notre « monde nouveau » il y a un vrai signe d'espoir : celui de ces gens de tous âges dans nos apostolats divers et parmi nos partenaires maristes qui découvrent la raison d'être et le sens de leur vie de maristes. La plupart des Laïcs Maristes de notre Région sont en fait engagés dans des apostolats maristes. Leur présence nous donne confiance pour organiser l'avenir de nos œuvres maristes.

Certains évêques expriment leur inquiétude et même leurs doutes sur la manière dont des laïcs pourront rester fidèles au charisme et assumer les œuvres maristes dans les décennies à venir.

Pour avancer il y a un besoin urgent d'une vision partagée, centrée sur le charisme et sur la formation. Cela nous appelle à une interaction étroite entre frères et laïcs Maristes. Une interaction qui prenne en compte la complémentarité de nos rôles respectifs, qui développe un réel partenariat conduisant à la coresponsabilité à laquelle nous appelle l'Institut.

Chacune de nos Unités administrative engage des laïcs pour être responsables et associés à la prise de décisions dans nos œuvres, aux niveaux local et provincial. A mesure que notre compréhension de la coresponsabilité se développe dans notre vie et notre mission maristes, beaucoup de laïcs affirment fortement qu'ils auront toujours besoin de frères, sinon nous ne serons pas vraiment coresponsables.

Beaucoup de laïcs vivent dans un monde sécularisé et vide, et leur attrait pour une vie de Laïcs Maristes donne beaucoup d'espoir, de sens et une direction à leur vie et à leur apostolat. Pour grandir encore dans leur compréhension et leur engagement, ces laïcs Maristes demandent des structures de soutien encore plus fortes.

Nous sentons beaucoup de bonne volonté pour approfondir notre sens du partenariat, mais il y a des divergences de vues sur le fait de vivre ensemble, en communauté de Frères et de Laïcs Maristes. Même le terme « Vivre ensemble en communauté » est compris de différentes façons.

### **Cœurs nouveaux...**

En clarifiant l'identité et la raison d'être des frères, nous devons aussi approfondir nos valeurs fondamentales maristes et la vision prophétique et fascinante de notre identité de frère. Cela exige de reconsidérer notre consécration et nos vœux.

### **QUI SONT LES FRÈRES MARISTES ?**

Ce texte essaye d'en saisir l'essentiel :

*Disciples de Jésus*

*Fils du Père qui nous aime et nous fait confiance*

*Disciples et guides sur le chemin.*

*Personnellement choisis et envoyés à la mission du Père  
comme « frère » – ni prêtres, ni laïcs :*

- Avec des vœux publics pour être pauvres, chastes et obéissants : célibat pour le Royaume de Dieu.*
- Partageant la vie en communauté, dans la simplicité, la prière, l'harmonie et l'hospitalité, comme la première communauté chrétienne : « Voyez comme ils s'aiment ! »*
- Témoins prophétiques des appels radicaux et des promesses de Jésus pour la communauté chrétienne d'aujourd'hui et pour le monde.*

*A la manière de Marie :*

- *Avec des cœurs qui écoutent et savent discerner.*
- *Priant avec joie notre propre Magnificat.*
- *Les pieds sur terre, simples, humbles.*
- *Avec des cœurs brûlants d’amour.*
- *Apportant la Vie du Christ au monde.*
- *Frère radieux d’espoir pour tous ceux que nous rencontrons dans la vie.*

*Par la puissance de l’Esprit :*

- *Pleins de compassion pour toute l’humanité avec le message de l’amour inconditionnel de Dieu pour tous.*
- *Attirés et formés par le charisme de notre Fondateur pour être créatifs et osés dans la mission.*
- *Signes vivants de la tendresse du Père.*
- *Particulièrement frères des pauvres, des affligés, des handicapés, des opprimés, des exclus...*
- *Disponibles pour aller là où les autres ne peuvent pas ou ne veulent pas aller.*

*Avec un riche héritage d’œuvres communes :*

- *Disposés au sacrifice, aux relations étroites d’amitié et au service des familles proches, avec confiance en la Providence de Dieu.*
- *Offrant aux jeunes générations la chance d’atteindre leur plein développement dans la vie, de devenir des acteurs de transformation sociale et de faire connaître et aimer Jésus.*
- *Offrant soin, guérison, départs dans la vie aux jeunes et aux vieux, à ceux qui sont en situation de risque, d’abandon ou de désespoir.*
- *Cherchant à éliminer les iniquités, les divisions et la pauvreté.*

*Entourés de beaucoup d’autres gens inspirés par notre spiritualité et notre charisme.*

*Aujourd’hui regardons ces personnes pour susciter des leaders pour nos œuvres.*

## **QUI SONT LES LAÏCS MARISTES ?**

Une définition courante d'un Laïc Mariste : c'est quelqu'un qui s'identifie au charisme de Marcellin Champagnat, qui le vit dans le monde d'aujourd'hui.

Les Laïcs Maristes trouvent leur identité en partageant la spiritualité et la mission avec les Frères. Certains cherchent à concrétiser leur engagement à Dieu comme Laïcs Maristes.

Nous reconnaissons avec respect les appels séparés à la vie religieuse et à la vie laïque. Nous comprenons que nos vocations sont différentes et cependant complémentaires et que les laïcs ont d'autres engagements et d'autres exigences professionnelles et apostoliques. Nous, Frères et Laïcs Maristes, sommes unis dans notre appropriation du charisme de Saint Marcellin Champagnat.

Frères et Laïcs Maristes, nous partageons la responsabilité de la mission que ce charisme nous inspire. L'expression « partage des responsabilités » est plus forte que le terme « partenariat ».

Cette vocation de Laïc Mariste naît dans beaucoup de cœurs très différents ; un discernement personnel se met en place. Nous, Frères, nous souhaitons donner à ceux qui se sentent appelés la liberté et le soutien pour développer leur compréhension et vivre pleinement leur vocation.

Il faut engager des recherches pour savoir s'il est possible de trouver un statut canonique pour les Laïcs Maristes et comment ils pourraient s'identifier à l'Institut.

Le point critique de ce développement de l'identité des Laïcs Maristes, c'est la formation, une formation qui doit inclure un approfondissement de la spiritualité mariste et aussi des traditions et de la culture maristes. Dans ces domaines



communs, la formation commune des Laïcs et des Frères est essentielle.

Dans le dialogue avec les Laïcs Maristes au sujet de leur identité, les frères peuvent aider à dire ce qu'est l'identité mariste, mais les laïcs devront être clairs sur leur identité propre de « laïcs ». Voici quelques questions qui pourraient faciliter le dialogue.

*Les Frères commencent avec une mission qui est au cœur de notre origine et de notre vie : comment les Laïcs Maristes voient-ils leur mission ?*

*Les Frères Maristes voient et comprennent leur engagement comme permanent et spécifique : comment les Laïcs Maristes voient-ils leur engagement dans le projet mariste ? Est-il temporaire ?*

*La spiritualité et l'engagement du Frère Mariste entraînent l'émission des vœux. Comment la spiritualité du Laïc Mariste sera-t-elle présentée et formalisée ?*

*Un Laïc Mariste peut-il identifier exactement ce qu'il cherche en devenant Laïc Mariste : est-ce un style de vie qui comprend la vie de communauté ? Est-ce pour partager notre mission ? Est-ce pour donner une dimension mariale à sa vie ?*

Il semblerait que dans les différentes parties du monde mariste les réponses à ces questions soient différentes. Il n'y a donc pas de réponse commune claire ; la question de la formation spirituelle et de la formation pour la mission ne peut être traitée par des programmes prédéfinis. Il nous faudra encourager la vie du Laïc Mariste à se développer sous diverses modalités et le Projet laïque exigera pour cela des paramètres souples et larges.

## **Maristes face à l'avenir :**

Progressivement les Maristes seront un mouvement international dans l'Église avec un charisme et une spiritualité spécifiques, la vision d'une Église mariale, dynamique et audacieuse dans l'évangélisation et la solidarité. Nous avons la possibilité de contribuer de façon critique à une expression mariale de l'Église trop institutionnelle et marquée par la domination masculine.

Frères et laïcs sont appelés maintenant à discerner ensemble les signes des temps, sur de nouveaux défis et de nouvelles possibilités pour répondre de façon adaptée : par exemple un appel à nous assurer que nos écoles sont accessibles aux pauvres, un appel à éduquer non seulement les catholiques, et un appel à l'évangélisation et la promotion des vocations au moyen de nouvelles technologies.

Les Provinces seront constituées de tous les Maristes, frères et laïcs. Ils seront ensemble coresponsables des œuvres communes qui continuent la mission de l'Institut conformément au charisme de fondation. Nous soutiendrons les structures qui permettent de le concrétiser.

Maristes, nous devons créer un réseau national au-delà des frontières nationales des Provinces, surtout les jeunes frères. Cela veut dire qu'il faut vivre ailleurs, au moins pour quelque temps, avec les autres Maristes, et travailler à une mission commune.

Il y a de la place pour les jeunes hommes et femmes qui veulent s'engager à vivre dans une communauté de frères et travailler à un projet mariste pour un certain temps.

Nos communautés de frères auront le défi de créer de nou-

veaux liens avec les apostolats de la Province et d'en identifier d'autres (centres de prière, services divers) dans l'entourage.

La spiritualité qui soutient notre vie de communauté devra se centrer sur la sainteté communautaire et sur ces appels à accepter la responsabilité d'une conversion communautaire, de nouvelles formes appropriées de prière vivifiante et la volonté de vivre et de témoigner notre spiritualité au-delà de nos communautés.

Dans les régions où le nombre des frères âgés est important, être une présence et un soutien et favoriser la promotion de la vie et de la mission maristes sera de plus en plus important. Plutôt que de se retirer des œuvres quand ils vieillissent, beaucoup s'engagent comme des grands-pères auprès des jeunes et comme aiguillon pour encourager les Laïcs Maristes en activité. Les frères peuvent être source de sagesse et de bonté.

*Nous avons besoin les uns des autres...*

Dans tous les aspects de notre vie, nous percevons un besoin et un appel, souvent répétés, à renouveler les processus de formation pour les Frères et les Laïcs Maristes afin d'être mieux équipés pour répondre aux changements que nous devons affronter.

Dans les zones où le jeune âge des frères est important, il est crucial que nous soyons créatifs en imaginant un leadership inspiré et coresponsable.

Il nous faut une compréhension plus profonde des manières possibles de vivre en communauté comme Maristes. Il semble qu'il y ait plusieurs manières d'y arriver dans l'Institut. Il nous faut savoir apprécier les valeurs de chacune des expériences vécues. Cette « Communauté de mission mariste lo-

cale » permettra de créer des liens entre la communauté des Frères et les Laïcs maristes.

*Au fond, il s'agit toujours de Mission*

C'est autour de la mission que les Laïcs Maristes et les Frères se rassemblent. Chaque groupe apporte ses propres dons ; chacun a son propre rôle et sa propre identité ; chacun revendique sa propre condition. Notre monde nouveau appelle des cœurs nouveaux qui puissent se rassembler autour de la mission, la mission de l'Évangile. Notre partage de la mission de l'Évangile détermine notre façon de nous identifier. Qu'attend l'Église des Maristes quand elle entreprend cette mission aujourd'hui ? – des laïcs Maristes ou des Maristes consacrés ? Comment le Mouvement Mariste peut-il aider à appréhender les besoins d'éducation et d'évangélisation des jeunes dans notre contexte ? La vitalité du charisme dépend totalement de notre façon de saisir les besoins et de servir le Royaume de Dieu.

*Nous pressons le Chapitre...*

En reconnaissant que le Chapitre doit aborder les questions d'élections, de finances et de gouvernement, nous pressons le Chapitre général, pendant le temps qui lui reste, de se limiter uniquement à deux questions critiques.

Il nous semble que les domaines critiques ont été assez souvent soulevés dans le texte de discussion publié par la Commission préparatoire. Certainement pour la Région d'Océanie, les questions « d'identité » semblent être les plus urgentes : Qui appartient à la vie et à la mission maristes et qui prend la responsabilité de poursuivre leur développement ? Et comment appartiennent-ils et comment exercent-ils les responsabilités ?

*Frères Barry Burns, Julian Casey, Jeffrey Crowe, Michael Green,  
Ken Mc Donald, John Mc Mahon, Greham Neist et Carl Tapp*

## Annexe 2

**ADRESSE DU  
F. SEÁN SAMMON**

à l'ouverture du  
XXI<sup>e</sup> Chapitre général

**09 septembre 2009**

---

**« A TRAVERS LES YEUX D'UN ENFANT »**

---

Vous souvenez-vous de ce que c'était que de voir le monde à travers les yeux d'un enfant ? Si vous l'avez oublié, permettez-moi de vous rafraîchir la mémoire. Les enfants s'attachent à ce qui est évident, à ce que nous les adultes nous voyons clairement, mais que nous feignons d'ignorer. Plus souvent que jamais, la nouvelle qu'ils nous apportent est sans artifice, simple et honnête.

Ce matin à l'aube de notre XXI<sup>e</sup> Chapitre général, je nous invite tous à emprunter les yeux d'un enfant pauvre. Car nous devons évaluer, le mieux possible et aussi exhaustivement que possible, à quel degré les *Petits Frères de Marie* de Marcellin Champagnat vivent aujourd'hui leur vie et leur mission avec zèle et passion, en fidélité aux appels de l'Église et aux signes des temps. En effet, nous devons nous demander si oui ou non, comme notre Fondateur, nous sommes avant tout épris de Jésus-Christ et si nous sommes bien visibles au milieu des en-

fants pauvres et des jeunes qui avaient si bien saisi le cœur de Marcellin ?

Un Chapitre est beaucoup plus qu'un temps réservé pour faire un bilan, pour mesurer si oui ou non nous avons été fidèles à notre idéal ou à un autre. Comme les précédents chapitres, ce XXI<sup>e</sup> Chapitre général est un temps de grâce extraordinaire pour notre Institut et pour tous ceux qui participent à sa vie et à sa mission. Levons-nous donc et prenons acte, car nous avons l'occasion d'amorcer ce changement de cœur indispensable auquel nous aspirons.

Lorsque les capitulants se sont réunis en ce lieu en 1967, deux ans après la clôture de Vatican II, pour un Chapitre extraordinaire de renouveau, ils avaient une bien pâle idée de ce qui les attendait. Pourtant, le message du Concile œcuménique, le premier en 100 ans, avait remué leurs cœurs et soulevé leurs espérances. Ils se sont alors mis en route avec foi, avec courage et avec amour pour que notre Institut renouvelle la vie et la mission maristes pour un nouvel âge.

Alors qu'ils entreprenaient ce parcours de renouveau, nos frères savaient fort bien que, dans l'avenir, sonnerait l'heure de faire un bilan, viendrait un temps où d'autres comme eux se réuniraient également. Il s'agirait de compagnons pèlerins qui porteraient dans leurs cœurs le rêve de Marcellin Champagnat. Ils auraient vécu l'expérience du renouveau assez longtemps pour ne pouvoir s'empêcher d'exprimer la vérité simplement et sans hésitation, et pour prendre des décisions audacieuses, courageuses et même inattendues. À huit ans du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut, nous devons reconnaître que nous sommes leurs compagnons pèlerins et que le temps de prendre des décisions est venu.

Ce matin, je désire couvrir plusieurs sujets : la vie consacrée, l'identité et la formation, la restructuration et l'interna-

tionalité, le gouvernement et l'animation, puis le partenariat laïque mariste. Concernant ce dernier, je veux explorer comment nous pouvons promouvoir ce mouvement aujourd'hui, sans paternalisme et sans en faire un clone de notre vie consacrée. Dit simplement, comment unir nos énergies avec nos partenaires laïques maristes pour arriver à une spiritualité et à une compréhension de soi qui soient véritablement maristes et véritablement laïques ?

### **Contexte général**

Soyons honnêtes ! En tant qu'Institut nous nous sommes effondrés. Aussi, personne ne devrait être surpris qu'aujourd'hui nous nous débattons avec des préoccupations concernant notre identité, l'avenir de notre mode de vie, le fardeau du scandale qui a été le nôtre en plusieurs endroits.

Comme frères, nous avons toujours été des hommes pragmatiques. Cette approche de la vie nous a bien servi durant les années allant du Concile de Trente à celles de Vatican II, quand les bases de la vie religieuse étaient clairement définies. Nous connaissions le sens de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance. Nous comprenions ce que la communauté attendait de nous ainsi que nos obligations de prière. Forts de cette connaissance, nous avons été happés par les particularités de notre apostolat quotidien comme enseignants, administrateurs, conseillers, animateurs de pastorale et ainsi de suite.

Heureusement ou malheureusement, dans de nombreux endroits de l'Institut, cette approche pragmatique de notre mode de vie s'est effondrée à la fin des années soixante. Lorsque les fondements de la vie religieuse ont été soudainement remis en question, plus d'un parmi nous est devenu incertain du sens de ses vœux. Certains ont aussi commencé à remettre en question le sens de la communauté et la place de la prière dans nos vies.

Le costume a changé ; les horaires ont été modifiés ; de nouveaux styles de communauté ont commencé à émerger. Pourtant, le profond changement de cœur nécessaire pour un renouveau authentique ne s'est pas produit.

Lorsque l'identité de la vie religieuse a perdu de son acuité, plusieurs membres d'ordres cléricaux se sont tournés vers la prêtrise pour y donner un sens et un but nouveaux. De même, lorsque notre identité de frères religieux a commencé à s'affaiblir, plus d'un s'est tourné vers le professionnalisme pour tenter de combler le vide. Pour certains parmi nous, les titres académiques, si importants qu'ils puissent être dans une situation ou une autre, ont pris une importance disproportionnée à leur valeur. En bien des endroits, nous avons également commencé à évaluer l'excellence de nos écoles non pas selon leur aptitude à évangéliser véritablement, mais plutôt selon leur capacité d'attirer les élèves les plus doués.

L'image s'est compliquée par la suite du fait que tout ce qui s'était produit durant le dernier demi-siècle dans l'Institut avait été réfléchi à travers l'expérience de trois générations différentes. La plus vieille diminue en nombre avec le passage des ans. Elle se rappelle notre manière de vivre avant Vatican II. Elle se souvient encore de la messe en latin, du jour où le prêtre s'est tourné vers le peuple durant l'Eucharistie, de l'introduction des langues vernaculaires pour célébrer l'Eucharistie.

Un deuxième groupe a grandi lorsque le Pape Jean XXIII a convoqué le Concile. Plusieurs d'entre eux ont été immergés dans ce qu'on connaît sous le nom de modernité. Mettant de côté les privilèges, se dépouillant des symboles et des manières de vivre qui nous avaient séparés du Peuple de Dieu, ces frères nous ont forcés à aborder les mêmes questions sur la vie et son sens que les autres avaient à aborder.



Cette génération a eu pour tâche de guider notre Institut durant un temps de perte, une période importante durant laquelle nous avons remis en question le sens et le but de notre mode de vie. Privilégiés d'avoir pu assister à la mort d'une époque de l'histoire de l'Église, ils sont bénis aujourd'hui car ils ont eu l'occasion de contribuer à faciliter la naissance d'une époque nouvelle.

Les questions de renouveau en 2009 et en 2010 ne sont plus cependant celles des années soixante et quatre-vingts. Aujourd'hui, une génération nouvelle regarde notre mode de vie et notre mission à travers des yeux façonnés par un monde qui demeure étranger à plusieurs d'entre nous qui avons plus de 50 ans. Tout un nombre parmi eux n'ont pas connu cette forte identité catholique telle qu'on la reconnaissait dans les pratiques du passé.

Ceux qui à présent approchent notre mode de vie mariste dans plusieurs parties du monde ont vécu avec de nombreuses questions depuis leur enfance. Ils recherchent maintenant des réponses et ils insistent pour avoir des signes clairs qui les distinguent en tant qu'hommes religieux. Parlez avec eux et vous réaliserez rapidement que Vatican II est l'histoire de quelqu'un d'autre.

Comme Institut, nous sommes passés par un demi-siècle difficile. Le Concile a été un événement sismique ; une fois les premières poussières déposées, nous nous sommes retrouvés dans un endroit différent. Depuis lors, nous sommes devenus progressivement conscients des problèmes de justice sociale engendrés par la modernité, ainsi que de la crise de la foi qui trouve son origine dans les défis théologiques de la post-modernité disputés dans le contexte d'une Église grandement polarisée.

Nous avons également profité de grandes grâces durant cette période. La présence vivante et la protection de Marie, la mère de Jésus, ont d'abord été évidentes durant tout ce temps. Nous avons aussi bénéficié de responsables exceptionnels qui ont gardé notre espoir vivant alors que nous traversions parfois un désert aride : des chefs comme Basilio, Charles, Benito et les membres de leurs Conseils. Nous remercions chacun d'eux.

Durant cette période, un esprit de fraternité plus profond et notre mouvement de partenariat avec les laïcs maristes se sont développés. Ces initiatives nous ont donné un souffle d'espoir pour entrevoir ce que l'avenir nous réservait.

Nous nous tenons à un carrefour comme nos frères le faisaient en 1967. Bâtir l'avenir de la vie et de la mission maristes exigera que nous prenions des décisions qui nous permettront d'être ce que nous sommes appelés à être : des hommes amoureux de Dieu, des frères qui évangélisent visiblement les enfants pauvres et les jeunes, des religieux édifiant des communautés marquées par l'esprit d'hospitalité et d'accueil, et, comme le Fondateur, des disciples du Seigneur animés d'un cœur de missionnaire.

Ceux qui formaient l'assemblée du XVI<sup>e</sup> Chapitre général, conscients de leurs responsabilités, se sont donné le temps dont ils avaient besoin et ils ont réuni les ressources nécessaires pour accomplir leur devoir. Bien qu'ils puissent avoir été inconscients de cela à ce moment-là, leur défi était d'initier une période durant laquelle beaucoup de ce qui était familier à au moins une génération de frères allait disparaître tout simplement. Ils nous ont aidés à entrer dans un lieu où nous devons faire confiance davantage à Dieu qu'à nous-mêmes.

## Vie consacrée et formation

Vatican II n'a laissé aucun doute dans l'esprit de chacun. Nous sommes tous appelés à une et même sainteté et à participer à la mission de l'Église en vertu de notre Baptême. Plus que jamais auparavant, nous sommes davantage conscients aujourd'hui que la plénitude de la vie chrétienne est la vocation de tout fidèle.

Reconnaître cet appel universel à la sainteté et à la mission a forcé la vie consacrée à se redéfinir pour un âge nouveau. Car, avant Vatican II, on avait enseigné à la plupart d'entre nous que ce mode de vie était distinct et supérieur à celui de la chrétienne ou du chrétien laïque.

Le Concile nous a rappelé qu'aucune caractéristique intrinsèque à la vie et à l'identité du chrétien n'était un trait exclusif d'un état de vie particulier. Par exemple, la prière, la communauté, l'hospitalité, la chasteté, l'amour du prochain, la fidélité et tant d'autres qualités se retrouvent chez les chrétiennes et les chrétiens tout comme chez ceux qui ont choisi la vie religieuse.

Qu'est-ce qui rend donc la vie consacrée différente ? Purement et simplement : le célibat consacré, un des aspects de nos vies qu'il nous est le plus difficile de discuter. Comme les prophètes hébreux du passé, un frère est un homme revendiqué par Dieu, une personne dont la vie a été saisie par Dieu, ce qui le conduit à écarter tout autre engagement premier.

Quand nous insistons pour dire que notre mode de vie est un mystère, nous n'esquivons pas la question de son sens. Nous affirmons plutôt clairement que la relation entre Dieu et une personne qui provient d'un engagement libre de toute une vie de célibat consacré demeure aussi insondable que l'attraction entre deux personnes qui vont se marier. Les mystères ne peuvent pas s'expliquer, on ne peut que les explorer avec respect.

La vie consacrée est un mode de vie permanent, stable et publique dans l'Église. Malheureusement, lorsque Vatican II a clarifié que les religieuses et les religieux ne formaient pas un état intermédiaire ou une classe de gens située quelque part entre le clergé et le laïcat, certains parmi nous ont conclu – par élimination – que puisque nous n'étions pas du clergé, nous devons être du laïcat. Ce résultat n'était pas l'intention du Concile et n'est pas compatible avec l'expérience ; il est néanmoins la cause de quelques-unes de nos questions sur l'identité aujourd'hui.

Les membres du Concile nous ont rendu service en nous rappelant que la vie religieuse devait faire partie de la structure charismatique de l'Église et non de sa structure hiérarchique. Par contre, cela ne signifie pas qu'elle ne soit pas un état de vie. *Lumen Gentium* et *Perfectae Caritatis* la reconnaissent toutes deux comme étant distincte des membres du clergé et des laïcs.

Comme religieux non-ordonnés, nous avons l'obligation spéciale d'être la conscience de l'Église. En vivant bien notre mode de vie, en nous plaçant dans des situations et des lieux où il est difficile aux autres d'aller, en travaillant à répondre aux besoins nouveaux récemment identifiés et pour lesquels les ressources institutionnelles sont inexistantes, nous rappelons à l'Église sa vraie nature. En effet, par notre sens de l'hospitalité, la compassion que nous manifestons aux autres, notre souci pour ceux qui sont abandonnés, notre présence auprès des marginaux, nous faisons connaître et aimer le Seigneur Ressuscité dans notre monde d'aujourd'hui et nous rappelons à l'Église ce qu'elle est appelée à être, ce qu'elle aspire à être et ce qu'elle doit être.

En approchant de ce Chapitre, nous devons donc nous engager à faire le travail nécessaire pour clarifier la place et le but

de notre mode de vie dans l'Église. Nous pouvons ne pas accomplir cette tâche entièrement durant le temps qui nous est imparti, mais nous devons mettre en place les moyens de le faire éventuellement.

Plus important encore, nous devons emprunter l'esprit de ceux qui ont fait le Chapitre de 1967. À l'exemple du Fondateur, nous devons fixer notre regard sur l'avenir. Tout comme les délégués de 1967 ont assumé la responsabilité d'initier une période de transformation, il nous appartient de commencer à bâtir l'avenir.

Ainsi, durant ces jours ensemble, nous devons prendre des décisions au sujet de notre mode de vie. Ces décisions nous aideront à faire les premiers pas vers cet avenir alors que nous réaliserons que pour bâtir ce futur, certains parmi nous devront y consacrer toute leur vie. Néanmoins, même si nous savons très bien que l'avenir nous survivra tous, nous pouvons également être assurés que nous prospérerons grâce à l'avenir que nous aurons créé.

Si nous ne sommes pas clairs au sujet de notre identité, nous transmettons ce manque de clarté à ceux qui nous sont confiés en formation. La formation est en partie une initiation à notre mode de vie ainsi qu'une préparation à le vivre pleinement. Malheureusement, nous semblons offrir une préparation qui ne s'adresse qu'à certains aspects de notre mode de vie et non pas à d'autres.

Considérez la formation initiale, par exemple. Nos documents disent que son but est de former des apôtres maristes. Pourtant, le sens exact de cette dernière phrase semble être compris différemment dans les diverses régions de l'Institut. De plus, l'accent est souvent mis sur la préparation professionnelle ou le développement personnel plutôt que sur la conversion du cœur.

Il y a plusieurs années, par exemple, j'ai reçu une note d'un jeune frère qui venait de terminer ses deux années de noviciat. Il enseignait à présent et il vivait dans une communauté. Il écrivait : « *Merci pour l'occasion que j'ai eu durant ces deux années d'expérience. C'était un temps merveilleux de croissance personnelle pour moi.* » Aucune mention de Jésus-Christ, aucune référence à devenir un portrait vivant de notre Fondateur.

Je crois qu'il faut poser un regard sévère sur ce que nous faisons en formation dans l'Institut. En utilisant le *Guide de la formation* comme cadre de référence, nous devons nous assurer que nous donnons à nos jeunes frères la meilleure préparation possible pour notre mode de vie. Nous devons également avoir présent à l'esprit que la formation est aussi un périple spirituel et non pas seulement une préparation professionnelle. En conséquence, selon moi, la formation initiale devrait inclure un scolasticat de trois ans visant à former un jeune religieux qui deviendrait un apôtre mariste.

Si nous voulons embrasser le monde nouveau comme nous y invite la devise de notre Chapitre, je recommande que nous établissions quatre ou cinq scolasticats régionaux où nous retrouverons dans chacun d'eux des jeunes frères qui proviendront de toutes les parties du monde mariste.

Puis, nous formerions quatre ou cinq équipes de bons formateurs que nous pourrions réunir de partout dans l'Institut pour les mettre dans ces centres. En une génération, nous aurions un réseau de frères ayant une expérience internationale et des relations avec d'autres frères dans tout le monde mariste. Je prie pour que nous soyons ouverts à la mission dans ces places où l'Église, les enfants pauvres et les jeunes du monde nous appellent tous à vivre.

De plus, ces jeunes frères auraient une perspective globale

toujours plus grande et une expertise plus réaliste des problèmes que les autres parties du monde affrontent.

De même, je crois que nous devons revoir nos programmes de formation permanente. Ici, nous devons être certains que ces programmes visent au renouveau spirituel et fournissent à ceux qui s'y impliquent une occasion significative de rencontrer et de parler avec quelqu'un de leur vie de foi. Certains de ces programmes peuvent très bien être bâtis pour les frères et les laïcs maristes ensemble, alors que d'autres pourraient s'adresser à l'un ou l'autre de ces groupes.

Enfin, nous avons besoin de développer de nouveaux moyens de préparer nos jeunes frères et nous-mêmes pour les communautés d'aujourd'hui et de demain. Beaucoup trop de gens quittent notre mode de vie en exprimant leur désenchantement à propos de la qualité de notre vie commune.

Ce problème a existé depuis trop longtemps. Nous présumons que parce que nous grandissons dans une famille, nous savons comment vivre avec les autres. Pourtant une communauté n'est pas une famille au sens traditionnel. C'est plutôt un groupe de croyants adultes qui essaient de vivre leur vie en la centrant sur l'Évangile. Qu'est-ce que cela signifie précisément de nos jours ? Quelle est la meilleure façon de nous préparer les uns les autres à vivre ensemble ? Voilà des questions qui méritent d'être posées et répondues.

### **Internationalité**

Un des résultats des derniers Chapitres généraux qui a attiré l'attention de plusieurs a été la recommandation des membres du Chapitre de 1993 pour que l'Institut entreprenne une forme de restructuration, surtout là où la vitalité et la viabilité étaient incertaines.

J'oserais cependant affirmer que la majorité des capitulants ont quitté Rome en croyant que la restructuration se produirait quelque part ailleurs dans l'Institut, mais qu'elle aurait peu d'impact sur eux et leur vie.

Le monde nouveau dont nous parlons devient de plus en plus international et multiculturel. Comme Institut, nous avons fait des premiers pas dans cette direction. Néanmoins, nos efforts n'ont pas réussi à porter les fruits espérés.

Par exemple, comme je le mentionnais à l'instant, les délégués du Chapitre de 1993 ont amorcé un processus de restructuration. Le Conseil général élu a estimé éventuellement que tout l'Institut pourrait profiter d'un questionnement sur sa vitalité et sa viabilité.

On a commis deux erreurs au début. Tout d'abord, dans l'esprit de certains, la restructuration a été associée avec une réorganisation géographique. Ils croyaient fermement qu'une fois qu'une Province avait décidé de s'unir à une autre ou à d'autres Provinces, la restructuration avait eu lieu.

Franchement, comme Institut, nous nous sommes reconfigurés mais nous ne nous sommes pas complètement restructurés. Le but de la restructuration est plus grand que la viabilité et la vitalité pour la vie et la mission maristes. Le Conseil général de 1993 à 2001 a développé une série de critères qui, lorsqu'ils seraient appliqués, augmenteraient les chances de produire plus de vitalité et de viabilité. Ces critères n'ont pas beaucoup été adoptés.

Aujourd'hui, il nous faut revoir tout notre processus de restructuration et accomplir le travail qui reste à faire. Si nous devons échouer dans cette entreprise, nous sèmerions les semences de problèmes futurs. Les membres de certaines an-



ciennes Provinces finiront par se plaindre qu'elles ont été colonisées. Ailleurs, le conflit des valeurs préconisées par deux ou trois anciennes Provinces deviendra plus apparent et il fera obstacle pour établir tout sens d'unité.

Nous devons progresser aussi vers une plus grande internationalité de différentes manières. Par exemple, nous sommes un des Instituts de l'Église qui manque aujourd'hui d'une langue commune parmi ses membres. Dans beaucoup d'autres congrégations, tous les membres apprennent la langue de leur Fondatrice ou de leur Fondateur. Ils ont au moins accès à toutes les œuvres de leur Fondatrice ou de leur Fondateur et de leurs premiers membres. Cela rend leurs rencontres internationales plus fructueuses sur le plan personnel.

On peut comprendre que des Régions puissent choisir de travailler dans une autre langue. Il me semble aussi qu'il y ait des avantages aujourd'hui à continuer à travailler dans nos quatre langues officielles. Néanmoins, nous pourrions nous entendre pour que chacun puisse acquérir une connaissance du français, la langue de notre Fondateur.

### **Gouvernement et animation**

À tous les niveaux de l'Institut, nous devons décider du type de gouvernement que nous désirons. Nous devons alors nous procurer les ressources pour le rendre possible. Quand les résultats d'un sondage pour un Provincial arrivent à mon bureau, la liste des qualités attendues et des caractéristiques désirées chez la personne qui occupera ce poste dépasse grandement la capacité de la plupart des frères, pour ne pas dire de tous les frères.

Un dilemme semblable existe quand nous considérons l'Administration générale. Les Chapitres passés ont un pen-

chant pour laisser une longue liste de corvées à exécuter par la nouvelle administration. Il s'agit généralement d'une liste de mandats, suivie de recommandations, lesquelles sont suivies de réflexions d'orientation.

Tout va bien si ce mandat peut être exécuté avec le personnel en place, mais est-ce la meilleure façon de bâtir une Administration générale ? Est-ce que cette approche apporte les plus grands bénéfices à l'Institut ?

Il vaudrait la peine de revoir un changement dans la composition du Conseil général. Depuis le Chapitre de 1993, l'Économiste général et le Secrétaire général n'ont plus fait partie du Conseil. À ma connaissance, cette décision a été prise pour permettre au Conseil général de choisir des frères pour ces postes plutôt que de les faire élire par le Chapitre. On a pu ainsi puiser dans un plus grand réservoir de candidats et peut-être atteindre une meilleure harmonie entre la personne et le poste.

Toutefois, un autre argument avancé pour appuyer la suppression de ces deux postes du Conseil était qu'on croyait que le Secrétaire général et l'Économiste général avaient une connaissance limitée de l'Institut en comparaison avec celle des autres membres du Conseil. Ils n'étaient donc pas en position de prendre des décisions de manière bien informée.

Selon moi, on n'a pas démontré la véracité de ce point de vue qui limite la contribution que le Secrétaire général et l'Économiste général pourraient apporter aux affaires du Conseil. Ceci a plutôt désavantagé notre Institut. Durant les dernières années, tous les deux ont pris contact avec les régions de l'Institut ; ils sont aussi en communication avec un réseau de personnes – secrétaires et économistes provinciaux – qui jouent un rôle important dans la vie de l'Institut et sa mission.

Tout en permettant encore au Conseil général de nommer le Secrétaire général et l'Économiste général, je crois que ces deux fonctions devraient être restaurées comme donnant droit à être membres du Conseil général.

Nous devons ensuite développer de nouvelles structures qui nous aideront à faire face rapidement aux besoins et aux problèmes pressants de l'Institut. Je recommanderais que l'on considère d'établir le concept d'un Congrès de Provinciaux, à la fois sur une base régionale et une base internationale. Ce groupe pourrait être convoqué pour aborder des sujets dans certaines parties de l'Institut. Il pourrait aussi se réunir internationalement pour traiter d'un sujet concernant tout l'Institut.

Provinciaux et Supérieurs de District sont immergés dans les matières quotidiennes de leur région et disposent d'information de première main pour aborder les problèmes qui peuvent apparaître et pour relever le défi de planifier pour une longue durée. Ce travail serait-il mieux entrepris en lien avec l'Administration générale ? Pourquoi ? L'Administration générale apporterait une perspective mariste mondiale favorable à la discussion. En travaillant ensemble avec le Congrès régional ou international des Provinciaux, nous serions en meilleure position pour aborder vivement les sujets et les défis dès qu'ils se présentent et pour y apporter une solution rapide.

On pourrait mentionner beaucoup d'autres domaines : visites du Conseil général, du Supérieur général, la Conférence générale, etc. Mon point de vue est que le Chapitre doit se prononcer sur les défis auxquels l'Institut fait face aujourd'hui et sur lesquels il devra également se prononcer durant les huit prochaines années pour répondre aux attentes des Provinces et de l'Administration générale. Il nous faut donc trouver l'équipe qui peut le mieux relever ces défis et répondre à nos besoins.

## Laïcat mariste

L'an prochain, cela fera 25 ans que l'idée du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste a été conçue. Au cours des ans, le partenariat laïque mariste s'est développé rapidement pour arriver au point où il se trouve aujourd'hui.

Depuis ses premiers jours, nous en sommes venus à comprendre plus complètement qu'une spiritualité qui est vraiment laïque et mariste peut seulement émerger de l'expérience laïque mariste et nulle part ailleurs. Développée par les responsables laïques maristes, elle vise à promouvoir un type de pratique personnelle et d'implication dans un apostolat. Cet apostolat est en accord avec la vie mariste laïque dans l'Église et devient une force transformatrice de la vie.

Comme il serait tragique si la spiritualité laïque mariste finissait par n'être plus qu'une variante de la spiritualité religieuse de l'Institut. Une expérience riche et unique du charisme venu dans notre Église par Marcellin Champagnat serait perdue.

Les écrits et les réflexions des laïcs maristes, hommes et femmes, sont valables simplement parce qu'ils sont l'expérience du charisme de Marcellin tel qu'il est vécu dans la vie des laïcs, hommes et femmes. Nous avons tous beaucoup à apprendre les uns des autres.

Dans certaines parties de notre Institut, des écoles maristes ont été fondées par des femmes et des hommes laïques seuls. Dans au moins un cas, un frère est venu se joindre au personnel, mais la fondation et les premières années ont été la seule initiative des laïcs maristes. Si des écoles peuvent être établies, pourquoi une communauté mariste laïque ne pourrait-elle pas être fondée par des laïcs, hommes et femmes ?

Quel est le rôle du frère dans le mouvement laïque mariste ? Notre travail consiste à aider sans prendre la relève. En faisant ainsi, nous participons à ce que plusieurs considèrent être l'une des expériences les plus importantes du renouveau en ce moment de l'histoire de l'Église : l'émergence d'un laïcat vraiment adulte et responsable. À ce Chapitre, nous devons prendre des décisions qui rendront ce dénouement possible.

Dans quelques années, des gens évalueront le travail du présent Chapitre. Prenons donc des décisions audacieuses qui propulseront l'Institut et sa mission dans l'avenir. Prenons le genre de décisions qui amèneront des gens à dire que ce fut l'un des plus beaux Chapitres de l'Institut.

### Conclusion

Permettez-moi de conclure sur une note personnelle. Deux commentaires. Le premier concerne ma santé. Partout où je vais, les gens me demandent inévitablement : « Comment est ta santé ? » Laissez-moi répondre à cette question par une histoire. À sa première conférence de presse, après avoir été nommé Archevêque de New York, Timothy Dolan s'est fait demander par un journaliste s'il pouvait dire quelques mots sur ce qui était différent du jeune prêtre du passé et de l'Archevêque d'aujourd'hui. Sans une seconde d'hésitation, Dolan a répondu : « La plus grande différence entre le jeune prêtre que j'étais et moi aujourd'hui, c'est à peu près 25 kilos ! »

Maintenant, j'ai le plaisir de vous informer aujourd'hui que pour le Supérieur général actuel la différence entre la personne d'aujourd'hui et celle d'il y a huit ans est inférieure à 25 kilos. Je n'ai pas fait de crise cardiaque bien que j'aie deux prothèses vasculaires dans le cœur. Je semble être une de ces personnes chanceuses que les médecins réussissent à garder vivante deux minutes avant le désastre. Je prie pour que cela continue.

De plus, j'ai aimé mon ministère des huit dernières années. Comment pourrais-je ne pas l'aimer ? J'ai eu un mentor merveilleux en la personne de Benito, un Vicaire que je suis venu à aimer comme un frère en la personne de Luis, et une communauté du Conseil créative et dévouée avec Antonio, Emili, Jean, Maurice, Pedro, Peter, Théoneste et Víctor, et plus tôt avec Dick Dunleavy, Antonio Martínez et Yvon Bédard.

Les membres de la communauté de la Maison générale avec Ono, leur plus récent supérieur, ont été une bénédiction. Je ne peux que me réjouir de la présence de Juan Miguel Anaya avec ses sages conseils comme procureur, de Giovanni Bigotto pour son dur labeur de postulateur, d'Antoni pour ses efforts comme administrateur et de Javier comme économiste de la maison. Puis Don Neary en particulier a été mon sauveteur durant ces six dernières années.

Connaissant la bonté et le dévouement de tant de Provinciaux et de Supérieurs de District et ayant appris à connaître les frères de notre Institut et de nombreux partenaires laïques, j'ai une grande confiance dans l'avenir. Quant à moi, je suis plutôt une personne simple. Le travail des huit dernières années m'a appris bien des leçons à propos de mes limites comme personne et de mon indignité comme homme. Pour ce que nous avons pu réaliser comme gouvernement, je dois en donner le crédit à Luis, au Conseil et à bien d'autres. Pour les erreurs que nous avons faites, je dois en porter la responsabilité. Merci donc pour le privilège d'avoir eu l'occasion de servir l'Institut en cette qualité. Je garderai toujours un souvenir impérissable de ces jours et de vous tous. Puissent Marie et Marcellin continuer de vous accompagner durant les jours à venir ! Puisse Dieu, dans sa bonté, continuer de bénir chacun de vous et notre Institut et sa mission, ainsi que les enfants pauvres et les jeunes que nous avons été appelés à servir !

*Merci.*

## Anexe 3

# MESSAGE DES LAÏCS MARISTES

invités au  
XXI<sup>e</sup> Chapitre général

**Le 19 septembre 2009**

**« Pèlerins aux cœurs nouveaux  
pour un monde nouveau »**

Laïcs invités au XXI<sup>e</sup> Chapitre général, nous voudrions exprimer notre reconnaissance pour cette opportunité de nous trouver ici parmi nos frères. Nous voulons exprimer notre gratitude personnelle pour cette possibilité de découvrir Dieu présent parmi nous, de partager la vie en communauté et de faire ensemble un voyage spirituel unique. Nous sommes conscients d'être en train de donner une vie nouvelle au charisme du Père Champagnat, charisme dynamique et précieux. Nous avons partagé des moments privilégiés et sacrés où les frères nous ont ouvert leurs vies, leurs rêves et leurs espérances.

Ce Chapitre nous a fait sentir plus fermement engagés dans les trois dimensions de notre être mariste : plus engagés dans la mission, dans notre propre vocation et dans notre responsabilité avec les autres laïcs maristes, dans notre région et dans les autres régions du monde. Nous ressentons l'extrême nécessité de nous unir aux autres : d'abord à partir de notre humanité, avec nos fautes et nos défauts, nos dons et nos talents ; ensuite,

comme peuple de Dieu à la recherche d'un lieu meilleur pour nos enfants et nos jeunes, spécialement pour les plus pauvres.

Nous reconnaissons notre place dans l'histoire du développement de notre charisme et de l'Institut, et nous portons en nous les conversations et les sentiments que nous avons partagés, quelque chose d'unique, vécu en ce moment et en ce lieu historique.

### **Nos préoccupations**

Unis dans la grande attente mise dans le Chapitre et ses membres, tout comme vous-mêmes, nous ne voulons pas trahir les idéaux et les sentiments exprimés pendant les jours passés ici. Cependant, nous emportons avec nous quelques préoccupations, à la fois personnelles et institutionnelles, que nous voudrions vous partager :

- Que dans nos réalités quotidiennes nous ne donnions pas la priorité à la volonté de Dieu, comme on l'a dit pendant le Chapitre.
- Que dans nos actions et nos comportements, nous ne réalisions pas toujours le rêve du Fondateur et laissions parfois les enfants et les jeunes en dehors du cœur de notre travail. Nos ressources économiques et humaines doivent être utilisées pour le bien des enfants et des jeunes.
- Que, malgré l'action en nous de l'Esprit Saint, la peur de perdre, de souffrir, de changer, puisse bloquer notre marche pour répondre avec audace et détermination.
- Que le bon esprit de cette démarche vocationnelle puisse s'affaiblir en quelques communautés à cause de certaines personnes, par manque de compréhension et d'accepta-



tion des laïcs maristes comme compagnons de chemin, coresponsables de la mission et de la vocation.

### **Nos espérances**

Nous vous partageons aussi nos espérances :

- Le désir de communion que nous ressentons, laïcs maristes, entre nous et avec les frères, et le dialogue qui s'accroît et que nous partageons de plus en plus en profondeur.
- Le cheminement que, pendant ces années, nous avons fait ensemble, frères et laïcs, partageant la vie, la mission et la spiritualité avec passion, générosité et joie. Nous savons que la vocation laïcale mariste est une réalité irréversible.
- L'ouverture du Chapitre à la force de l'Esprit Saint, sa sensibilité aux besoins des enfants et des jeunes pauvres, de même que son désir de projeter vers l'avenir le charisme mariste, afin de répondre davantage et mieux à leurs appels. Nous sommes sûrs que commence à jaillir quelque chose d'audacieux et d'inspirateur, capable de créer une nouvelle vie.
- L'appel à l'internationalité de notre Institut, en ce qu'il signifie pour l'intégration de la diversité, la rencontre entre des cultures diverses, le cheminement ensemble comme famille.

### **Nos propositions**

Avec ces préoccupations et à partir de nos espérances, comme frères en chemin, nous voulons vous faire les propositions suivantes, par lesquelles nous nous engageons à travailler avec vous, pour renouveler la vitalité du charisme mariste :

1. *Reconnaître et promouvoir de façon déterminée, la vocation des laïcs maristes.*
  - En diffusant et en animant la réflexion sur le document « Autour de la même table ».
  - En appuyant les processus de discernement pour les laïcs intéressés par la vie mariste.
  - En promouvant le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste et autres groupes et communautés laïcales maristes, et en approfondissant leur relation avec la vie des frères, particulièrement dans les régions où le mouvement des laïcs est plus faible.
  - En aidant l'organisation du laïcat mariste, organisation que nous considérons nécessaire pour qu'il continue à grandir.
  - En fixant et en développant des formes d'engagement des laïcs avec le charisme, dans chaque Province.
  - En explorant les possibilités de programmes permettant aux laïcs maristes d'exprimer leur engagement missionnaire avec les pauvres, comme celui de la mission Ad gentes.
2. *Favoriser des rencontres dans tout l'Institut entre frères et laïcs maristes pour partager notre vie en profondeur.*
  - En augmentant les propositions de formation de laïcs et frères ; en développant les propositions de formation commune pour frères et laïcs, et en incluant dans toute formation la complémentarité de nos vocations.
  - En créant des espaces pour partager et approfondir la spiritualité mariste entre frères et laïcs, en offrant cette richesse aux jeunes, à l'Église et au monde.

### 3. Renforcer les structures de coresponsabilité du charisme.

- En continuant à créer des structures de coresponsabilité dans la mission et dans la spiritualité dans les Provinces et dans l'Institut, et en nous aidant à approfondir des modèles de gestion réellement maristes dans nos œuvres.
- En organisant une nouvelle Assemblée Internationale de la Mission, frères et laïcs ensemble, avec un message à prendre en compte par le Chapitre général.
- En élargissant et en promouvant le Bureau des Laïcs dans l'Institut et les diverses commissions de laïcs dans les Régions et les Provinces.
- En renforçant, ensemble, le travail de la FMSI (Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale) au niveau de l'Institut, et en renforçant aussi les réseaux de solidarité qui fonctionnent déjà.

Nous nous engageons résolument à travailler ensemble, frères et laïcs, pour la réalisation de toutes ces initiatives.

Nous avons la certitude de vivre un *kairos*, un moment clé pour partager et approfondir avec audace le charisme mariste, en donnant ensemble une image prophétique de communion, dans l'Église. Tant que la voix des enfants et des jeunes pauvres se fera entendre, le charisme de Marcellin sera toujours d'actualité. Leurs yeux touchent nos cœurs et nous appellent à aller à leur rencontre, ensemble, frères et laïcs de Champagnat.

Que notre Bonne Mère et Saint Marcellin guident nos pas et nous aident à regarder le monde avec les yeux d'un enfant pauvre.

Amen

*Agnes, Angela, Arturo, Chema, Dilma, Erica, Feno, Irma, Linda et Rufus*



## Annexe 4

# PAROLES DU FRÈRE EMILI TURÚ

lors de la clôture du  
XXI<sup>e</sup> Chapitre général

**le 10 octobre 2009**

---

**« La réponse est entre tes mains »**

---

Bonjour, frères. A la fin de ce Chapitre, plus qu'un discours, je voudrais vous offrir simplement quelques réflexions, certaines choses apprises par quelqu'un qui a participé comme membre à ce XXI<sup>e</sup> Chapitre général. Je m'arrêterai à quatre aspects.

## **1. Le froid modifie la trajectoire des poissons**

Cette phrase s'inspire d'un roman que j'ai lu quelques semaines avant le début du Chapitre général et qui porte le même titre. L'auteur est Pierre Szalowski, du Québec. C'est un beau livre, plein de tendresse et d'optimisme. Fondamentalement le roman regarde la réalité à partir des yeux d'un enfant. Il raconte comment les circonstances d'une glace terrible – quelque chose qui doit arriver souvent au Québec – provoquent toute une série d'événements qui changent radicalement le type de relations entre de nombreuses personnes d'un même quartier.

Cette lecture m'a fait voir un parallélisme avec ce que nous avons vécu dans cette salle capitulaire. N'y a-t-il pas quelque chose de commun avec ce que nous avons vécu ? J'ai souvent

entendu dire que la configuration de la salle : les tables rondes, le système, la méthode... nous a portés à établir un type de relations et de dynamiques très différentes par rapport à d'autres Chapitres généraux. A la fin du Chapitre, il me semble très beau de constater que nous ayons accepté d'entrer dans une dynamique que nous ne connaissions pas et dont nous ignorions l'issue. Nous avons décidé de miser sur l'audace et d'aller de l'avant avec confiance. Et maintenant que nous avons fini, je crois sans doute que beaucoup d'entre nous reconnaissent que la méthodologie de dialogue fraternel que nous avons choisie correspond parfaitement avec notre expérience et notre vécu de frères.

Il y quelques jours une journaliste est venue m'interviewer. J'ai été frappé par un de ses commentaires. Elle me disait : « *J'ai suivi le Chapitre par le site web, j'ai lu les chroniques, et j'ai été très impressionnée par le type de méthodologie, y compris la disposition que vous avez dans la salle.* » Et elle me demandait : « *Croyez-vous que cet aspect du dialogue fraternel pourrait être adopté aussi par d'autres niveaux ecclésiaux ?* » A vrai dire, lorsque plus tard nous avons parlé de manière informelle, elle a commenté : « *Je vais poser cette question en des termes plus nuancés, car le Synode étant célébré ces jours-ci, je ne voudrais pas que l'on fasse des comparaisons.* » En fait, elle en faisait déjà.

Il me semble que, parfois, même sans nous en rendre compte, tout simplement par notre manière de faire, par nos choix, par notre manière de nous mettre en rapport avec les autres, nous montrons le visage marial de l'Église que nous voulons réellement. Dans un contexte ecclésial, quelqu'un a prononcé les paroles suivantes : « *Aujourd'hui l'Église est devenue pour beaucoup le principal obstacle à la foi ; on n'y peut voir que la lutte pour le pouvoir humain, le théâtre mesquin de ceux qui, par leurs observations, veulent absolutiser le christianisme officiel et paralyser le vrai esprit du christianisme.* » Ceci a été écrit, dans les années 70, par un théologien appelé Ratzinger.

Aujourd'hui l'Église est devenue pour beaucoup le principal obstacle à la foi. Le rêve de l'Église que nous avons partagé est celle de Vatican II ; Jean XXIII l'a très bien exprimé par une belle image lorsqu'il disait : « *la communauté chrétienne doit être comme la fontaine au milieu de la place.* » Dans le contexte méditerranéen, la fontaine au milieu de la place est le lieu où tous se rassemblent. Pas seulement pour boire, c'est un lieu de rencontre, de partage, un lieu pour s'asseoir et être à son aise : les adultes, les enfants, les vieux... C'est une image du visage marial de l'Église.

*Qu'emporterons-nous de ce que nous avons appris de cette expérience capitulaire ? Avons-nous des « devoirs » à faire à la maison ? Ma réponse serait « oui ».*

*a) La créativité*

D'abord la créativité. Il me semble que l'expérience que nous avons vécue est une invitation à briser l'inertie et à utiliser ce qui est le plus approprié à nos valeurs. Quelqu'un me commentait au début du Chapitre que plus d'une fois il avait pensé que quelque chose ne fonctionnait pas dans les Chapitres provinciaux, étant donné le type de méthodologie ; mais il n'avait jamais pensé que les choses pouvaient se faire autrement. Il nous faut de la créativité.

*b) La patience*

Deuxièmement la patience : nous sommes en train d'apprendre. Je crois que nous sommes tous contents avec l'expérience de la méthodologie adoptée au Chapitre, mais en même temps nous reconnaissons que nous pouvons faire mieux. Je pense qu'il faut évaluer soigneusement le déroulement du Chapitre et remettre cette évaluation à celui qui préparera le prochain Chapitre général, bien que je sois sûr que nous n'aurons pas à attendre si longtemps. J'imagine que, sous peu, par-

tout dans l'Institut, on commencera à voir des salles avec des tables rondes...

*c) Le dialogue*

Troisièmement, quelque chose que nous avons appris – moi au moins – est le dialogue, dialogue, dialogue... Je me souviens d'un événement international qui s'est tenu il y a deux ans. Des jeunes du monde entier se connectaient par Internet et dialoguaient avec des célébrités mondiales. Lorsque ce fut le tour de Stephen Haawking, celui-ci a donné une appréciation plutôt pessimiste de l'avenir de l'humanité. Au cours de la conversation par chat, un jeune lui a demandé : « *Alors, quel est l'avenir ?* » La réponse du scientifique a été : « *Keep talking* » (continuer de parler)... C'est ce que les jeunes étaient déjà en train de faire.

Je crois que c'est une invitation à bâtir sur nos différences, sans les ignorer, car nous sommes réellement différents. Rappelez-vous les questions que nous nous posions au début : En quoi celui qui pense autrement que moi est-il correct ? Quelle partie de vérité possède celui qui pense différemment de moi ? Par conséquent le dialogue est une invitation à apprendre à résoudre les conflits – il y en aura toujours car ils font partie de tous les groupes humains – à partir du dialogue sincère et fraternel et non à partir de la fuite. Vous vous souvenez que dans le Rapport du Conseil finissant, à un moment donné nous avons reconnu que plus d'une fois, face au conflit, nous avons choisi de l'éviter, au lieu de l'affronter dans un dialogue sincère. Donc, l'apprentissage du dialogue.

*d) Les ressources sont dans le groupe*

N'oublions pas, en outre, que les ressources sont dans le groupe ; il faut y croire. Au début du Chapitre nous avions nos doutes quant au fonctionnement de ce système... Toutes les richesses étaient là. Mais nous n'avions pas eu la possibilité



d'ouvrir la porte et de les mettre en marche. C'est une invitation à sortir ce qu'il y a de meilleur dans l'intérieur de chaque personne et de chaque groupe.

*e) L'internationalité*

Et enfin l'apprentissage de l'internationalité. Je crois que nous avons vécu comme jamais ce facteur de l'internationalité d'une manière ouverte et profonde. Je crois que c'est le geste prophétique indiquant qu'une autre globalisation est possible. Nous emportons aussi à la maison ce « devoir » de l'internationalité. La question est de savoir si je suis prêt à payer le prix pour que l'Institut soit de plus en plus global, plus solidaire intérieurement, avec une plus grande interaction commune.

Voilà le premier point et les cinq aspects que j'emporte comme « devoir » à faire.

## **2. Voir le monde avec les yeux d'un enfant pauvre**

Je reprends le point par où Seán a commencé au début de ce Chapitre. Je crois qu'il a été très inspiré. Cela a été une grande motivation pour notre Chapitre, et nous l'avons répété plus d'une fois : « voir le monde d'en bas ».

Je me rappelle quelque chose qui s'est passé il y a plus de vingt ans. Il y a eu une initiative à Madrid invitant les gens à vivre, ne serait-ce qu'un jour, comme des mendiants, comme des pauvres qui font la manche. Plusieurs frères scolastiques ont tenté l'expérience de s'asseoir dans un couloir du métro et de mendier. Ce fut très intéressant d'analyser les réactions des personnes : les unes s'approchaient, d'autres disaient quelques mots... Pour un jour ces scolastiques ont pu voir le monde d'en bas.

Vous vous souvenez sans doute que le Rapport du Conseil général parlait des victimes de la globalisation, précisant que

les enfants en sont les premières. Et le Pape actuel, dans son homélie de la nuit de Noël, faisait mention de ces enfants auxquels on refuse l'amour de leurs parents ; il parlait des enfants de la rue, des enfants soldats, des enfants victimes de l'industrie de la pornographie ou d'autres formes abominables d'abus. Et il disait littéralement : « *L'Enfant de Bethléem est un nouvel appel qui nous est adressé pour faire **tout ce qui est possible** afin que soit mis un terme aux épreuves de ces enfants, de faire **tout ce qui est possible** afin que la lumière de Bethléem touche le cœur des hommes.* »

*Que devons-nous apprendre, quels « devoirs » pouvons-nous emporter à la maison?*

*a) Faire tout ce qui est possible*

Suivre cette invitation du Pape à faire tout ce qui est possible. Faire tout ce qui est possible pour avancer sur le chemin de mettre l'Institut, d'une manière prioritaire et visible, au service des enfants et des jeunes pauvres, quel que soit le visage de cette pauvreté. Dans nos œuvres actuelles, dans de nouvelles œuvres... faire tout ce qui est possible. Et lorsque nous regardons le monde à travers les yeux des enfants pauvres nous reconnaissons aussi l'écho de cette question que j'ai trouvée dans le livre fameux « Qui a emporté mon fromage ? » - un livre à l'intention des hommes d'affaires, très fameux à l'époque – Que ferais-tu si tu n'avais pas peur ? Voilà, probablement, une bonne porte pour faire tout ce qui est possible.

*b) Experts dans l'évangélisation et la défense des droits des enfants et des jeunes*

Il me semble qu'il y a deux aspects intimement associés à ces options d'avenir. Le Fr. Seán, dans sa circulaire sur la vie apostolique, disait combien il serait bon que nous puissions être reconnus à l'avenir comme experts dans l'évangélisation des enfants et des jeunes. Au travers de la Pastorale Mariste des Jeunes, mais

aussi dans tous nos établissements, quels qu'ils soient : être experts en évangélisation. Et j'ajouterais aussi : être experts dans la défense des droits des enfants et des jeunes. Pourvu que dans huit ans, lorsque nous regarderons en arrière, nous puissions dire que l'Institut a fait des pas très significatifs dans cette direction.

Pour ce faire nous sommes encouragés par Janus Kostka, un célèbre psychiatre polonais, écrivain, pédagogue, défenseur de la cause des enfants, qui est mort à Treblinka, dans un camp de la mort, où il avait été déporté avec les enfants de son orphelinat qu'il a refusé d'abandonner. Il a écrit ce qui suit : « *Vous dites que s'occuper des enfants est épuisant ; et vous avez raison. Et vous ajoutez que c'est fatigant car nous devons nous mettre à leur niveau : nous devons nous abaisser, nous pencher, nous courber, nous faire petits... Mais il y a quelque chose où vous vous trompez : ce n'est pas cela qui fatigue le plus, mais d'être obligés de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, de nous lever, de nous étirer, de nous mettre sur la pointe des pieds, de nous approcher d'eux mais sans les blesser.* »

### 3. Comme Marie de la Visitation

Le vécu de Marie de la Visitation a été aussi un point significatif dans notre Chapitre. Nous pourrions souligner plusieurs aspects de cette image, mais je m'arrêterai à la figure de Marie elle-même. Et puis, je relèverai particulièrement le fait qu'elle porte Jésus en elle. Il me semble que cela a été un thème important. Maire est enceinte, Marie porte Jésus dans son sein. Il s'établit entre les deux une relation personnelle, intime ; la relation que seule une maman peut avoir avec le fils qu'elle porte dans ses entrailles. C'est une relation de silence, d'écoute, d'étonnement face au Mystère. C'est, peut-être, la dimension mystique de notre vie.

Pendant le Chapitre nous avons parlé du prophétisme comme étant un axe de notre vie ; je crois que l'autre axe devrait être la mystique. Un abbé général des Cisterciens disait : « *Avec*

*la cuirasse de la sainte règle, le heaume de la sainte obéissance et l'épée de la sainte tradition, j'arrive à peine à me défendre... de Jésus !* » La rencontre personnelle avec Jésus se situe donc au-delà d'un accomplissement extérieur de pratiques superficielles.

Au XIX<sup>e</sup> Chapitre général j'ai eu la chance de me trouver dans un groupe de dialogue où était le Fr. Basilio Rueda. Je me souviens qu'à plusieurs reprises, lorsque nous parlions de spiritualité apostolique mariste, il disait : « *C'est vrai, c'est vrai : apostolique... mariste... mais spiritualité, spiritualité !* » Certaines personnes qui disent que notre spiritualité n'est pas monastique, semblent l'interpréter dans le sens d'une spiritualité plus facile, plus « light ». Quant à moi je pense que si nous disons que notre spiritualité est apostolique, cela signifie qu'elle est plus exigeante. Comment garder le centre de ma vie, au milieu d'une forte activité, avec des relations multiples ? Il me semble que, comme Champagnat, comme Marie, nous sommes invités à être « contemplatifs dans l'action ».

Nous nous demandions dans le Rapport du Conseil : « Pourquoi nous avons tant de peine à vivre à fond cette dimension mystique de notre vie ? » Thomas Merton a écrit dans son seul roman : « *Si tu veux savoir qui je suis, ne me demande pas où j'habite, ou ce que j'aime manger, ou comment je me coiffe... Demande-moi plutôt ce que je vis et demande-moi si je pense me consacrer à fond à vivre pleinement ce pour quoi je veux vivre. C'est à partir de ces deux réponses que tu peux déterminer l'identité d'une personne.* » C'est-à-dire, demande-moi ce que je veux dans ma vie, et ensuite demande-moi si je suis prêt à en payer le prix. C'est en mettant en parallèle les réponses à ces deux questions que tu sauras la valeur de cette personne.

« *Devoirs* » que j'emporte à la maison

Il me semble donc que la seule leçon à apprendre ou le seul « devoir » que j'emporte à la maison, c'est qu'il y a un **prix à payer**, et qu'il n'y a pas de soldes, 0% de rabais. Croître dans un

chemin mystique, dans un chemin d'identification au Christ n'est pas quelque chose d'automatique ; c'est un chemin à parcourir : pas à pas, une étape après l'autre. Il y a un prix à payer. En l'occurrence il me semble que le prix se calcule avec la monnaie « temps ». Je pense que si nous calculons la place que prend ma prière personnelle, le temps que je consacre à la culture de mon intériorité, nous pourrions alors estimer l'importance que nous accordons à la spiritualité dans notre vie.

#### 4. Tous nous sommes un

Nous avons commencé le Chapitre avec une belle image : un cœur, qui est signe de vie, avec nos désirs, nos rêves... et unissant le tout, le nom de chacun de nous, le nom de chaque personne du Chapitre.

Nous faisons partie d'un corps vivant. Cela signifie que nous sommes des membres dépendant les uns des autres. « *En effet, prenons une comparaison : le corps est un, et pourtant il a plusieurs membres; mais tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps: il en est de même du Christ... Le corps, en effet, ne se compose pas d'un seul membre, mais de plusieurs. Vous êtes le corps du Christ et chacun est membre de ce corps.* » (1Co 12, 12 ss).

Nous sommes interdépendants. Je cite encore une fois Merton, cette fois son autobiographie intitulée « La montagne aux sept cercles » : « *Puisque aucun homme ne peut ni ne pourra jamais vivre pour lui-même et rien que pour lui-même, les destinées d'autres êtres sont touchées – quelques-unes de loin, mais d'autres de très près – par mes propres choix et décisions. De la même manière ma vie elle-même est changée et modifiée par celles des autres.* » En d'autres termes, ce qui arrive dans un membre affecte tout le corps. Les décisions prises par chacun de nous auront des conséquences, en bien ou en mal, pour beaucoup d'autres personnes.

Il y a quelques jours Benoît XVI, lors de sa visite en Tchèque, affirmait quelque chose qui m'a semblé très important : « *Normalement ce sont les minorités qui déterminent l'avenir.* » Il parlait aux catholiques de Tchèque, où ils sont une minorité. Normalement, ce sont les minorités créatives qui déterminent l'avenir.

*« Devoirs » que j'emporte à la maison*

Quelqu'un a affirmé dans cette salle que « changer le cœur est plus que changer les Constitutions, et qu'il nous faudrait savoir comment changer les cœurs. » Il me semble que, d'une manière ou d'une autre, nous avons déjà dit comment il faut s'y prendre pour changer les cœurs. Lorsque nous affirmions que le meilleur message du Chapitre, c'est nous-mêmes, nous étions en train de dire qu'il ne s'agit pas de changer les autres, mais de commencer par soi-même.

Le Pape le rappelait : ce sont les minorités créatives qui déterminent l'avenir. Nous sommes convaincus que ce qui arrivera avec nous-mêmes, notre ma propre vie, avec les décisions que nous prendrons, tout cela touchera notre entourage, notre communauté, notre Province, l'Institut et l'Église. Nous faisons partie d'un corps et ce qui touche un membre touche tout le corps.

Frères, pouvons-nous commencer le changement par nous-mêmes ? Pouvons-nous annoncer aujourd'hui à l'Institut non seulement des décisions qui se réfèrent à des structures, à des murs ou à des organisations, mais surtout des décisions qui nous touchent personnellement ? Pouvons-nous dire qu'il y a un groupe de 84 frères – ou plus – qui ont décidé de prendre au sérieux l'appel de Dieu reçu dans le Chapitre ? Encore une fois, ce que nous déciderons de faire avec notre propre vie aura des conséquences pour la vie de l'Institut.

## Conclusion

J'en termine. J'ai commencé en disant que le froid modifie la trajectoire des poissons, rappelant l'expérience que nous avons vécue durant les cinq semaines de Chapitre. J'ai rappelé l'invitation de Seán à voir le monde avec les yeux des enfants pauvres et à prendre des engagements en conséquence. J'ai rappelé Marie de la Visitation, comme une invitation à approfondir l'aspect mystique de notre vie. Et enfin, j'ai répété ce que beaucoup ont déjà dit dans cette salle : que le premier message à transmettre à l'Institut, c'est nous.

Poursuivant la tradition de mon prédécesseur immédiat, le Fr. Seán Sammon, je termine par une histoire qu'Élie Wiesel recueille dans un de ses livres. Vous savez que c'est un des survivants des camps de la mort nazis et Prix Nobel de la Paix :

*« Un roi apprit que dans son royaume il y avait un sage, un homme qui parlait toutes les langues du monde ; qui comprenait le chant des oiseaux ; qui savait interpréter l'aspect des nuages et en comprendre le sens. Il savait aussi lire la pensée des autres personnes. Le roi ordonna de l'amener dans son palais. Et voici que le sage se présenta devant le roi.*

*Le roi dit alors au sage : 'Est-il vrai que tu connais toutes les langues ?' 'Oui, Majesté'. 'Est-il vrai que tu sais écouter les oiseaux et que tu comprends leur chant ?' 'Oui, Majesté'. 'Est-il vrai que tu comprends le langage des nuages ?' 'Oui, Majesté'. Est-il vrai aussi que tu sais lire la pensée des autres ?' 'Oui, Majesté'. Le roi dit alors : 'J'ai un petit oiseau entre mes mains ; dis-moi, est-il mort ou vivant ?'*

*Le sage eut peur, car il se rendit compte que, quoi qu'il dise, le roi pouvait tuer le petit oiseau. Il resta un bon moment en silence, fixa ensuite le roi du regard et répondit enfin : 'La réponse, Majesté, est entre vos mains'. »*

Il me semble qu'il me pouvait y avoir de meilleure manière de terminer ce Chapitre: *la réponse, mon frère, est entre tes mains.*

Merci beaucoup.



## Annexe 5

# LISTES DES MEMBRES

au XXI<sup>e</sup> Chapitre général

## 1. FRÈRES CAPITULANTS

### De droit

Antonio Peralta Porcel	Santa María de los Andes
Antonio Carlos Ramalho de Azevedo	Brasil Centro-Norte/Rome
Benito Arbués Rubiol	L'Hermitage
Bernard Beaudin	Canada
Carl Tapp	New-Zealand
Christian Ndubisi Mbam	Nigeria
Claudino Falchetto	Brasil Centro-Norte
Demetrio Espinosa Espinosa	Cruz del Sur
Emili Turú Rofes	L'Hermitage/Rome
Ernesto Sánchez Barba	México Occidental
Eugène Kabanguka	Afrique Centre Est/Central East Africa
Fernando Mejía Pérez	México Central
Hipólito Pérez Gómez	Amérique Central
Jean Albert Thomas Randrianantenaina	Madagascar
Jeffrey Crowe	Sydney
John William Klein	United States of America
Joseph Mc Kee	Europe Centre-Ouest/West Central Europe
Juan Pedro Herreros Valenzuela	Santa María de los Andes/Rome
Julian Casey	Melbourne

Laurentino Albalá Medina	Norandina
Lauro Francisco Hochscheidt	Rio Grande do Sul
Lawrence Lucius Ndawala	África Austral/Southern Africa
Luis García Sobrado	África Austral/Southern Africa/Rome
Manuel de Leon y Valencia	East Asia
Manuel Jorques Bru	Mediterránea
Maurice Berquet	L'Hermitage/Rome
Peter Rodney	Sydney/Rome
Primitivo Mendoza González	Compostela
Samuel Holguín Díez	Ibérica
Seán Dominic Sammon	United States of America/Rome
Sunanda Alwis	South Asia
Théoneste Kalisa Ruhando	Afrique Centre Est/Central East Africa/Rome
Xavier Barceló Maset	L'Hermitage

**NOTES :** Le Frère Davide Pedri, Provincial de Brasil Centro-Sul, a présenté sa démission comme capitulant, sur recommandation médicale. Il a été remplacé par le premier suppléant, le F. Afonso Levis.

Frère Michael De Waas est devenu membre du Chapitre le 2 octobre 2009, quand il a été élu Conseiller Général.

### Délégués

Abel Muñoz Gutiérrez	Ibérica
Afonso Levis	Brasil Centro-Sul
Alexandre Rakotomalala	Madagascar
Ambrosio Alonso Díez	Ibérica
André Déculty	L'Hermitage
Ángel Medina Bermúdez	Paraguay (Dist.)
António Leal das Neves Jorge	Compostela
Antonio Giménez de Bagüés Gaudó	Mediterránea
Barry Michael Burns	New Zealand
Ben Consigli	United States of America
Boniface Chima Onwujuru	Nigeria
César Augusto Rojas Carvajal	Norandina
Eduardo Navarro de la Torre	México Occidental
Eugenio Magdaleno Prieto	Cruz del Sur

Gaston Robert	Canada
Graham John Neist	Sydney
Horacio José María Bustos Kessler	Cruz del Sur
Inácio Nestor Etges	Rio Grande do Sul
Iván Buenfil Guillermo	México Occidental
José Libardo Garzón Duque	Norandina
Javier Espinosa Marticorena	América Central
Jean-Claude Christe	L'Hermitage
Jean-Pierre Destombes	L'Hermitage
João Carlos do Prado	Brasil Centro-Sul
John McMahon	Melbourne
Josep Maria Soteras Pons	L'Hermitage
Juan Miguel Anaya Torres	Mediterránea
Ken McDonald	Melanesia (Dist)
Kouassi Kan Sylvain Yao	África del Oeste / Afrique de l'Ouest / West Africa (Dist)
Kristobuge Nicholas Francis Fernando	South Asia
Mariano Varona Gregorio	Santa María de los Andes
Maurice Taildeman	Europe Centre-Ouest / West Central Europe
Michael Green	Sydney
Miquel Cubeles Bielsa	L'Hermitage
Moisés Alonso Pérez	Ibérica
Nicholas Matthews Banda	África Austral / Southern Africa
Nicolás García Martínez	Compostela
Óscar Martín Vicario	Compostela
Paolo Penna	Mediterránea
Patrick McNamara	United States of America
Pedro Vilmar Ost	Rio Grande do Sul
Pere Ferré Jodra	L'Hermitage
Réal Sauvageau	Canada
Rémy Mbolipasiko Dikala	Afrique Centre Est / Central East Africa
Ricardo Uriel Reynozo Ramírez	México Central
Robert Teoh Thong Kiang	East Asia
Robert Thunus	Europe Centre-Ouest / West Central Europe
Sebastião Antonio Ferrarini	Amazônia (Dist.)
Tercílio Sevegnani	Brasil Centro-Sul
Wellington Mousinho de Medeiros	Brasil Centro-Norte

## **2. INVITÉS**

---

Agnes Reyes	East Asia
Angela Sestrini	L'Hermitage
Arturo Morales Pérez	Méditerranée
Dilma Alves Rodrigues	Brasil Centro Norte
Erica Pegorer	Melbourne
Fernando Larrambeberé	Cruz del Sur
Irma Zamarripa Valdez	México Occidental
José María Pérez-Soba Díez del Corral	Ibérica
Linda Corbeil	Canada
F. Michael De Waas	South Asia
Ozoh Rufus Chimezie	Nigeria
F. Víctor Manuel Preciado Ramírez	México Occidental

**NOTE :** Madame Agnes Reyes n'a pu venir au Chapitre.

## **3. COLLABORATEURS**

---

Agustín Acevedo	Services auxiliaires
Albert Nzabonaliba	Équipe d'animation / Commission préparatoire
Aloisio Kuhn	Traduction écrite
Antonio Martínez Estaún	Communications
Anthony Leon	Équipe d'animation
Balbino Juárez	Équipe d'animation
M. Bruce Irvine	Faciliteur
Daniel Martín de Paz	Services auxiliaires
Dominick Pujia	FMSI - BIS
Don Neary	Secrétaire personnel du Supérieur général
Edward Clisby	Traduction écrite
Etienne Balma	Traduction simultanée
Francisco Castellanos	Traduction écrite
Francisco Javier Ocaranza	Econome de la Maison Générale
Feliu Martín	Vidéo du Chapitre

Fernando Santamaría	Traduction simultanée
George Fontana	Services auxiliaires et expéditions
Giovanni Bigotto	Postulateur Général - Pharmacie
Guy Palandre	Economat général - Auxiliaire
Ivo Clemente Juliatto	Traduction simultanée
Jean Ronzon	Secrétaire général
Joan Jesús Moral	Archive
John Allen	Traduction simultanée
P. John Jairo Franco	Services auxiliaires
José María Ferre	Traduction simultanée
José Teodoro Grageda	Coordination des services / Secrétaire de la Commission préparatoire
José Machado	Traduction simultanée
Josep Roura	Traduction écrite
Juan Carlos Villarreal	Services auxiliaires
Manuel Gonçalves da Silva	Traduction écrite
Mario Colussi	Traduction écrite
Marcelo De Brito	Intranet du Chapitre
Marcondes Bachmann	Équipe d'animation
Mateo González	Traduction simultanée
P. Mauro Filippucci	Aumônier du Chapitre
Onorino Rota	Supérieur de la communauté de la Maison générale
Pau Fornells	Bureau des Laïcs
P. Pedro Jesús Alarcón	Aumônier du Chapitre
Richard Carey	FMSI - BIS
Teófilo Minga	Traduction simultanée
Toni Salat	Directeur de la Maison générale
Toni Torrelles	Vidéo du Chapitre

#### **4. COMMISSION PRÉPARATOIRE**

Maurice Berquet	L'Hermitage/Rome (Coordinateur)
João Carlos do Prado	Brasil Centro-Sul
Luis García Sobrado	África Austral/Southern Africa/Rome
José Teodoro Grageda Vázquez	Afrique Centre Est/Central East Africa (Secrétaire)

Graham John Neist	Sydney
Albert Nzabonaliba	Afrique Centre Est/Central East Africa
Seán Dominic Sammon	United States of America /Rome
Lindley Sionosa	East Asia
Josep Maria Soteras Pons	L'Hermitage
Carlos Rafael Vélez Cacho	América Central

## **5. COMMISSIONS PRÉ-CAPITULAIRES**

### **Finances de l'Institut et des Unités administratives**

Julian Casey	Melbourne
Manuel de Leon y Valencia	East Asia
Maurice Berquet	L'Hermitage/Rome (Coordinateur)
Nicholas Matthews Banda	África Austral/Southern África
Víctor Manuel Preciado Ramírez	México Occidental

### **Modèles d'animation et de gouvernement**

Antonio Giménez de Bagüés Gaudó	Mediterránea
Claudino Falchetto	Brasil Centro-Norte
Demetrio Espinosa Espinosa	Cruz del Sur
Jeffrey Crowe	Sydney
John William Klein	United States of America
Josep Maria Soteras Pons	L'Hermitage
Lawrence Lucius Ndawala	África Austral/Southern Africa
Maurice Taildeman	Europe Centre-Ouest/West Central Europe
Michael De Waas	South Asia
Peter Rodney	Sydney/Rome (Coordinateur)

### **Révision des Constitutions et des Statuts**

Antonio Carlos Ramalho de Azevedo	Brasil Centro-Norte/Rome (Coordinateur)
Eduardo Navarro de la Torre	México Occidental
Juan Miguel Anaya Torres	Mediterránea
Robert Teoh Thong Khiang	East Asia

## 6. BUREAU PROVISOIRE

---

Ben Consigli	United States of America
Emili Turú Rofes	L'Hermitage/Rome
Graham John Neist	Sydney
João Carlos do Prado	Brasil Centro-Sul
Josep Maria Soterias Pons	L'Hermitage (Secrétaire)
Manuel de Leon y Valencia	East Asia
Maurice Berquet	L'Hermitage/Rome (Coordinateur)
Sylvain Yao Kouassi Kan	África del Oeste/Afrique de l'Ouest/ West Africa

---

## 7. COMITÉ DE VÉRIFICATION DE L'ÉLECTION

---

Juan Miguel Anaya Torres	Mediterránea
Nicolás García Martínez	Compostela
Patrick McNamara	United States of America (Coordinateur)
Pedro Vilmar Ost	Rio Grande do Sul

---

## 8. COMMISSION CENTRALE

---

Ben Consigli	United States of America
Ernesto Sánchez Barba	México Occidental
Graham John Neist	Sydney (Vice-Commissaire)
João Carlos do Prado	Brasil Centro-Sul
Josep Maria Soterias Pons	L'Hermitage (Secrétaire)
Manuel de Leon y Valencia	East Asia
Maurice Berquet	L'Hermitage/Rome (Commissaire)
Sylvain Yao Kouassi Kan	África del Oeste/Afrique de l'Ouest/ West Africa

---

## **9. LE FRÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL ET SON CONSEIL**

---

Emili Turú Rofes	Supérieur général
Joseph Mc Kee	Vicaire général
Antonio Carlos Ramalho de Azevedo	
Ernesto Sánchez Barba	
Eugène Kabanguka	
John William Klein	
Josep Maria Soteras Pons	
Michael De Waas	
Víctor Manuel Preciado Ramírez*	

**NOTE :** Le F. Supérieur général et son Conseil ont élu Conseiller général le F. Víctor Manuel Preciado Ramírez le 15 octobre 2009, en application du Statut 136.1.





Achévé d'imprimer en mai 2010  
dans les ateliers CSC Grafica srl – Guidonia (Rome)

---

[www.cscgrafica.it](http://www.cscgrafica.it)





Institut des Frères Maristes